

# La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

Réclame



Bonjour, nous sommes l'éditeur de la Feuille d'Avis :-)

... les concepteurs et réalisateurs de votre nouvelle identité visuelle!

imprimerie bechtel sa

## CCL SAINT-IMIER

### Un semestre culturel riche

Deux expositions fortes, six concerts variés dont Phanee de Pool en point d'orgue, plusieurs pièces de théâtre et des rendez-vous littéraires. Une saison conçue pour éveiller la curiosité, divertir et rassembler. *Suite à la page 15*

## COURSE PÉDESTRE

### La VCV fête son quart de siècle

Le 6 septembre, la course Villeret-Chasseral-Villeret fêtera sa 25<sup>e</sup> édition. Entre défi sportif et balade en montagne, les participants profiteront d'un parcours unique et d'une ambiance festive. Il est encore temps de vous inscrire pour l'une course ou l'autre. *Suite à la page 29*



Journal d'annonces et d'information (contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, [fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch), [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch). **Délais de remise des publications:** sport, utile et paroisses: lundi soir, rédactionnel et annonces: mercredi 9 h, *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (fin de ce journal): mardi 12 h. **Tarifs:** annonces: [www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/](http://www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/), abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

# Mont-Soleil au rythme de l'art

Marcher, respirer, observer autrement: c'est l'invitation de FORMAT, l'exposition en plein air de Mont-Soleil. Douze artistes suisses transforment le paysage en galerie à ciel ouvert, avec concerts, balades et rencontres à découvrir jusqu'au 5 octobre. *Suite à la page 17*

Immobilier

**À LOUER  
COURTELARY**

Quartier Tombet  
dans maison indépendante  
**Appartement rénové  
2 pièces + mezzanine**

Lumineux, lave-vaisselle, lave-linge,  
place de parc.  
Loyer 920.- charges comprises,  
Disponible fin octobre.

Renseignements: 078 624 70 09



**Pompes funèbres Bestattungen**

Bienne et environs  
Route de Brügg 121  
2503 Biel-Bienne  
info@pferber.ch

Biel und Umgebung  
Brüggstrasse 121  
032 365 50 15  
www.pferber.ch

**FÊTE DE LA ROSERAIE**

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025**

DÈS 10H  
ROUE DE LA CHANCE

DÈS 11H  
SOUPE AUX POIS — JAMBON À L'OS  
FILETS DE PERCHE — DESSERTS  
ANIMATION MUSICALE AVEC  
JAPY MELODIES

**SOYEZ LES BIENVENUS !  
ON FÊTE**

LA ROSERAIE LES FONTENAYES 19, 2610 ST-IMIER, T 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

**Achat et débarras  
tous genres de voitures  
Tél. 079 138 38 38**

**Tramelan  
Samedi 23 août 2025**

**PETITE FÊTE DU MARCHÉ**

dès 7h  
dès 9h

dès 10h  
dès 11h  
13h

ouverture des stands, café, croissants, crêpes  
animations pour les enfants  
grimage, tours en poney, jeux, concours  
aubade de Tramusica  
grillades et salades  
fin de la manifestation

**HUMUS  
SUCCULENT?**



**magasin du monde**  
solidaires au quotidien  
Tramelan - Grand-Rue 163



**Pour votre confort...**

- Livraison de pellets de bois en vrac ou en sac
- Nettoyage de local de stockage à pellets

**merillatSa.ch**

**À VENDRE**

**Kenwood Swiss Edition**

En bon état.  
Peu utilisé.  
Fr. 200.-



Tél. 079 681 91 94

**Penser d'ores  
et déjà à demain**

Avec un legs pour  
la nature - et pour les  
générations futures



Pensez dès à présent à l'avenir de votre descendance et de la nature. Pour plus d'informations: [pronatura.ch/fr/legs-heritages](http://pronatura.ch/fr/legs-heritages)

Nous sommes là en personne pour vous: tél. 061 317 92 26

**pro natura**

**31 AOÛT 2025**

Paroisse réformée de Rondchâtel

**CULTE FESTIF 10H**  
Les grandes traversées

**Cabane forestière de Romont**  
Rte de Vauffelin 21  
2538 Romont

suivi d'une grillade offerte par la paroisse

SOYEZ TOUTES ET TOUS LES BIENVENUES POUR CE CULTURE PAROISSIAL DE RENTRÉE, UNE BELLE OCCASION DE RENCONTRES ET DE PARTAGES

**Amis de la Nature Tramelan**

**Dimanche 7 septembre 2025**

**Kermesse au Chalet La Flore sur les Bises**

Cantine, jeux, ambiance dès 11h  
Accès en voiture par le Mont-Crosin.



**katholisch biel/bienne catholique**  
römisch-katholische kirchgemeinde biel und umgebung  
paroisse catholique romaine de bienne et environs

**Assemblée de la Paroisse catholique romaine de Bienne et environs, 26.11.2025**

**Communication:**  
Suite à la démission d'un membre du Conseil, une élection complémentaire pour la période législative 2025-2028 aura lieu lors de l'assemblée de Paroisse du 26.11.2025. Les modalités en vue du dépôt de candidatures sont publiées sur le site internet de la Paroisse.

Santé et accompagnement

**SAMAIDD**  
Service d'aide et de maintien à domicile

**Nos prestations personnalisées pour rester chez vous**

Remboursé par les caisses-maladie :

- soins infirmiers
- douche

Remboursé par les complémentaires :

- ménage
- commission
- transport

7j/7 dans le Vallon de Saint-Imier  
079 439 28 95 - [Samaidd.com](mailto:Samaidd.com)  
[Samaidd@bluewin.ch](mailto:Samaidd@bluewin.ch)

**LA ROSERAIE**

**ACCUEIL DE JOUR  
FOYER DE JOUR**

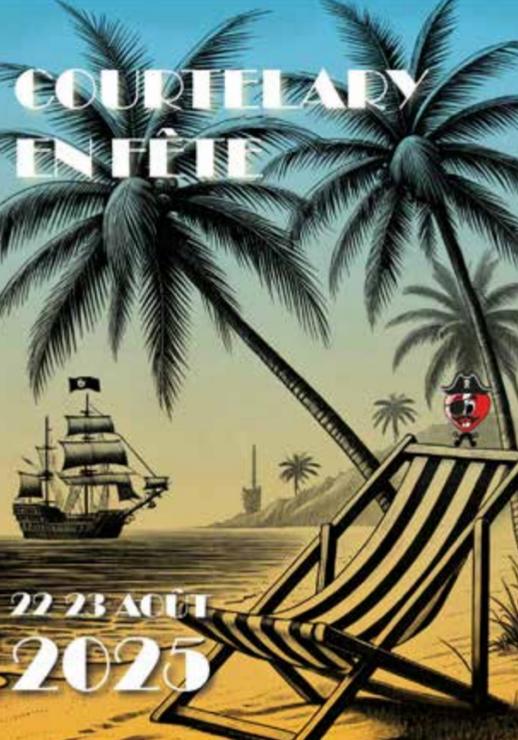
Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite  
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:  
Des jeux de société  
De la gymnastique douce  
Des activités à l'extérieur  
Concert et spectacle  
Du repos  
Des repas de qualité  
Un service de transport de Courtelary à Renan

**LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR**  
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER  
032 942 45 45, [WWW.LAROSERAIE.CH](http://WWW.LAROSERAIE.CH)

**COURTELARY  
EN FÊTE**

**22-23 AOÛT 2025**



LE 29 AOÛT 2025  
DE 18H À 20H30

**Portes ouvertes  
CRÈCHE LA PELOUSE**

Viens à notre rencontre, bouger avec nous !  
Grâce à notre label **BOUGER**

Rue des Jonchères 66 à Saint-Imier

**RÉSONANZES  
RÉSONANCES**  
von hier d'ici  
#Courtelary

mit | avec  
**Alexandre DUBACH**  
Violine | Violon  
& Les Chambristes

Werke | Oeuvres  
**P. MICHE  
W. RENFER  
L. ALBISETTI**

BIEL / : NMB Neues Museum Biel - Robert Saal, Fr., 29. August, 18:00 Uhr  
BIENNE : NMB Nouveau Musée Bienne - Salle Robert, ven. 29 août, 18:00  
COURTELARY : Temple, samedi 30 août, 18:30  
NEUCHÂTEL : Chapelle de la Maladière, dim. 31 août, 11h15  
BEVAIX : Temple, dimanche 31 août, 17:00

Programme : [www.leschambristes.ch](http://www.leschambristes.ch) | Entrée libre - Collecte, Freier Eintritt - Kollekte



ORVIN EN FÊTE

# La 10<sup>e</sup> édition façon Las Vegas

Cela faisait six ans que le village d'Orvin attendait sa 10<sup>e</sup> Fêt'Orvin et toutes les sociétés étaient depuis plusieurs semaines dans les starting-blocks pour l'édition 2025

Sous le thème de Las Vegas et ses paillettes, la municipalité et le comité d'organisation ont donné le coup d'envoi vendredi 15 août à 19 h précise par les paroles de bienvenue du maire de la municipalité Patrik Devaux. Après avoir salué la magnifique brochette d'invités présents à savoir, Manfred Bühler, conseiller national et maire de Cortébert, Christophe Neuhaus, conseiller d'État du canton de Berne et directeur des Travaux publics, des transports et de l'énergie, Stéphanie Niederhauser, préfète du Jura bernois, Virginie Heyer, députée

au Grand conseil et présidente du CJB et Jb.B, Etienne Klopfenstein, député au Grand conseil et membre du CJB, Sylviane Messerli, directrice de Mémoires d'Ici et Pierre Alain Grosjean, maire de la commune hôte de Sauge.

**Remerciements**

Patrik Devaux dans sa tenue de Monsieur Loyal a remercié très chaleureusement tous les représentants des municipalités et bourgeoisies d'Orvin et des environs, de la Paroisse réformée de Rondchâtel, sans oublier les sociétés

qui ont fait preuve de beaucoup de maîtrise pour cette magnifique mise en place des 23 stands qui ont animé cette 10<sup>e</sup> édition.

**Journée d'inauguration du nouveau pavage**

Le directeur des travaux publics Christophe Neuhaus se plut à remercier la population de son fairplay et de sa patience suite aux années de perturbations relatives aux travaux de la traversée du village et de son nouveau pavage, débutés en 2021 et inaugurés à cette date du vendredi 15 août.

**Orvin, village plus que millénaire**

Sylviane Messerli, directrice de Mémoires d'Ici prit la parole en remerciant la municipalité pour l'invitation et surtout les nombreux dons de précieux documents remis à Mémoires d'Ici par plusieurs Orvinois. Sylviane Messerli insista sur le précieux livre produit pas les éditions Alphil et remercia son directeur Alain Cortat ainsi que Pierre-Yves Aeschlimann pour les précieux documents insérés dans cette édition consacrée à Orvin.

**Top départ de To Fabulous OR'VEGAS**

Jérémy Flaig, président du comité d'organisation de cette édition donna le coup d'envoi des trois jours de fiesta attendus avec beaucoup d'impatience. Le thème de cette année OR VEGAS a bien été respecté avec les chapeaux multicolores, les paillettes et chemises aux couleurs des salles de jeu. Après avoir attendu six ans, c'est dans des conditions idéales que les visiteurs ont fait vivre les rues du village d'Orvin.

**Cortèges animés et hauts en couleur**

Les 16 sociétés participantes avec de magnifiques thèmes concoctés avec beaucoup de savoir ont animé le cortège du samedi 16 août dès 22 h 30, le long de la rue Principale, sur les pavés tout neufs! Et que dire du cortège du dimanche, sous un magnifique soleil, où les 20 sociétés ont rivalisé d'originalité pour séduire le très nombreux public. Une belle réussite sans accrocs sous les applaudissements de la multitude de visiteurs présents.



Patrik Devaux, maire, photo: jcl

**Dimanche jour de clôture de cette 10<sup>e</sup> édition**

Dès 10 h, pour ne pas faillir à la tradition, un culte œcuménique a donné le coup d'envoi de la dernière journée de fête. Une foule estimée à 3000 personnes s'est donc répandue pendant ces trois journées pour fréquenter les 23 stands, manger des spécialités du monde, participer à des jeux, mais également échanger, discuter, bref, passer un tout beau moment de convivialité.

Que la fête fût belle, trois jours de liesse qui resteront gravés dans les esprits des visiteurs et du village riche de ces multiples sociétés qui le fait vivre tout au long de l'année et où il faut le reconnaître, il y fait également bon vivre. ■JCL



Sylviane Messerli, directrice de Mémoires d'Ici, photo: jcl



Jérémy Flaig, président du comité d'organisation, photo: jcl

ORVIN

## Un moment convivial autour de la boccia

La Retrouvaille vous invite à une initiation à la boccia à Corgémont, suivie d'un moment de détente et de jeu collectif



C'est avec plaisir que nous vous invitons à participer à l'activité de la Retrouvaille du mois d'août. Frédy Villard organise un après-midi au Boccia drome à Corgémont.

Après avoir reçu une initiation à ce sport par une personne compétente, nous passerons sans doute un moment passionnant et convivial en pratiquant la boccia.

Cette sortie aura lieu le vendredi, 29 août. Rendez-vous à 13 h 30 sur les places de parc derrière l'école à Orvin.

Afin de pouvoir organiser le voiturage, vous êtes priés de vous inscrire au plus tard jusqu'à lundi, 25 août chez Frédy Villard au 032 358 16 37.

Les activités de la Retrouvaille sont ouvertes à toutes et à tous. ■LA RETROUVAILLE

NUL BAR AILLEURS

### Paëlla (rappel)

Venez manger la paëlla aujourd'hui 22 août dès 18 h 30 à l'ancien stand de tir de Vauffelin. À choix: poulet, fruits de mer ou végétarienne. Adulte: 15 francs, enfant: 8 francs. Inscription souhaitée: 077 530 05 92. ■MA

### Délai rédactionnel

Mercredi 9 h  
fac@bechtel-imprimerie.ch

ORVIN

## Landart revient dès le 13 septembre

Suite au succès de l'édition précédente, nous avons le plaisir de vous annoncer la prochaine exposition de Landart qui aura lieu à partir du 13 septembre dès 16 h 30.

Elle commencera derrière le foyer Les Roches aux abords du chemin en direction de Frinvillier, jusqu'au lieu-dit Le Baza.

Les futurs exposants disposeront d'une semaine avant le vernissage pour faire leurs créations.

Toutes les personnes jeunes et moins jeunes aimant la nature sont les bienvenues.

Pour les intéressés à participer veuillez contacter les numéros: 076 587 41 23 Lara Perrin ou par email:

perrinlara@icloud.com 079 442 09 49 Brigitte Brechbühl ou par email breck@hispeed.ch jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre.

Nous nous réjouissons de votre participation et de partager cette nouvelle édition avec vous.

À bientôt!

■LARA ET BRIGITTE

**Le clin d'œil**

www.dessindepresse.ch

200 JOURNALISTES TUÉS À GAZA

PAPIER      CRAYON      GOMME

Tony



# Fêt'Orvin2025

## Les jeux sont faits

Le jeu Or move in, qui a été initié et réalisé par l'église mouvement, a permis à tous les visiteurs de la 10<sup>e</sup> fête du village d'Orvin d'y prendre part. Ce concept innovant a permis d'en apprendre davantage sur les associations et sociétés qui composent le village. Chacun avait pour mission de scanner des QR codes et de répondre à différentes questions en référence au stand dans lequel il se trouve.

À la fin du week-end, un tirage au sort a été effectué par le maire du village désignant ainsi les 10 gagnants, qui ont reçu des lots offerts généreusement par les sociétés et associations partenaires.

La team d'organisation du jeu Or Move in, souhaite féliciter particulièrement les 10 gagnants suivants: 1. Jeanne Schuetz; 2. Fabian Von Buren; 3. Andreas Schläpfer (Orvin); 4. Piya Lovis (Les Prés-d'Orvin); 5. Noémie Naegele (Orvin); 6. Murielle Huguelet; 7. Sébastien Bechler (Orvin); 8. Gilles Berlincourt (Orvin); 9. Caroline Hugouneq (Orvin); 10. Lydie Concha (Orvin).

### Les meilleures présentations aux cortèges

Le CO de la Fêt'Orvin2025 avait décidé de remettre trois prix sympathiques aux trois meilleures présentations lors des cortèges de samedi et dimanche.

Il faut dire que les sociétés, associations et privés qui ont défilé les deux jours devant un très nombreux public amassé le long de la rue Principale, ont rivalisé d'originalité et ont été acclamés pour la qualité des présentations. Il y a eu beaucoup de fantaisie, de charme, de frivolités, d'audace même, qui ont fait de ces cortèges le clou de la fête.

Un jury de trois personnes, anonyme parmi le public, a désigné les trois plus belles présentations en se fondant sur divers critères: thème,



La limousine rose de Las Vegas

animations, présentations, qualité et quantité du travail fourni à la confection du char. Sont désignés: 1<sup>er</sup> prix et meilleure présentation: char Antoine Grosjean Sàrl avec la limousine rose de Las Vegas; 2<sup>e</sup> prix: char des Amis du Piston avec un mariage éclair à Or Vegas; 3<sup>e</sup> prix: char du Foyer des Jeunes avec coaster infernal à Vegas.

Nos sincères félicitations, ainsi qu'à tous les autres participants et participantes.

### Les remerciements du Comité d'organisation

Ce fut un rude travail, mais un réel plaisir, pour le Comité d'organisation, d'œuvrer avec les sociétés locales à la

mise sur pied de cette 10<sup>e</sup> Fêt'Orvin. Que dire de cette édition magnifique, sinon que ce fut une réussite grandiose, grâce au travail de toute cette population orvinoise réunie dans les sociétés. Merci à tous pour l'engagement.

Des stands à nourriture et boissons pris d'assaut, en passant par les deux cortèges, et tous les concerts animés et toniques, du culte œcuménique sur la Place du village, dimanche matin -un moment suspendu dans le temps-, à la météo très généreuse, et avec un si nombreux public (probablement une édition record!), voilà la satisfaction du CO de la Fête, de la joie de tous les participants et des commentaires positifs partout, de tous et dans la presse.

### Merci

Nous renouvelons nos remerciements à tous les participants et leur disons: en route vers la 11<sup>e</sup> Fêt'Orvin.

■ CM



L'ambiance des grands jours à Or Vegas

## La Municipalité fière et reconnaissante



La Commune est aussi toujours là pour vous servir...

Une organisation au top, des fêtes civilisées, aucun incident notoire malgré une participation record pendant trois jours de liesse, un village fier de se montrer sous son meilleur jour, 23 stands au taquet pour servir leurs spécialités et des cortèges de folie: le bilan de la Fêt'Orvin2025, 10<sup>e</sup> du nom, est très positif, et la Municipalité d'Orvin est fière et reconnaissante envers tous celles et ceux qui, inlassablement, œuvrent dans des sociétés et associations locales pour faire vivre ce beau village.

Merci aussi aux commerçants et privés qui ont animé et soutenu cette belle fête.

Nos remerciements vont bien sûr aux membres du Comité d'organisation pour leur implication.

Grâce à toutes et tous, Orvin vit des moments de convivialité, de partage et de bonheur incroyables. Merci. ■ CM

## Demande d'octroi de l'indigénat communal

Les époux Chantal et Jean-Claude Lièvre-Zryd ont déposé une demande d'accès à l'indigénat communal de la Commune d'Orvin. Habitant Orvin depuis plus de 25 ans, ils participent activement à la vie associative de la commune, à laquelle ils sont très attachés. M. Lièvre a été membre de la Fanfare Harmonie, de la PC d'Orvin, de la Commission de gestion et exerce encore la fonction de chroniqueur

local pour différents médias.

Actuellement originaires de Courtemaîche-Basse-Allaine (JU), ils désirent devenir ressortissants d'Orvin car c'est ici qu'ils ont leurs attaches, leurs amis et qu'ils sont fiers de cette commune qui les a accueillis.

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a accepté cette demande et la recommande positivement aux instances cantonales supérieures. ■ CM

## Démission à l'EJC

Jenny Bréa, collaboratrice à 50% à l'EJC, a présenté sa démission pour la fin août, décidant de relever un nouveau défi professionnel.

La Direction de l'EJC et le Conseil municipal la remercient pour son engagement en faveur de notre EJC et lui souhaitent tout le meilleur pour son avenir. La place a été mise au concours dans les médias pour le remplacement de Madame Bréa et nous ne manquerons pas de vous informer de la suite. ■ CM

### ORVIN

## Thriller

Après l'avant-première pour Fêt'Orvin 2025, le nouveau roman de Kate Wagner *Le festin des cancrelats* est disponible dans toutes les bonnes librairies.

Cette intrigue se déroule à Orvin où des disparitions mystérieuses vont semer le chaos dans le village. Une fin inattendue viendra clore cette intrigue au suspense soutenu. ■ ED



Réclame

## UN COURS POUR BIEN ÉCRIRE? AVEC PLAISIR.



Inscrivez-vous à un cours d'écriture, de lecture, d'informatique ou de calcul.

0800 47 47 47  
www.simplement-mieux.ch



**SIMPLEMENT MIEUX**

## Catholiques

■ **BIENNE Unité pastorale catholique Bienne-La Neuveville Messes:** vendredi 22 août, 18h, Sainte-Marie (adoration à 17h); samedi 23 août, 18h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 24 août, 10h, Sainte-Marie, Bienne +10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 26 août, 9h, Christ-Roi, Bienne; mercredi 27 août, crypte, Bienne; jeudi 28 août, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 29 août, 18h, Sainte-Marie (adoration à 17h). **Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétaire, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.):** 032 329 56 01, [communaute.francophone@kathbielbienne.ch](mailto:communaute.francophone@kathbielbienne.ch), [www.upbienne-laneuveville.ch](http://www.upbienne-laneuveville.ch).

■ **SAINT-IMIER Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Prochaine messe:** dimanche 7 septembre, 10h15. **Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207, 2610 Saint-Imier. Paroisse catholique romaine Horaire liturgique:** samedi 23 août, 18h, Saint-Imier; dimanche 24 août, 10h, Corgémont; mardi 26 août, 9h, Corgémont; jeudi 28 août, 19h, Saint-Imier. Pas d'adoration en août. **Parcours Vivre en confirmé:** samedi 23 août, 9h30, Corgémont. **Lecteurs et ministres de la communion:** mercredi 27 août, 19h30, Courtelary. **Shibashi:** mercredi 27 août, 9h30, Saint-Imier. **Dames du Vallon:** jeudi 28 août, rencontre conviviale selon invitation. **Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.cathberne.ch/saintimier.**

■ **TRAMELAN Paroisse catholique romaine Messes:** samedi 23 août, 17h30; jeudi 28 août, 9h. **Groupe des missions:** mardi 26 août, 19h au foyer. **Prière de Taizé:** mardi 26 août, 19h30 à l'église réformée. **Répétition Petit chœur:** mardi 26 août, 19h à l'église catholique. **Ouverture secrétariat:** mercredi 13h30-17h30 et jeudi 8h-11h30. **Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.cathberne.ch/tramata.**

## Évangéliques

■ **CORGÉMONT Église pour Christ Culte:** dimanche 24 août, culte en commun à Corgémont. Lieu: selon la météo. Renseignements au 079 271 79 44. **Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.**

■ **CORMORET La fontaine Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.**

■ **LA CHAUX-D'ABEL Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.**

■ **ORVIN Église mouvement Culte:** dimanche 24 août, 10h. Thème: *Bonne nouvelle, ou fatalité* avec Géraldine Forster. Programme pour les enfants sur place. **Maison de prière:** mercredi 27 août, 20h15. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: église mouvement. **Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey et Éric Naegele 079 816 95 51, contact@eglismvmt.ch, www.eglismvmt.ch.**

■ **SAINT-IMIER Église Évangélique Action biblique Culte:** dimanche 24 août, 10h. Prédication: Pierre-André Joset. Garderie et école du dimanche assurées. **Club des aînés (60 ans et +):** mercredi 27 août, 15h. **Groupe de jeunes (11-19 ans):** vendredi 29 août, 19h. **Groupes de maison:** plus d'infos sur demande. **Groupes de prière:** plus d'infos sur demande. **Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com, www.ab-stimier.ch.**

■ **Église Évangélique Méthodiste, La Béthania Culte:** dimanche 24 août, 9h30 avec Patrick Streiff. **Prière communautaire:** jeudi 28 août à 19h30. **Fourchaux 36, 2610 Saint-Imier, pasteur: Iris Bullinger, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch.**

■ **Église le Roc Soirée AntiZone:** vendredi 22 août de 19h à 21h30 dans nos locaux. Pour les jeunes de 12 ans et plus. Bienvenue à tous! Pour infos: Timothée au 076 675 94 85. **Soirée reprise du groupe de jeunes:** samedi 23 août, 20h. Bienvenue à tous! Pour infos: Aurélien au 079 625 06 85. **Célébration:** dimanche 24 août à 10h avec Noémie Dufour qui va nous parler de son expérience avec Box'Up Crime à Londres UK. Durant la rencontre, il y a une école du dimanche pour les enfants et une garderie pour les plus petits. Accueil café avant et après la rencontre. Bienvenue à tous. **Rendez-vous**

**de prières:** lundi 25 août à 20h. **Goûter de princesses et fête des chevaliers:** samedi 30 août, pour les enfants de 4 à 8 ans. Infos et inscription: Louisa au 078 810 70 89 et Thomas au 079 153 68 87. **Service d'entraide:** écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités:** cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. **Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, www.egliseroc.wordpress.com.**

■ **Église néo-apostolique de Suisse Rue de Châtillon 14, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73, www.stimier.nak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.**

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL Église Évangélique du Pierre-Pertuis Culte et message biblique:** dimanche 24 août, 10h, avec Fabien, survol de la Genèse. **Étude biblique:** mardi 26 août, 20h. **Répétition de chants:** mercredi 27 août, 19h30. **Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.**

## TRAMELAN

■ **Armée du Salut Groupe Ados:** vendredi 22 août, soirée lac/grillades. **Rassemblement salutiste romand:** dimanche 24 août, 10h à Granges-près-Marnand (pas de célébration dans nos locaux). **Groupe 17+:** dimanche 24 août, 19h. **Prière 29B12:** lundi 25 août, 19h30. Nous prions pour vous. **Prière:** mardi 26 août, 9h. **Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armeedusalut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armeedusalut.ch, tramelan.armeedusalut.ch.**

■ **Église Évangélique Baptiste, Oratoire Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 032 487 43 88, www.oratoiretramelan.ch.**

■ **Église Évangélique du Figuier Culte:** dimanche 24 août, 10h, culte avec baptême au Camping des Cerneux, suivi d'un pique-nique canadien. **Groupes de maison:** des groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. **Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch, www.eglisedufiguier.ch.**

■ **Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg Culte musical:** dimanche 24 août, 10h aux Mottes. Groupe juniors, garderie. **Moment de prière et de silence:** mardi 26 août, 13h30 à la rue des Prés. **Couture:** mardi 26 août, 14h à

Mont-Tramelan. **Veillée de prière à la manière de Taizé:** mardi 26 août, 19h30 à l'Église réformée. **Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.**

## Réformées

■ **ERGUËL Paroisses réformées de l'Erguël, (collaboration) Cultes:** dimanche 24 août, cultes d'été à Renan et Villeret, 10h; dimanche 31 août, culte de la collaboration, Courtelary, 10h. **MEUF (Mille Et Une Femmes):** café-tricot chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois, de 14h à 16h à la salle de paroisse de Courtelary, et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois à la cafétéria de la résidence Hébron à Courtelary. Venez tricoter ou crocheter pour offrir aux homes, à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances! Matériel sur place. Prochaines dates: 4 et 17 septembre. **GAPE (Groupe d'accompagnement des personnes endeillées):** mercredi 24 septembre, 18h30 à 20h, rue de la Cure 6, Sonvilier. Une soirée où se dire ou bien seulement se taire face au deuil. Aucune inscription nécessaire. Contact: pasteur Nadine Marschner, 076 611 75 11 nadine.marschner@referguel.ch. **Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catechisme/. Services funèbres (permanence): 0800 225 500, www.referguel.ch.**

■ **CORGÉMONT-CORTÉBERT Culte:** dimanche 24 août, cultes d'été à Villeret et Renan, 10h. **Prière œcuménique:** une courte célébration selon l'esprit de Taizé à lieu chaque mercredi, de 19h15 à 19h40, au temple de Corgémont. **Dîner du dernier mercredi du mois:** mercredi 27 août, à midi, à la salle de paroisse de Corgémont. 8 francs (hors vin) pour un repas en bonne compagnie! Inscriptions jusqu'au lundi 25 août midi auprès de Denis Grosjean au 078 671 70 06. **Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la Chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch. Pasteur: Patrick Schlüter, 076 225 71 76, patrick.schluter@referguel.ch. Présidente: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. Location de la salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24, www.referguel.ch.** ■ **COURTELARY-CORMORET Fête du village de Courtelary:** samedi 23 août matin - voir rubrique de la collaboration. **Culte d'été à Villeret:** dimanche 24 août, 10h, co-voiturage au 076 713 39 55. **Envie ou besoin d'une visite?** contactez la pasteur, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation**

**de la salle de paroisse:** Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch, www.referguel.ch. **Pasteur: Maëlle Bader, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch. Présidente: Verena Mathez, 077 226 05 35, pres.courtelary-cormoret@referguel.ch. Secrétaire: Florence Coureau, 032 944 11 63, courtelary-cormoret@referguel.ch (permanence au bureau le mardi matin). Services funèbres (permanence): 0800 225 500, www.referguel.ch.** ■ **LA FERRIÈRE Culte:** dimanche 24 août, 10h, culte commun en 1/2 région au temple de Renan, officiante Maëlle Bader. **Offres en ligne:** textes, méditations, poèmes et infos utiles sur www.referguel.ch. **Vers l'Église 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétaire: laferriere@referguel.ch. Visites: Suzanne Stauffer 032 961 11 58, Lotti Lanz 032 961 16 43 ou pasteur. Location salle de paroisse: Béa Liechti, 078 811 25 64. 📞📧 rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre les activités. 📱 pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens: Aurore 079 308 79 91, www.referguel.ch.** ■ **RENAN Fête à Renan:** vendredi 22 août, avec diffusion d'un film en plein air *L'appel de la forêt*. Venez nombreux dès 18h derrière l'Ancre avec votre chaise! Apéritif offert par la Commune, boissons et Food-truck à disposition. **Culte d'été:** dimanche 24 août: 10h, au temple de Renan, pasteur Maëlle Bader. **Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Pour location de la salle de paroisse: Anita Vogelbacher, 078 699 22 37. Secrétaire: renan@referguel.ch, www.referguel.ch. Services funèbres permanence: 0800 225 500.** ■ **SAINT-IMIER Cultes:** dimanche 24 août, cultes d'été à Renan et Villeret, 10h. **Préavis:** dimanche 31 août, culte commun de la collaboration, Courtelary, 10h. **Transport pour les cultes à l'extérieur:** D. Bongo 079 427 81 52, jusqu'au vendredi 19h. Jardin participatif de la cure: venez mettre la main à la terre avec nous! Pour tout renseignement, contactez Macaire Gallopin au 076 740 82 50. **Femmes protestantes:** La Baratte vous accueille chaque vendredi matin pour le café-croissant de 9h30 à 11h à la cure. **Après-midis récréatifs des aînés:** mardi 2 septembre, de 14h30 à 17h30 à la cure. **Cultes:** plan annuel des cultes à disposition sur le présentoir de la collégiale et à la cure. **EPER, Aide d'urgence:** nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention 224153-Aide d'urgence Israël/Palestine. **Coin-méditation à la collégiale:** de 7h à 18h30, dans l'abside nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **À disposition de nos aînés:** service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. **Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétaire: 8h30-12h, Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hisped.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, www.referguel.ch.** ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL Culte d'été:** dimanche 24 août, 10h, à Villeret et à Renan. **Accompagnement de la pasteur:** si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, ou une information, vous pouvez faire appel à la pasteur Séverine Schlüter, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à la contacter. **Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteur: Séverine Schlüter, 076 211 37 17, severine.schluter@referguel.ch. Secrétaire: Florence Coureau, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Président: John Broggi, pres.sonceboz-sombeval@referguel.ch, www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval.** ■ **SONVILIER Culte d'été:** dimanche 24 août, 10h au temple de Renan. **A réserver:** culte Autrement en images et musique *Face à la montagne*, le dimanche 7 septembre, 17h15. **Rue de la Cure 6, 2615 Sonvilier. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41, bea.ogi@bluewin.ch. Secrétaire: sonvilier@referguel.ch. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. Permanence des services funèbres: 0800 225 500, www.referguel.ch.** ■ **VILLERET Culte d'été à Villeret:** dimanche 24 août, 10h. **Grillades party:** vendredi 29 août dès 18h, salade, viande, café et dessert. Recettes reversées à un projet

humanitaire. **Rue Principale 35, 2613 Villeret. Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch (à disposition du mardi au dimanche, et présence pastorale au bureau le mercredi 8h-12h). Présidente du conseil de paroisse: Barbara Koenig, pres.villeret@referguel.ch. Secrétaire: ouvert le mercredi 8h30-11h30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch, www.referguel.ch.**

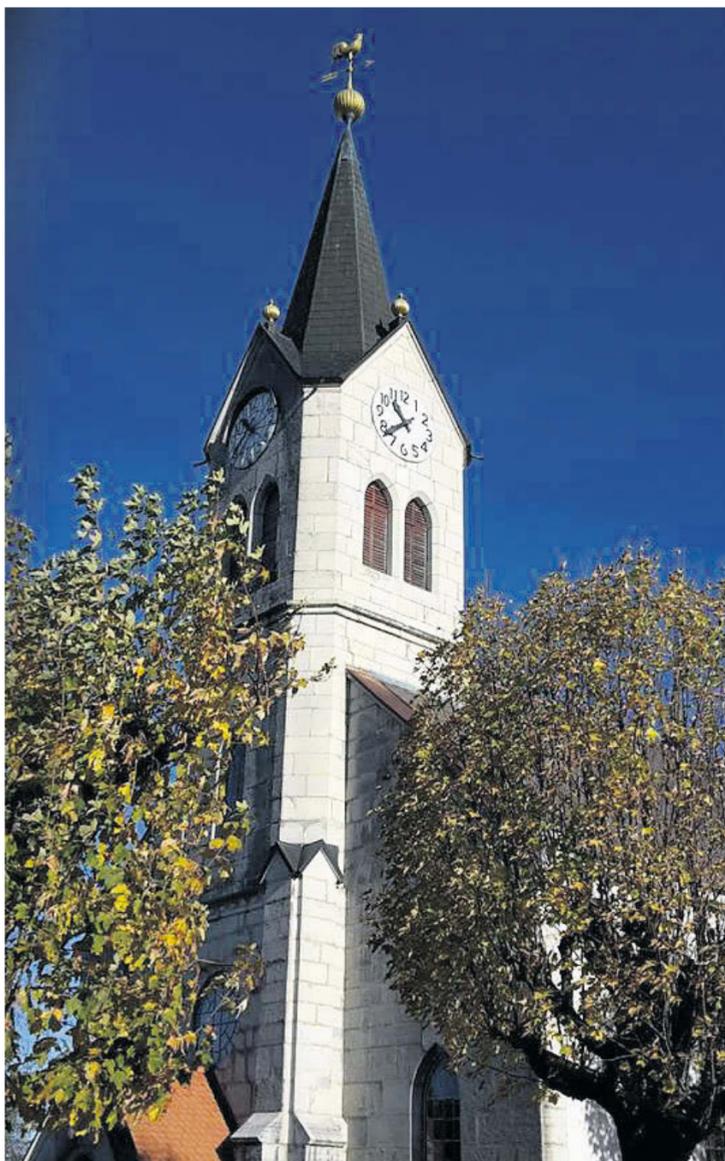
■ **RONDCHÂTEL Paroisse réformée de Rondchâtel Culte:** dimanche 24 août, 10h, à l'église de Péry. Officiant: Gilles Bourquin. Organiste: Marie-Claire Charpillot. Offrande en faveur de Terre Nouvelle. **Proposition d'intercession:** dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Moutier. **Aînés Péry-La Heutte:** mercredi 3 septembre, 11h30, repas-rencontre, salle de paroisse, Péry. Il est nécessaire de s'inscrire pour les repas-rencontre, merci de vous adresser à Garance Wermeille au 032 485 10 27 ou par whatsapp au 077 522 82 65. **Fruits TerrEspoir:** livraisons le 3 septembre à Péry, le 4 septembre à Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 4 septembre. Péry: renseignements auprès de Nathalie Boillat, 032 481 13 48. Orvin: renseignements à la laiterie Jeandrevin, 032 358 11 89. **La Retrouvaille:** la sortie de la Retrouvaille du mois d'août nous amènera au bocciodrome à Corgémont. Frédy Villard organise un après-midi à pratiquer la boccia le vendredi, 29 août. Rendez-vous à 13h30 sur les places de parc derrière l'école à Orvin. Veuillez-vous inscrire au plus tard jusqu'à lundi, 25 août chez Frédy Villard au 032 358 16 37. Les activités de la Retrouvaille sont ouvertes à toutes et à tous. **Permanence pour les services funèbres:** 079 724 80 08. En cas de répondeur, déposer un message. **À votre disposition:** visite, temps de discussion ou échange de message, coordonnées ci-après. **Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchatel.ch. Pasteurs: Gilles Bourquin 079 280 20 16 (en congé d'études jusqu'au 31 juillet 2025), Valérie Gafa 078 218 07 47. Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry): 032 485 11 85. **Catéchisme, cycle I et II: Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16, Olivier Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III: Valérie Gafa (pasteur) 078 218 07 47, Anne Noverraz (catéchète pro.) 079 852 98 77, www.paroisse-rondchatel.ch.****

■ **TAVANNES Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten Gottesdienst:** 24. August, 10 Uhr, Kirche Moutier. **Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16.**

■ **TRAMELAN Paroisse réformée Culte Par8:** dimanche 24 août, 10h, collégiale Saint-Germain, Moutier; culte d'ouverture du catéchisme. Taxi depuis Tramelan, prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 078 808 98 28. **Jardin d'été:** jusqu'au 23 août, jardin de la cure Bel-Air à Reconvilier; vendredi 22 de 17h30 à 21h; samedi 23 de 9h30 à 12h. Slow market, bar & food-trucks. Vendredi, concert live avec le groupe Vitamines et samedi, matinée bien-être avec gymnastique douce et ambiance spirituelle, suivie d'un petit-déjeuner convivial. Des festivités et des animations pour tous les âges. Rens. pasteur Caroline Witschi 076 580 01 06. **Veillée de prière à la manière de Taizé:** mardi 26 août, 19h30, église. Taxi sur appel, prière de s'annoncer entre 18h et 18h30 au 079 502 79 63. **Chorale Cantemus:** contacts L. Gerber, 032 487 64 84, libegerber@bluewin.ch ou T. Schmid, 032 487 53 16, pollux.schmid@gmail.com. **Célébrations œcuméniques aux homes:** merci de vous renseigner auprès des secrétariats des homes. **Grand-Rue 146a, 2720 Tramelan, 032 487 48 20. Présidente de paroisse: Évelyne Hiltbrand, jeudi 14h-16h ou sur rendez-vous, evelyne.hiltbrand@par8.ch. Secrétaire: Lorena von Allmen, mardi 9h - 11h ou sur rendez-vous, tramelan@par8.ch. Pasteur Caroline Witschi, 076 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. Services funèbres (permanence) 0848 77 88 88, www.par8.ch 📞📧 www.facebook.com/paroissereformeeTramelan.**

## Témoins de Jéhovah

■ **SAINT-IMIER Réunion de semaine:** le mardi à 19h15. Lors de nos réunions, l'entrée est libre et il n'y a pas de quête. **Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org.**



Église de La Ferrière

# Sécurité routière à Péry-La Heutte : rappel des règles de circulation

La rentrée scolaire a eu lieu cette semaine et les enfants circulent à nouveau nombreux dans nos rues et aux abords des écoles. C'est l'occasion de rappeler à toutes et tous l'importance du respect des règles de circulation à l'intérieur de nos villages de Péry et de La Heutte.

## Limitation de vitesse et zones 30

L'ensemble des rues communales et de la route cantonale traversant Péry-La Heutte sont désormais intégrées à une zone 30. Ce régime vise à améliorer la sécurité, réduire les nuisances liées au trafic et favoriser la mobilité douce. Nous rappelons que le respect strict de la limitation de vitesse est essentiel pour protéger les piétons, les enfants, les cyclistes et tous les usagers vulnérables.

## Passages pour piétons et priorité

Contrairement à une idée répandue, dans une zone 30, les passages pour piétons ne sont en principe pas aménagés. Des exceptions existent toutefois, notamment aux abords des écoles (tel qu'aux alentours des écoles de Péry), où des aménagements spécifiques sont maintenus pour garantir une meilleure sécurité. De plus, selon la législation, les piétons n'ont PAS la priorité. Ils peuvent traverser où ils le souhaitent, mais n'ont pas de priorité systématique. Les véhicules motorisés (automobiles, motos, vélos) sont prioritaires, mais doivent rester vigilants et s'attendre à ce que des piétons traversent. En principe la priorité de droite prévaut dans l'ensemble des deux villages de Péry et La Heutte.

## Sécurité aux entrées et sorties du village

Une attention particulière doit également être portée aux entrées et sorties de nos villages, en particulier dans les zones de transition entre les secteurs limités à 50 km/h et les zones 30 km/h. Ces zones sont des points sensibles où des vitesses excessives

peuvent rapidement devenir dangereuses pour les piétons et les riverains.

## Appel à la responsabilité de chacun

La Commune de Péry-La Heutte, en collaboration avec le Canton de Berne et les entreprises mandatées, a œuvré ces dernières années à réaménager les routes communales et cantonales afin de renforcer la sécurité. Mais la réussite de ces efforts dépend avant tout de la vigilance et du comportement de chaque usager de la route.

## Fonctionnement des bus scolaires dans nos villages

La rentrée est l'occasion d'informer ou de rappeler le fonctionnement des différents bus scolaires qui circulent dans nos villages de Péry et de La Heutte. Trois types de bus desservent désormais nos écoles et établissements partenaires :

### 1) Bus scolaire des écoles infantine et primaire

Il s'agit des bus noirs de l'entreprise MiniBus Tour, qui assurent les navettes entre La Heutte et Péry. À Péry, le bus se met en travers de la route à hauteur de l'école infantine afin de charger et décharger les enfants en toute sécurité. Rappel important : Il est strictement interdit de tenter de dépasser le bus lorsqu'il est ainsi arrêté. Merci de patienter une à deux minutes, le temps nécessaire pour assurer la sécurité des enfants.

### 2) Bus scolaire de l'École secondaire du Bas-Vallon (ESBV)

Ce bus est blanc et bénéficie de l'autorisation de remonter la rue des Maléchielles afin d'éviter le même trajet que les bus noirs de MiniBus Tour (qui passent, eux, par le centre du village). Il effectue son demi-tour à la hauteur du CAJ (bâtiment du centre communal) puis repart dans le même sens que son arrivée. Là encore, nous vous demandons d'être attentifs et respectueux lors des manœuvres du



bus, en particulier lorsqu'il charge ou décharge les élèves.

### 3) Bus de la Fondation You Count

Depuis ce lundi, la Fondation You Count a pris ses quartiers dans l'ancienne école de La Heutte. Cette institution dispose de son propre système

de transport, organisé en collaboration avec FUNICAR. Un bus assure uniquement les trajets du matin (arrivée des élèves) et du soir (retour des élèves). Aucun service intermédiaire n'est prévu en journée.

Nous invitons donc les conducteurs à redoubler de prudence, à respecter

les limitations de vitesse et à se montrer attentifs aux enfants et piétons qui empruntent quotidiennement nos rues. En vous remerciant de votre collaboration et de votre sens civique, la Commune vous souhaite une bonne rentrée et des déplacements en toute sécurité. ■ CM

## Entretenir le pâturage et préserver la biodiversité

Samedi 23 août, rendez-vous à 9 h sur le parking du Centre communal

La Bourgeoisie de Péry et la Municipalité de Péry-La Heutte invitent la population ce samedi 23 août à 9 h, au parc du Centre communal, pour la journée d'entretien du pâturage.

Objectif : passer un moment convivial tout en préservant la biodiversité. Ensemble, les participant(e)s contribueront à préserver la biodiversité locale en nettoyant le pâturage et en luttant contre les plantes invasives, notamment la ronce d'Arménie qui menace l'équilibre naturel des lieux.

L'outillage est fourni, mais de bonnes chaussures sont conseillées. Grillades, salades et boissons sont offertes.

Une belle occasion d'agir pour la nature tout en partageant un moment chaleureux ! ■ BOURGEOISIE ET CM



## PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

# Renouvellement du Conseil de paroisse

## Appel aux candidatures

La législature actuelle du Conseil de paroisse arrivera à son terme à la fin de l'année 2025. À cette occasion, trois membres termineront leur mandat.

Nous recherchons donc trois personnes motivées et disposées à s'engager au sein du Conseil de paroisse.

## Profil souhaité

- Intérêt pour la vie paroissiale et communautaire
- Esprit d'équipe et sens de l'écoute
- Disponibilité pour participer aux séances du Conseil (en moyenne 1 séance par mois)

## Rôle du Conseil de paroisse

Le CP veille à la bonne marche de la paroisse, prend les décisions courantes et prépare les projets soumis à l'assemblée paroissiale.

## Représentation des villages

Selon notre règlement d'organisation, il est prévu – dans la mesure du possible – qu'un représentant provienne de chaque village composant

la paroisse. Les sièges vacants concernent Romont, Plagne, Frinwillier et Péry. Si aucun(e) candidat(e) de ces villages ne se manifeste, la recherche sera élargie à l'ensemble du territoire paroissial.

## Intéressé(e) ?

Nous serions heureux de vous rencontrer pour vous présenter le rôle plus en détail. Merci de prendre contact avec le secrétariat paroissial : [contact@paroisse-rondchatel.ch](mailto:contact@paroisse-rondchatel.ch), [www.paroisse-rondchatel.ch](http://www.paroisse-rondchatel.ch) ou la présidence du Conseil de paroisse au 079 359 42 57 d'ici au 30 octobre. ■ VG

**Actuel. Proche. Essentiel.**

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

## AVIS MORTUAIRE

C'est avec une profonde tristesse que nous faisons part du décès de

**Monsieur  
Robert Nikles**

père de notre associé et collègue Alain Nikles.

En cette douloureuse circonstance, la direction et l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise Grünenwald-Nikles SA tiennent à lui témoigner leur soutien et leur amitié.

Nous lui adressons ainsi qu'à toute sa famille nos plus sincères condoléances.

## AVIS MORTUAIRE

*Repose en paix*

Son épouse: Josette Nikles  
Ses enfants: Alain et Malorie Nikles, leurs enfants  
Cloé, Lilo  
Carole Nikles et son ami Georges  
Son frère: Jean et Colette Nikles

Son compagnon fidèle: Channel

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur  
Robert Nikles**

qui nous a quittés paisiblement à son domicile dans sa 84<sup>e</sup> année.

Saint-Imier, le 14 août 2025

Adresse de la famille: Josette Nikles  
Sur le Pont 7A  
2610 Saint-Imier

Selon son désir, le dernier adieu a eu lieu dans la stricte intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

## AVIS MORTUAIRE



Le Ski-Club Chasseral, Saint-Imier a la tristesse de faire part du décès de

**Robert Nikles**

*Membre d'honneur*

Nous présentons nos sincères condoléances à son fils Alain, membre actif de la société, ainsi qu'à sa famille.

## AVIS MORTUAIRE

*Nos chemins se sont croisés  
il y a bien longtemps, maintenant  
tu n'es plus parmi nous, mais tous  
les souvenirs qu'il nous reste,  
nous rappelleront toujours la chance  
que nous avons eue de t'avoir à nos côtés. D.L.*

*Der Tag neigt sich zu Ende,  
es kommt die stille Nacht.  
Nun ruht, ihr müden Hände,  
das Tagwerk ist vollbracht.*

Son épouse: Hedwig Leiser-Wyssen  
Ses enfants: René et Ruth Leiser-Villamizar  
et leurs enfants Stéphan, Vanessa  
Marcel et Blanca Leiser-Alvarez  
et leurs enfants Mélanie et son ami Manuel, Daniela

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur  
Jakob Leiser**

leur cher adorable époux, papa, beau-papa, adorable grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami qui s'est endormi dans sa 95<sup>e</sup> année.

Cortébert, le 14 août 2025

Adresse de la famille: Hedwig Leiser  
Grand Rue 4  
2607 Cortébert

Le dernier adieu a eu lieu le samedi 16 août à l'Église réformée de Cortébert.

Der letzte Abschied fand am Samstag, den 16. August in der Kirche Cortébert statt.

Nous exprimons notre profonde reconnaissance à l'hôpital de Saint-Imier, et spécialement au personnel de la Résidence Les Fontenayes, pour la qualité des soins prodigués et la bienveillance dont a bénéficié notre cher Jakob tout au long de son séjour.

Cet avis tient lieu de faire-part

## AVIS MORTUAIRE



Les Yodleur-Club Tramelan et Jodlerklub Gemsflue Péry-La Heutte ont le profond regret de faire part du décès de

**André Aebersold**

Ancien vice-président, membre d'honneur et estimé camarade.

## AVIS MORTUAIRE

*Tu n'es plus là où tu étais  
mais tu es partout où je suis.  
Victor Hugo*

C'est avec une profonde émotion que nous vous annonçons le départ de notre cher papa, beau-papa, grand-papa, frère, parent et ami

**Monsieur  
Claude Chaignat**

qui s'en est allé rejoindre sa tendre épouse quelques jours après ses 80 ans.

Ses filles: Sandrine Monney-Chaignat,  
sa fille Léa, son compagnon Martin Patenaude  
et ses enfants

Laurence Dubied-Chaignat, son mari Lionel  
et leurs enfants Dan et Laura

Son frère: Raymond Chaignat et sa compagne Yvette  
ainsi que les familles parentes et alliées.

La Heutte, le 13 août 2025

Adresses de la famille: Sandrine Monney La Communance 6 2516 Lamboing  
Laurence Dubied Le Clos 15 2606 Corgémont

Nous remercions sincèrement M<sup>me</sup> D<sup>r</sup> Hotz et Monsieur D<sup>r</sup> Nettekoven. Selon les vœux de la famille, la cérémonie s'est déroulée dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

## AVIS MORTUAIRE



*Que ceux qui l'ont connue et aimée  
gardent d'elle l'image d'une douce  
lumière comme un rayon de soleil  
au milieu des fleurs.*

C'est avec une immense tristesse et un amour infini que nous vous faisons part du décès de

**Denyse Prêtre-Dyens**

qui s'est éteinte paisiblement le 14 août dans sa 89<sup>e</sup> année entourée de l'affection des siens.

Ses filles: Cosette, son ami Tiziano et ses enfants  
Florence et sa compagne Huguette

Ses petits-enfants: Danny et Katia  
Anthony, Emilie et leurs enfants  
Liame et Pablo

Ainsi que les familles parentes et amies.

Elle laisse derrière elle un parfum de tendresse, des éclats de rire suspendus dans nos mémoires et la douceur de ses gestes gravée à jamais dans nos cœurs.

Sa lumière continue de briller au-delà des nuages, guidant nos pas comme elle l'a toujours fait.

Selon le désir de Denyse, les adieux ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille: Cosette Prêtre  
Grand Rue 12  
2606 Corgémont

Cet avis tient lieu de faire-part

Réclame

**F. VORPE**  
POMPES FUNÉBRES  
A votre écoute  
Service jour et nuit  
Espace famille - Salle de recueillement  
032 489 12 38 / 079 250 39 04  
www.pfvorpe.ch

# Des places à la crèche, qui apprécie ses nouveaux locaux

La crèche municipale vient d'entrer dans ses nouveaux locaux, sous le toit de la Maison de l'Enfance.

Le bâtiment subit actuellement ses ultimes finitions et en particulier les aménagements des salles qui accueilleront l'École à journée continue (EJC) et les classes enfantines de 1H et 2H, à la rentrée d'après vacances automnales 2025.

## Continuité rassurante et bienveillance générale

Dès l'automne prochain, les enfants pourront donc passer leurs premières années hors domicile sous le même toit, dans un cadre adapté architecturalement à leur âge et à leur évolution, avec l'encadrement d'un personnel professionnel qui applique la bienveillance à leur égard.

De quoi rassurer les bambins et leur offrir les meilleures conditions de croissance et de développement.

Désormais, l'institution de la toute petite enfance s'appelle Crèche de la maison de l'Enfance et offre une quarantaine de places. Elle accueille,



Les locaux flambants neufs sont de surcroît décorés de manière à enthousiasmer les plus petits, qu'ils aient ou non le pied marin



Sous le toit de la maison de l'Enfance, un cadre chaleureux attend les plus jeunes gastronomes

rappelons-le, les enfants dès 4 mois et jusqu'à leur entrée à l'école obligatoire.

Il reste actuellement des places disponibles dans tous les groupes d'âge.

Intéressé(e) à confier votre enfant à des pros attentifs, chaleureux et œuvrant dans un cadre idéal? N'hésitez pas à contacter Jessica Jeanneret, directrice, ou Noémie Cannatella, sa remplaçante, au 032 489 33 89, durant les heures d'ouverture.

Vous trouverez également des renseignements sur le site internet de la crèche, à l'adresse [www.sonceboz.ch/creche](http://www.sonceboz.ch/creche).

## Merci à toutes et tous

Le Conseil municipal profite de remercier ici le personnel de la crèche, ainsi que le chef concierge et les voyers communaux, pour leur grand engagement durant le déménagement

et l'installation de la crèche sous son nouveau toit.

Précisons encore qu'outre les derniers travaux intérieurs, les spécialistes procèdent actuellement à la création des places de jeux qui seront bientôt mises à la disposition de la crèche, respectivement des trois classes enfantines. ■ CM

[www.sonceboz.ch/creche](http://www.sonceboz.ch/creche)

## Bureau de vote

Le Conseil municipal a validé lundi soir le bureau de vote formé pour les scrutins fédéral et cantonal du 28 septembre prochain, dans la composition suivante: présidente, Agata Klepczuk; secrétaire, Jordan Aires Meuret; membres, Jérôme Aubry, Christa Baumgartner, Ludovic Bärffuss, Valérie Berisha; remplaçants, Matteo Bertone, Marion Binz, Emmanuel Bise, Charline Blaizot. ■ CM

## Rencontre tripartite

Les élu(e)s des communes de Cortébert, Corgémont et Sonceboz-Sombeval vont tenir, le 18 septembre prochain, leur traditionnelle rencontre annuelle. À cette occasion, ils aborderont divers sujets qui intéressent les trois collectivités et réfléchiront à de potentielles collaborations efficaces.

Cette année, notre voisine de Corgémont se charge d'organiser et accueillir cette manifestation. ■ CM

## Élections municipales: des sièges disponibles

Les élections municipales 2025 ont été fixées officiellement au dimanche 30 novembre prochain.

À cette occasion, l'Exécutif local sera renouvelé dans son intégralité; les six sièges du Conseil municipal et celui du maire seront donc remis en jeu.

On précisera qu'à ce stade déjà les choses sont claires: plusieurs sièges seront disponibles.

Les listes de candidat(e)s devront être déposées auprès de l'administration municipale, jusqu'au 17 octobre à 12h dernier délai.

Des publications officielles (dans les pages de la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary qui se trouve chaque semaine en fin de la présente

publication) dispenseront tous les détails pratiques les vendredis 5 et 26 septembre prochains.

## Engagez-vous

D'ores et déjà, les personnes intéressées par la vie locale sont invitées chaleureusement à envisager leur candidature. On rappellera que notre commune se porte fort bien et qu'elle mène actuellement de beaux projets, enthousiasmants.

Vous avez des questions concernant le fonctionnement de notre Exécutif? N'hésitez pas à contacter le maire, Claude-Alain Wüthrich, qui dispense volontiers tous les renseignements souhaitables. ■ CM

## Tapage nocturne: mesures en vue

Depuis quelque temps, du tapage nocturne est constaté et déploré dans la localité, qui est le fait de jeunes du lieu et de l'extérieur. Ces dérangements devenant récurrents, la Municipalité a décidé de réfléchir aux dispositions qui seront prochainement mises en place pour mettre un terme à toutes les

formes d'irrespect qui peuvent nuire au bien-vivre ensemble.

Par avance, chacune et chacun, jeune ou moins jeune, habitant d'ici ou d'ailleurs, est remercié de veiller à respecter le sommeil de la population, le repos nocturne des uns et des autres, et de ne pas souiller les rues par des déchets. ■ CM

## Déchets illicites: 500 francs d'amende

Une personne provenant du Vallon de Saint-Imier, mais pas de notre commune, a été surprise alors qu'elle déversait une grande quantité de déchets non conformes dans nos conteneurs semi-enterrés.

On rappellera que lesdits conteneurs sont destinés exclusivement aux déchets ménagers contenus dans des sacs officiels orange, estampillés Sonceboz-Sombeval. Une amende de 500 fr. a été infligée à la personne fautive. ■ CM

## UNIS'ON

## C'est l'occaz' au local...



Nous faisons de la place dans nos rayons pour les articles automne/hiver. C'est pourquoi nous serons ouverts le samedi 6 septembre de 9h à 17h, ravis de vous accueillir à cette occasion.

Habits femme, homme, enfant printemps/été, articles de puériculture

et de sport, jeux, jouets, livres, chaussures... vous y trouverez sûrement votre bonheur. De plus, des hot-dogs seront en vente de 11h30 à 13h30. Alors à bientôt à la rue de la Gare 62. ■ GG

**Samedi 6 septembre de 9h à 17h**  
**Rue de la Gare 62**

# Accueil des nouveaux habitants

Le Conseil municipal de Corgémont convie les nouveaux habitants de la commune à une soirée d'accueil conviviale, qui se tiendra le jeudi 11 septembre à 18 h 30 à la salle de spectacles (rue des Collèges 1).

Cette cérémonie s'adresse à toutes les personnes installées à Corgémont entre juillet 2023 et août 2025. Elle constitue une belle opportunité de découvrir la commune, ses autorités ainsi que les sociétés locales qui font vivre le village.

Un espace sera aménagé pour permettre aux sociétés de se présenter. Les nouveaux arrivants auront ainsi la possibilité de dialoguer directement avec les autorités municipales et les représentants des sociétés locales, dans une atmosphère conviviale.

Les invitations personnelles seront prochainement distribuées dans les boîtes aux lettres des nouveaux habitants.

## Appel aux sociétés locales

Le Conseil municipal invite les sociétés locales à participer à cette rencontre. Celles qui n'auraient pas reçu de courrier d'information sont priées de s'annoncer auprès du bureau municipal, d'ici au 31 août 2025, à l'adresse suivante: [admin@corgemont.ch](mailto:admin@corgemont.ch). ■ **CM/IAQA**

## Délégations diverses

La commune municipale sera représentée par les conseillers Marc Christen et Ariel Junod, le 3 septembre, lors de l'Assemblée générale d'Énergie Corgémont SA à Corgémont.

Le 6 septembre, le vice-Maire Vincent Musolino participera à la partie officielle de la 25<sup>e</sup> édition de la course pédestre Villeret-Chasseral-Villeret.

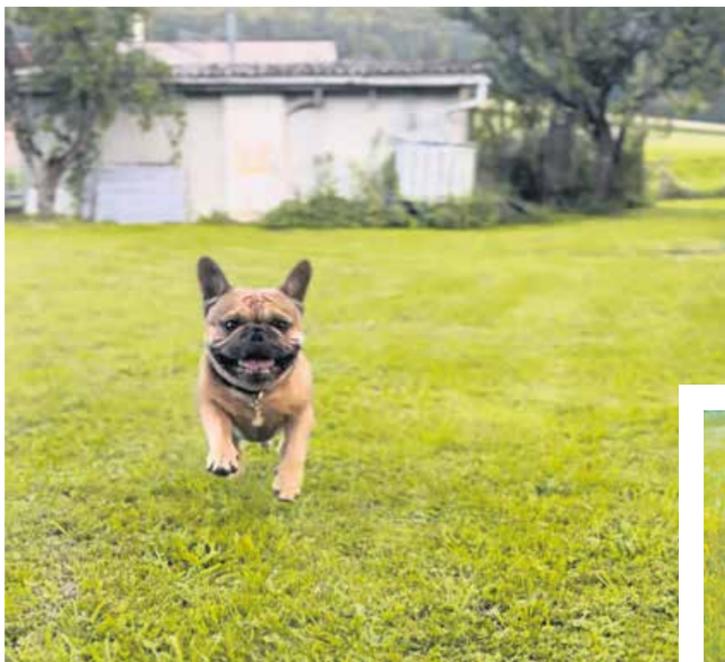
Le 7 septembre, le maire Michel Tschan assistera à la journée officielle du Tir régional du Jura bernois 2025, organisée à Reconvilier.

Damien Hügi, conseiller, représentera la commune au Forum 3<sup>e</sup> âge du Jura bernois, qui se tiendra, le 30 octobre à Sonceboz. ■ **CM/IAQA**



Bienvenue à Corgémont

## Crottes de chien



De nombreuses crottes de chien sont constatées près de la place de sport du collège. Les propriétaires sont

priés de prendre les mesures nécessaires pour ramasser les déjections. ■ **CM**

## Représentations

Nicolas Bürgi se rendra à la Journée suisse du bois organisée par les milieux concernés le 13 septembre, notamment à la Scierie SYB de Sonvilier. Une délégation se rendra également à la journée de fête de la Maison au bord de leau du 6 septembre. ■ **CM**

## Approbation

Le procès-verbal de l'assemblée municipale a été approuvé, il n'a donné lieu à aucune opposition suite à l'affichage. ■ **CM**



## Permis de construire

Une collaboration étroite a été engagée à titre d'essai d'une année avec le bureau Sigeom (géomètres) pour la gestion des permis de construire. Cet essai vise à déterminer si une collaboration à plus long terme est possible.

La gestion des permis devenant de plus en plus complexe, une solution avec des professionnels concentrés sur ce thème est apparue comme une

option favorable. Pour les requérants, rien ne change puisque les demandes seront toujours déposées au bureau municipal via e-bau, et les coûts resteront facturés selon le règlement valable.

Un bilan sera fait ultérieurement, et si la collaboration était appelée à se pérenniser, l'objet sera soumis à l'assemblée municipale. ■ **CM**

## PAL

La modification mineure du Plan d'aménagement local n'a donné lieu à aucune contestation et la publication a été portée à la connaissance de l'OACOT. L'office devrait incessamment mettre le point final à la procédure d'approbation. ■ **CM**

## Porte-à-porte

La société Lazoona a informé le Conseil municipal d'une campagne de porte-à-porte qui aura lieu jusqu'au 26 septembre en faveur de l'association Save the children. ■ **CM**

## Décor de Noël

Le Conseil municipal a décidé de remplacer 7 décors de Noël installés sur les lampadaires, les anciens montrant de sérieux signes de faiblesse. La dépense est de l'ordre de 8 à 9000 francs. ■ **CM**

## Reprise

Le Conseil municipal s'est déjà réuni deux fois depuis les vacances d'été, soit le 4 et le 18 août. C'est l'occasion de souhaiter une bonne reprise à toute la population ainsi qu'aux élèves de l'école qui sont aussi de retour sur les bancs. ■ **CM**

SYNDICAT DES EAUX COURTELARY-CORMORET

# Réservez le 6 septembre, pour la Journée de l'eau!

Le Syndicat des eaux de Courtelary-Cormoret, le SEAUCC en abrégé, organise cette fin d'été une journée tout entière consacrée au précieux liquide dont il s'occupe sur nos deux localités. Une exposition importante et variée, visible de 9 h 30 à 15 h 30, formera le cœur de cette journée.

## Que d'informations passionnantes!

Ouverte à toutes et tous, cette exposition permettra au public de découvrir le SEAUCC et les réseaux des deux communes, mais également les aspects financiers de l'alimentation en eau potable, ainsi que le très important et pointu Manuel de qualité auquel le syndicat intercommunal doit répondre précisément et continuellement.

La surveillance du réseau, celle des consommations, ainsi que la détection des fuites, seront détaillées elles aussi.

Cerise sur le gâteau, on pourra également découvrir sur place les équipements des sapeurs-pompiers Centre-Vallon; rappelons que ceux-ci, d'une part utilisent de l'eau dans la lutte contre certains sinistres, d'autre part nous protègent de cette eau lorsqu'elle se déchaîne, en sauvant les personnes, les animaux et les biens en cas d'inondation notamment. Des jeux et autres concours seront également proposés aux visiteurs du 6 septembre.



L'eau potable, un bien précieux s'il en est, mérite amplement une journée dédiée

## Une table ronde et une visite

Sur le coup de 10 h 30, divers acteurs de ce secteur, ainsi que de domaines liés, mèneront un débat public consacré à la qualité de l'eau potable, à sa composition bactériologique et chimique, ainsi qu'à son prix. À souligner que le public pourra ensuite adresser ses questions aux intervenants.

Une brève partie officielle, à 11 h 15, sera suivie de l'apéritif servi à toutes et tous les visiteurs.

À ce déjà riche programme s'ajoutera encore l'intéressante visite du réservoir de Solboz, dès 13 h 30 à Cormoret. Les personnes en forme seront invitées à rallier le site à pied avec un accompagnateur, tandis qu'un minibus sera affrété pour tous les intéressés à mobilité réduite; le départ de ce véhicule commun est prévu à 13 h 15 devant La Poste.

On précisera encore que la veille, donc le vendredi 5 septembre, le SEAUCC accueillera les élèves du syndicat CoViCou. ■ SEAUCC

Samedi 6 septembre, 9 h 30-15 h 30  
Espace Nicolas Béguelin, Fleur-de-Lys

## COURTELARY EN FÊTE

# Un air des Caraïbes, les 22 et 23 août

Venez prolonger les beaux jours à Courtelary del mar ce vendredi avec nous!

La fête débutera, au port, à 18 h, en musique, avec la chorale éphémère créée spécialement pour l'occasion. Cette chorale locale compte trente choristes du coin qui se sont retrouvés lors de 4 répétitions avec la musicienne Fanny Anderegg. Comme l'année dernière, nous vous avons préparé quelques autres surprises spectaculaires! A ne pas manquer!

La suite de la fête se déroulera dans les stands des sociétés locales qui vous auront préparé divers plats inspirés par le thème des Caraïbes.



## Musique

Vendredi: 18 h: chorale éphémère del sol; 20 h-20 h 45: Mus'en'si; 21 h 30-22 h 45: Tiza Brown; 00 h-3 h: DJ Alan J.

Samedi: 11 h 30-12 h 30: accordéonistes de Tavannes; 14 h-15 h 30: Jeunes Talents; 18 h 30-19 h 15: Steelband Lyss; 19 h 45-20 h 30: Steelband Lyss; 20 h 15-21 h 15: Atomic Bomb; 21 h 45-00 h: Les P'tits Chats, Human Jukebox; 00 h 30-3 h: DJ AH.

## Autres animations

Surf mécanique, bateau gonflable, escrime, carrousel, chasse au trésor, limbo, lancer franc, piments challenge, samedi-fit, footing-découverte, contes, marchés, animation théâtrale, karaoké, dégustation de rhums...

## Badge

Comme les années précédentes, le fameux badge de la fête sera vendu 5 francs pièce. En achetant un badge, vous soutenez la fête et participez à la tombola. Les 100 lots pourront être retirés pendant la fête. Merci à tous les donateurs et sponsors! N'oubliez pas de gratter la zone grise

pour découvrir si vous avez gagné! Les lots sont à retirer sur place aux heures d'ouverture affichées sur le programme. Bonne chance!

## Taverne de la Suze

Les pirates des plus doux aux plus féroces sont attendus à la taverne pour danser et chanter durant les Silent Partys. Ce lieu abrite un bar où il fait bon se ravitailler. La recette de la caisse couvrira une partie des frais de la fête et 1 franc par cocktail vendu soutiendra une association pour les jeunes de la région.

## Programme

Il a été diffusé dans l'édition précédente de ce journal. Il est publié sur les réseaux sociaux et sera affiché sur place durant la fête.

## Plage propre

Merci aux locaux de retirer tous les véhicules (à moteur ou à voile) de la rue de La Fleur de Lys avant 7 h, le samedi matin, pour permettre l'installation du marché.

■ DE SA PIROGUE, ÉMILIE



## Séance d'information

Les citoyennes et citoyens de Villeret devront se prononcer, le 28 septembre prochain, sur une demande de crédit de 1 850 000 francs pour la rénovation du bâtiment de la halle de gymnastique, construit en 1982.

La population de Villeret est invitée à participer à une séance d'information agendée le mardi 9 septembre

à 19 h 30 à la salle Chasseral, au collège (rue Principale 25, 1<sup>er</sup> étage).

Lors de cette séance, le projet dans son ensemble ainsi que le budget et le calendrier des travaux seront présentés à la population. Il sera également répondu aux questions de la population en relation avec cette rénovation importante de la halle de gymnastique. ■ CM

## Ça me dit marche!

Les citoyennes et citoyens de Villeret sont invités à participer à la matinée intitulée ça me dit marche! qui aura lieu le samedi 30 août. Le rendez-vous est à 9 h 45 sur la place du Village pour une visite de la réalisation des travaux d'aménagement du Bez, en compagnie de spécialistes

ayant œuvré à la réalisation de ce projet important de lutte contre les crues et de revitalisation du ruisseau du Bez.

À l'issue de la balade, un apéritif sera servi au jardin public aux participants. Le Conseil municipal se réjouit de votre présence. ■ CM

## Analyses de l'eau

Voici les résultats du dernier rapport d'analyse réalisé par RuferLab, suite à notre prélèvement du 21 juillet à la rue Principale 51.

Température 13,5° C; *Escherichia coli* / germe(s)/100 ml: 0; entérocoques / germe(s)/100 ml: 0; germes aérobies

/ germe(s)/ml: 0. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni *Escherichia coli*, ni entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml. ■ CM



## Délégations

Dave Von Kaenel et Raphaël Torreggiani participeront au tir des autorités en marge de la manifestation du Tir régional du Jura Bernois, le jeudi 11 septembre à Sonceboz.

Mélanie Keller-Berger représentera la commune de Villeret à l'assemblée générale de la Société S.I Diapason SA, le jeudi 4 septembre à Saint-Imier.

Richard Habegger participera à l'inauguration des nouveaux locaux du Parc Régional Chasseral, le mardi 26 août prochain à Saint-Imier. ■ CM

## Modération du trafic

### Quartier nord du village

Le Conseil municipal a décidé de lancer une étude relative à la limitation de la vitesse et la modération du trafic des rues suivantes: rue Neuve, rue des Planches, rue des Sources, rue de l'Orée du Bois et rue de la Côte.

Le Conseil municipal informera des mesures à mettre en place dès que les résultats de l'étude seront connus. ■ CM

## Marquage des places de parcs

Le Conseil municipal a mandaté une entreprise pour effectuer le marquage au sol des places de parcs à la suite des travaux de remise en état de la rue de la Combe Grède et à la rue de la Vignette. ■ CM

Délai rédactionnel

Mercredi 9 h  
fac@bechtel-imprimerie.ch

# Fermeture des rues du Soleil et Paul-Charmillot

## 1<sup>re</sup> édition du critérium

En raison de la tenue du critérium le vendredi 22 août, les rues du Soleil et Paul-Charmillot, ainsi qu'une partie de la rue de la Carrière, seront fermées dès 18 h jusqu'à 22 h environ. Le stationnement le long du parcours y sera

interdit dès 11 h 30. Le Conseil municipal remercie les riverains et les automobilistes pour leur compréhension et rappelle qu'il est impératif que la signalisation soit respectée afin d'assurer la sécurité de toutes et tous.

Les détails au sujet de cette manifestation se trouvent sur le site [www.aijc.ch](http://www.aijc.ch) et la page Description – Critérium de Saint-Imier – MSO.

■ CM



# Représentations du Conseil municipal

Le Conseil municipal in corpore participera à l'inauguration des nouveaux locaux du Parc régional Chasseral le 26 août.

Le 26 août, Josika Iles se rendra à une séance d'information et de participation organisée par la commune de Villeret, sur le thème du plan d'aménagement des eaux de la Suze.

Corentin Jeanneret et Gisèle Tharin ont pris part au petit-déjeuner des services de la Chambre d'économie

publique Grand Chasseral le 20 août, sur le thème *instruments modernes du commerce extérieur pour les PME*.

Corentin Jeanneret, en tant que député-maire, participera à la journée officielle du Tir régional du Jura bernois le 7 septembre.

Olivier Zimmermann participera à l'assemblée générale de Diapason SA le 4 septembre. Il prendra également part le 24 septembre, avec Gérard Dessales, à la séance plénière du CJB. ■ CM

# Ramassage du papier

Samedi 23 août



Ce samedi 23 août en matinée, les jeunes footballeurs du Team Vallon sillonneront les rues de Saint-Imier pour le traditionnel ramassage du vieux papier. Il est rappelé que journaux, magazines, illustrés et prospectus doivent être déposés au bord de la route en paquets ficelés. ■ CM

# Nonagénaire

Le 15 août dernier, Olivier Zimmermann, conseiller municipal, et Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus au home la Roseraie pour célébrer le 90<sup>e</sup> anniversaire de Albino Moro.

Les représentants des autorités ont eu le plaisir de lui remettre l'attention destinée aux nonagénaires. ■ CM

## Vos informations locales

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

## SAINT-IMIER

# Match aux cartes des six drôles de dames

Deuxième édition

Le dimanche 14 septembre à 14 h, les six drôles de dames invitent le public à la deuxième édition de leur match aux cartes, à la salle de spectacle de Saint-Imier.

Après le succès de la première rencontre, organisée le 23 mars dernier et qui avait affiché complet, cette nouvelle date s'annonce à nouveau comme un moment convivial et festif, réunissant toutes les générations autour du jeu.

La première édition avait rassemblé un large public et créé une ambiance chaleureuse, pleine de rires et de bonne humeur. Cet engouement a confirmé l'envie des six drôles de dames d'organiser des événements où habitants et

amis se retrouvent pour partager de bons moments.

Le principe reste le même : un après-midi placé sous le signe du fair-play, où la compétition se mêle à la convivialité. Les cinq premières équipes seront récompensées par un lot, tandis qu'un prix de consolation viendra sourire à la dernière équipe.

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant au 079 845 15 19. Une belle occasion de participer à un rendez-vous ludique et animé, organisé avec enthousiasme par les six drôles de dames. ■ JC

Dimanche 14 septembre à 14 h  
à la salle de spectacle de Saint-Imier

## PAROISSE RÉFORMÉE DE SAINT-IMIER.

# Récital à la collégiale

Prendre un moment pour soi, laisser parler l'imagination, se connecter à ses émotions, panser peut-être quelques plaies ou laisser simplement la musique prendre sa place, tout en douceur, dans le flot de paroles qui caractérise cette période particulière de l'année. La collégiale de Saint-Imier

ouvre ses portes le samedi 30 août à 20 h pour un récital de piano donné par Johan Treichel, musicien du lieu.

Au programme, quelques-unes des pages les plus poétiques du répertoire, avec en première partie les trois *Intermezzi op. 117* de Johannes Brahms et les *Scènes d'enfants* de

Robert Schumann, puis en seconde partie les quatre *Impromptus D899* de Franz Schubert. L'entrée est libre, une collecte est organisée à la sortie. Bienvenue à toutes et tous! ■ CP

Concert de la paroisse  
Samedi 30 août, 20 h, Saint-Imier, collégiale



## LETTRE DE LECTEUR

# SOS Saint-Imier

Réponse à *Oser la Quête* du pasteur M. Galopin dans *La Feuille d'Avis du District de Courtelary* N° 29 du 15 août

Ce message, quête de vérité, me semble important à souligner. Je le fais en tant que native à Saint-Imier en 1932. Ma quête de vérité m'a conduite dans différents pays; elle commença dès ma jeunesse et fut jalonnée d'épreuves et d'expériences me donnant maintenant des réponses au présent si difficile.

Même l'épreuve que je viens de vivre et qui sera présentée en octobre dans l'émission *Temps présent* me permet de gravir un échelon sur l'échelle spirituelle. Un monde nouveau se prépare, il appelle au changement radical; à l'entraide et à l'union locale des bonnes volontés; cela sans esprit de clan, mais d'ouverture aux autres.

Aidez-nous, pasteurs, prêtres, enseignants, conférenciers! C'est mon souhait pour ce lieu si différent de ce qu'il était dans mon enfance. ■ JANINE FAVRE RUEFLI

Les lettres de lecteur n'engagent que leur(s) signataire(s)

## CRÈCHE LA PELOUSE

# Portes ouvertes

La Crèche La Pelouse a le plaisir de vous inviter à ses portes ouvertes le vendredi 29 août de 18 h à 20 h 30, à la rue des Jonchères 66 à Saint-Imier.

À cette occasion, vous aurez l'opportunité d'effectuer une visite des locaux, de participer à des ateliers en lien avec notre label *Youp'là Bouge* ou encore de rencontrer l'équipe éducative et d'échanger autour d'un apéritif convivial.

Des places d'accueil sont disponibles, voici le rendez-vous idéal pour faire connaissance et découvrir nos actions éducatives.

■ JOHANNA VOIROL,  
DIRECTRICE DU SECTEUR CRÈCHE



ERGUËLATHLON

# Fermeture de route et perturbation du trafic routier

Quartiers Piscine – Patinoire – Sur le Pont – Pont – Clef – Dimanche 24 août, 35<sup>e</sup> triathlon de Saint-Imier, 4<sup>e</sup> étape du championnat jurassien de triathlon

### Circulation place de la patinoire, rue des Noyes et quartier Sur le Pont

Les routes de quartier rue des Noyes et Sur le Pont seront totalement fermées à toute circulation entre l'entreprise Oppliger Bois et Arcofil SA, ainsi que de la patinoire jusqu'au N° 5 Sur le Pont. L'accès à la place située devant la patinoire ne sera pas possible dû à la présence de mobilier et d'équipements techniques.

Une déviation est mise en place depuis Sur le Pont N° 2b via la route de desserte passant devant l'ancien Restaurant Sur le Pont jusqu'au cimetière.

### Circulation secteur piscine, rue du Pont et rue de la Clef

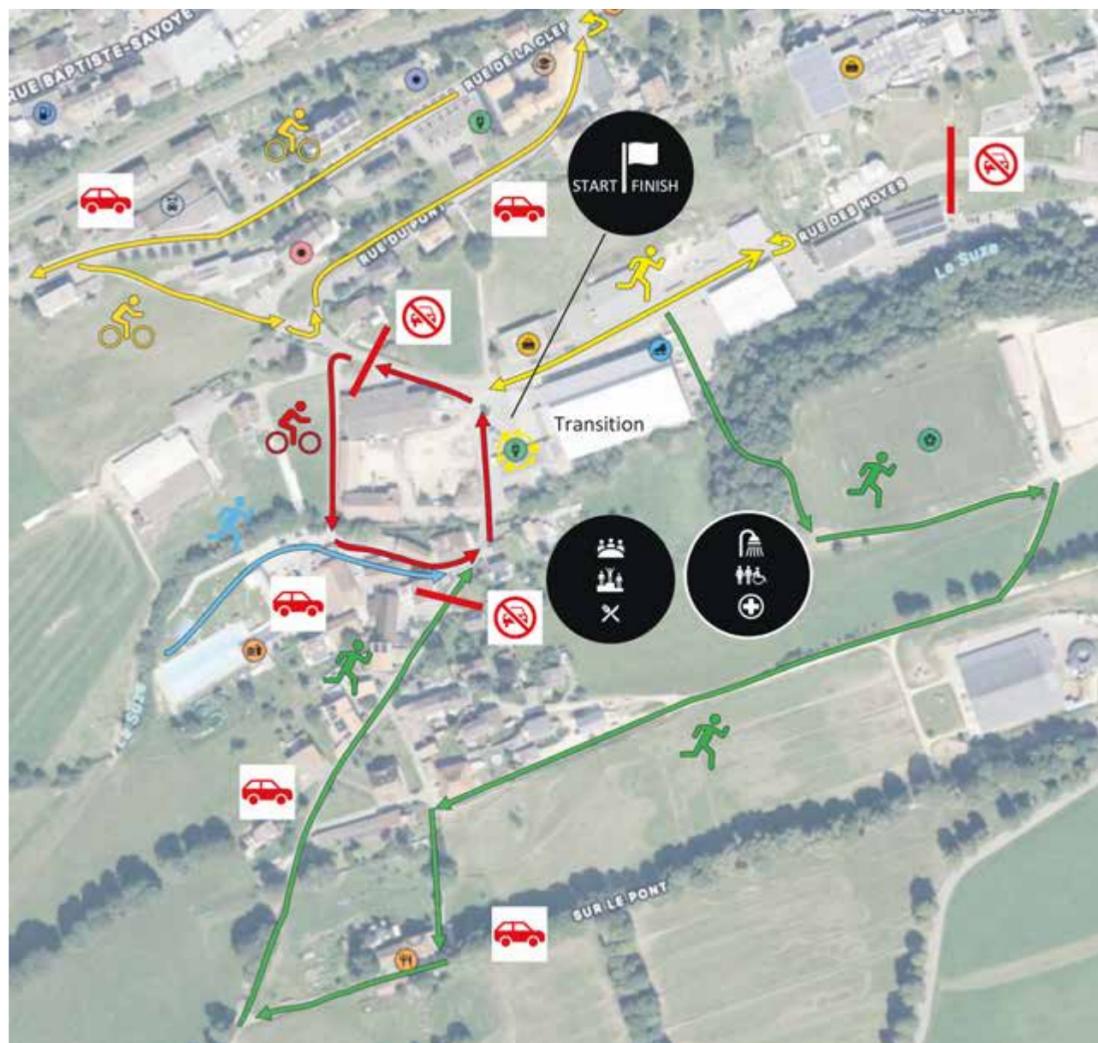
La route depuis le parking de la piscine – rue du Pont jusqu'à hauteur du CEFF Santé-Social N° 44, située sur le parcours Jeunesse, de même que la rue de la Clef depuis le CEFF Santé-Social N° 44 jusqu'à L'anneau Doré direction Sonvilier, situées sur le parcours vélo de route, seront fortement perturbées.

### Général

Nous vous invitons à suivre les instructions des commissaires de course situés sur le parcours (gilet de sécurité jaune) et de faire preuve de compréhension en prenant garde aux athlètes. Des vététistes ainsi que des coureurs à pied empruntent ces parcours!

### Parcours et horaire du triathlon

Matin, dès 9 h 45: départs Triathlon Jeunesse + 3JS de la piscine, traversée



Triathlon Catégorie 3JS, Populaire, Jeunesse

de la place de beach-volley – passage à travers les hangars Nikles – place de parc ouest de la patinoire – tourne autour de l'entreprise Oppliger Bois – descente direction piscine – passage à travers les hangars Nikles pour repartir rue des Noyes direction Longines – demi-tour sur route à hauteur de Arcofil.

12 h: fin de la course; la place devant la patinoire reste entièrement fermée durant toute la journée.

Après-midi, dès 13 h 30: départs Triathlon Populaire + 3JS de la piscine, traversée de la place de beach-volley – passage à travers les hangars Nikles – place de parc ouest de la patinoire – monte la rue du Pont et bifurque rue de la Clef à hauteur du CEFF Santé Social N° 44 – pour prendre la direction de Sonvilier – à l'extrémité ouest de Sonvilier demi-tour sur route pour revenir à la patinoire par la rue de la Clef – descente par le chemin pédestre passant à l'ouest du Home les Lauriers jusqu'à la patinoire – rue des Noyes – remontée direction du terrain de foot Châtillon – bifurcation direction le manège – direction Sur le Pont – virage à hauteur du N° 19, remonté direction de l'ancien Restaurant Sur le Pont – descente rue Sur le Pont en direction de la patinoire. Dès 16 h, fin de la course, réouverture des routes à la circulation. ■ ERGUËLATHLON



Informations générales  
www.erguelathlon.ch  
Dimanche 24 août  
Patinoire CEC Arena  
de Saint-Imier

## RECETTE D'ICI

# Laab – salade de viande hachée asiatique

Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux



### INGRÉDIENTS

#### Viande

- 600 g viande hachée de bœuf
- 3 cs eau
- 2 gousses d'ail
- 2 échalotes
- 1-2 petits piments rouges
- 1 oignon de printemps
- 3 brins de menthe
- les feuilles émincées
- 4 brins de coriandre, les feuilles

#### Sauce

- 3 cs jus de citron vert
- environ 2 citrons
- 3 cs sauce de poisson (nuoc-mam)
- 2 cc sucre brun

#### Finitions

- 4-8 feuilles de salade lavées
- batavia, laitue



### PRÉPARATION

Peler l'ail et les échalotes et les hacher. Laver, couper et éventuellement épépiner le piment, selon le degré de piquant souhaité, puis l'émincer. Laver et émincer finement l'oignon de printemps. Réserver le tout.

Viande: chauffer un wok ou une poêle. Verser l'eau puis ajouter la viande et la cuire environ quelques minutes, en remuant sans cesse. Stopper la cuisson lorsque la viande est juste cuite, encore moelleuse. Retirer du feu. Ajouter ail, échalotes, piment et oignon de printemps et verser tous les ingrédients de la sauce: jus de citron, sauce de poisson et sucre, ainsi que les herbes émincées. Bien mélanger et laisser tiédir.

Finitions: vérifier l'assaisonnement et selon les goûts, rectifier avec jus de citron vert et sauce de poisson. Dresser le laab tiède sur 1-2 feuilles de salade et accompagner de riz parfumé.



# Vos commerces locaux d'Erguël



La Ferrière | Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Cormoret | Courtelary



**Anne Juin  
Podologue**

Rue des Fontenayes 22  
2610 Saint-Imier

Tel. 032 941 66 66

Après 12 ans passés à la rue Agassiz, votre cabinet de podologie évolue et déménage à la rue des Fontenayes 22.

Anne Juin et sa collègue Zoé Kunz seront ravies de vous accueillir dans ce nouveau cabinet, équipé d'un plateau technique performant (salle de stérilisation, deux salles de soins, accessibilité handicapé, places de parc...)

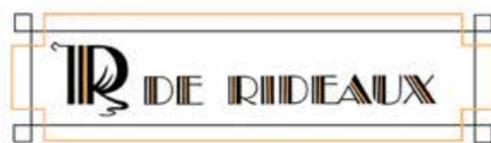
#### Votre podologue propose

- Des traitements paramédicaux des pieds
- La réalisation d'orthèses plantaires sur mesure assistée d'une plateforme podométrique (semelles orthopédiques)
- Petits appareillages pour corriger l'angle ou le positionnement des orteils (fil titane, orthoplastie, attelle...)
- Conseils de chaussage
- Prise en charge par la LaMal des patients diabétiques avec ordonnance

Ces soins s'adressent à tout moment de la vie, chez le jeune enfant (chevauchement d'orteil, ...), chez l'adolescent (ongle incarné, ...), pour les sportifs (hématome, ...), pour les patients sous traitement oncologique (onycholyse : décollement de l'ongle), chez les patients diabétiques (plaies), chez les séniors (déformations des orteils, ...)

#### Quelle est la différence entre pédicure et podologue ?

Pour exercer, le podologue doit obtenir l'autorisation de pratique auprès du médecin cantonal. Celle-ci est accordée aux personnes ayant achevé une formation reconnue, d'une durée minimale de 3 ans à 100 %. Ce temps est nécessaire pour l'acquisition de connaissances dans des domaines spécifiques.



#### Décoration intérieure

Rideaux	Relooking de meubles
Stores	Garniture de sièges
Boutique déco	Peinture

Rachèle Pizzotti, Tél. 032 761 01 67, r.derideaux@outlook.com  
Rue Francillon 17, 2610 Saint-Imier

**P. BEURET**

SANITAIRE-CHAUFFAGE & RENOVATION  
079 325 46 17 2608 COURTELARY

**BUREAUTIQUE**  
45 ans **EVRO** photocopies SA  
2610 ST-IMIER www.evro.ch

LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL  
**Votre partenaire bureautique en toutes circonstances...**

**TOSHIBA**  
**KYOCERA**  
**brother**  
at your side

shop.evro.ch

**Accueil - Conseil - Proximité**  
**Qualité - Authenticité**



CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

# Lancement de la saison culturelle d'automne

Le CCL de Saint-Imier a dévoilé son programme du 2<sup>e</sup> semestre. Expositions, concerts, théâtre, lectures et conférence : une offre riche et variée qui promet de séduire tous les publics.

C'est la rentrée culturelle aussi ! Le CCL de Saint-Imier a dévoilé son programme pour le deuxième semestre de l'année. Une programmation variée construite dans la perspective d'éveiller les curiosités, de s'enrichir, de divertir et de rassembler.

## Deux expos, deux univers

Comme souvent, ce sont les deux expositions présentées sur la période qui feront office de colonne vertébrale de la programmation. La première constituera une invitation à voyager encore un peu, un prolongement de nos vacances en quelque sorte, puisque les photographies qui seront exposées ont été réalisées un peu partout dans le monde. Elles sont le fruit de trois photographes suisses, Maguy Bovier, Kristian Dill et l'imérien Stéphane Monard. La deuxième exposition réunira également plusieurs artistes : deux femmes, de deux générations différentes, qui s'intéresseront aux liens de la ronde des vies et des traces que les femmes laissent dans les mémoires, telles des graines de souvenirs dans l'inconscient collectif. C'est de cette étrange continuité qu'il est question dans le travail créatif de Mathilde Bardaro et de Pamela Orval – une continuité qui les a d'ailleurs conduites à créer certaines de leurs œuvres à quatre mains pour cette exposition intitulée *Cherchez la Femme*. Plusieurs événements du programme s'inscriront en lien avec cette exposition, notamment une performance du collectif *La Chose Carrée* ainsi qu'un brunch littéraire.

## Six concerts, six ambiances

L'offre musicale ne sera pas en reste, puisque 6 concerts jalonnent le semestre. Deux seront proposés dans le cadre des *jeudreLIVE*. Le premier sera l'occasion de découvrir un incontournable de la scène belge : Marka. Ce dernier, qui pour l'anecdote n'est autre que le père de Roméo Elvis et Adèle, proposera un répertoire mêlant habilement chanson, pop, rock et... humour. L'autre *jeudreLIVE* brouillera également les frontières entre les styles, dans un répertoire qui promet un subtil équilibre entre compositions et reprises. *Quetzal* est le nom de ce nouveau projet régional qui réunit entre autres Fanny Anderegg et Lucien Dubuis. La benjamine de cette programmation sera LUCIE. Derrière ce nom d'artiste se cache Lucie Brand qui proposera son concert alors que les cimaises du CCL seront garnies des œuvres de sa



Phanee de Pool & le Pocket Symphonik, photo : Jean-Jacques Vallat

sœur Mathilde. A noter que le spectacle sera précédé d'un souper pour lequel le public intéressé est invité à s'inscrire. C'est le concert de Phanee de Pool qui constituera le point d'orgue de cette programmation. Accompagnée sur scène par le Pocket Symphonik, celle qui s'avère certainement être l'artiste jurassienne bernoise la plus en vogue présentera son spectacle intitulé *AlgorYthme* à la Salle de spectacles de Saint-Imier. Il s'agit de la seule représentation dans la région pour ce projet qui rencontre un énorme succès sur les différentes scènes francophones qui l'accueillent. La billetterie ayant déjà ouvert en juin dernier, les dernières places trouveront probablement très vite preneurs ! Qu'on se le dise... ! Les deux autres concerts qui compléteront la série seront celui présenté dans le cadre des Jardins musicaux *Nobody knows de trouble I see* et celui proposé en collaboration avec le Festival du Jura *Lumières nordiques*.

## Du théâtre pour tous

S'agissant du théâtre, c'est la troupe de Reconvilier qui ouvrira les feux : les Tréteaux d'Orval présenteront une comédie qui parle de ce qu'on dit... et surtout de ce qu'on ne dit pas ! *Fallait pas le dire !* enchaîne quinze tableaux du quotidien où les secrets de famille, les petites phrases qui piquent et les grandes questions se croisent avec humour et tendresse. La Cie en boîte reviendra fouler les planches du CCL avec un classique du genre, *Les Précieuses Ridicules* de Molière. Un classique du genre, mais actualisé ! Car si le texte reste d'époque, la scénographie, elle, sera contemporaine, d'inspiration IKEA même. Dans cette adaptation, les gens consultent des magazines people, regardent des émissions de *célébrations* et s'informent sur les réseaux sociaux. Dans ce monde, être original, c'est posséder la même chose que son voisin. Voilà le rêve de Cathos et Magdelon, avoir le



Mathilde Bardaro & Pamela Orval : « Cherchez la femme »



jeudreLIVE | Quetzal, photo : Virginie Perruchaud

plus beau et exister... ou du moins exister au travers des yeux des gens. Mais où se cache la vérité ? La Cie des Autres présentera une pièce sensible et intimiste intitulée *Clémence et Camille*. Clémence et Camille Mermet, deux sœurs dans la vie, livreront sur scène une fiction librement inspirée de l'histoire des Shaggs, un girls band américain des années 60. Entre pression familiale, quête de reconnaissance et volonté de tracer sa propre route, elles exploreront les liens complexes qui unissent et parfois éloignent les membres d'une même fratrie. Avec humour, émotion et musique, elles promettent un regard tendre et lucide sur ce que veut dire grandir ensemble... et se construire individuellement. Les élèves des cours de théâtre proposés par Utopik Family boucleront cette programmation. L'espace d'un week-end, la scène du CCL se transformera en une étrange machine à illusions. Une machine à rêves, à mirages, à vérités cachées. Deux jours de représentations. Trois histoires. Autant d'ambiances. Mais surtout, un secret que partagent ces créations collectives des groupes enfants, ados et adultes.

## Lecture et conférence au menu

Pour être complet, encore mentionner ici la lecture que proposera la comédienne Prune Beuchat ce samedi, au CCL, en préambule au concert des Jardins musicaux. C'est dans le cadre des Bal(l)ades imaginées par le Parc Chasseral que la lecture d'extrait

du livre de Daniel de Roulet *Les Dix Petites Anarchistes* que ce moment sera proposé. Et enfin, la conférence que Jean-Claude Rebetz proposera en lien avec l'exposition *Au corps des procès de sorcellerie d'Erguël et de l'ancien Évêché de Bâle*, actuellement visible au Musée de Saint-Imier.

Le conservateur aux Archives de l'ancien Évêché de Bâle s'intéressera à un épisode marquant : la dernière chasse aux sorcières en Erguël, entre 1706 et 1710.

L'ensemble du programme est disponible sur le site du CCL à l'adresse [ccl-sti.ch](http://ccl-sti.ch). Vous y trouverez également la billetterie en ligne. ■ CCL



LUCIE, photo : Camille Wehrli

## Maguy Bovier, Kristian Dill, Stéphane Monard : Empreintes

**Empreintes. Un mot pour désigner la trace, un mot pour témoigner d'une imprégnation aux personnes, au paysage, au lieu, à l'atmosphère et, surtout, à la rencontre.**

Car il s'agit bien ici de rencontre, c'est-à-dire d'un acte de présence à l'instant, d'un moment où le temps se suspend et révèle ce quelque chose d'unique qui se fixe sur le capteur, d'abord sur celui à l'endroit du Cœur. Henri Cartier-Bresson nommait ce moment *l'instant décisif*.

Cette exposition est, elle aussi, issue d'une rencontre, celle de trois photographes passionnés, aimant les voyages, les contrées plus ou moins lointaines, le lien authentique, tant avec les personnes croisées en chemin qu'avec les paysages, avec, constamment, en toile de fond, ce jeu avec la lumière !

De l'Asie à l'Arctique, en passant par le Japon et en faisant escale en Écosse, Maguy Bovier, Kristian Dill et Stéphane Monard vous invitent à entrer dans leurs univers, à contempler les beautés de la nature, à plonger dans de poétiques horizons, à prendre des bains de foule et à croiser des présences et des regards qui interpellent, à cueillir l'indicible.

Ils espèrent que vous ressentirez autant de plaisir à découvrir leurs images et à vous en imprégner qu'ils ont eu d'émerveillement à les réaliser. ■ © MAGUY BOVIER



Maguy Bovier, Kristian Dill, Stéphane Monard : « Empreintes »

CCL, Saint-Imier  
Vendredi, 29 août, 19 h 15  
Mecredi-vendredi, 14 h-18 h  
Smedia et dimanche, 14 h-17 h

# Vos commerces locaux d'Erguël

La Ferrière | Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Cormoret | Courtelary

**Votre partenaire informatique de la région**

**ASTRIA**  
Informatique

- Infogérance
- Matériel & Logiciel
- Dépannage et réparation
- Sécurité & Sauvegarde
- Solutions cloud

astria.ch 032 913 13 38 2610 Saint-Imier

**NT** | Madeleine  
Traiteur

Réceptions  
Séminaires  
Grands Événements  
Plateaux Repas  
Repas en Entreprise

032 944 14 76  
info@madeleine-traiteur.ch

**VOTRE SORTIE À MONT-SOLEIL:**  
L'AVENTURE DÉBUTE ICI!

Renseignements et réservations  
T +41(0)32 941 25 53  
www.funisolaire.ch

FUNICULAIRE SAINT-IMIER MONT-SOLEIL

**ET SI NOUS PARLIONS  
DE VOTRE HABITAT?**

panneaux solaires photovoltaïques |  
vidéo surveillance | IT-Télécom, domotique |  
mobilité électrique | installations électriques

Rue Baptiste-Savoie 60  
2610 Saint-Imier  
T.032 481 37 64

groupe e  
groupe-e.ch

MENUISERIE  
FENÊTRES - AGENCEMENT

CHARPENTE - COUVERTURE  
CONSTRUCTION BOIS

**OPPLIGER-BOIS**  
2610 St-Imier 032 941 45 03  
www.oppliger-bois.ch

**TOF Sports**

**Soldes fin d'été !**

**Pensez à bien vous équiper  
pour plus de plaisir**

**-20% sur les articles football  
(gants, protège-tibias,  
crampons, shorts)**

**-30% sur la marque UYN  
(textile & chaussures)**

**-50% sur les fins de séries  
chaussures de trail  
(running)**

**On vous attend nombreux!**

Offre valable jusqu'au 20 septembre 2025

Francillon 11 • 2610 Saint-Imier • 032 941 39 07

Votre contact pour les pages CIDE

**La Feuille d'Avis**  
du District de Courtelary

Bellevue 4, 2608 Courtelary, Tél. 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch

MONT-SOLEIL

# Quand l'art contemporain s'invite en plein air

**FORMAT, l'exposition d'images contemporaines en plein air à Mont-Soleil, Grand Chasseral, troisième édition du nom, va ouvrir ses portes ce samedi par une journée inaugurale dès 14 h, ainsi que par un vernissage de 17 h à 19 h, en présence des artistes invités. L'exposition se tiendra jusqu'au dimanche 5 octobre.**

Marcher, respirer, observer sont les maîtres mots de cette nouvelle édition, avec un nouveau parcours qui promet de redéfinir notre perception des images dans l'espace public et qui réinvente la présence des images dans le paysage. Loin des lieux institutionnels, FORMAT propose une immersion visuelle où les œuvres entrent en résonance avec la nature environnante. Les œuvres grand format pensées pour dialoguer avec la nature, sans thème imposé, de pas moins de 12 artistes suisses seront présentées: celles de Thomas Annaheim Lambert, Zoé Aubry, Fabian Boschung, Christelle Boulé, Rebecca Bowring, Delphine Burtin, Renate Buser, Maciej Czepiel, Lucas Dubuis, Olivier Lovey, Romain Mader, ainsi que celles de Léonie Rose Marion.

Quatre événements viendront jalonner l'exposition, à commencer par un concert électronique en plein air de Lionel Gafner et Laurent Güdel le samedi 30 août, un ciné-concert en plein air par Cycle Opérant le samedi 6 septembre, une promenade nocturne suggérée par Eve Chariatte et Eleonora Polato le vendredi 12 septembre, ainsi qu'une balade sonore initiée par Julien Annoni le samedi 20 septembre.

Mais ce n'est pas tout! Deux conférences seront aussi proposées au public, celle de Lucas Dubuis et



Florian Eitel, le samedi 30 août, ainsi que la conférence exceptionnelle de Renate Buser le jeudi 18 septembre à La Couronne, à Sonceboz.

FORMAT, une invitation à marcher, respirer, observer autrement.

Tous les événements sont gratuits, à l'exception de la conférence exceptionnelle de Renate Buser.

Visites guidées et médiation culturelle sont aussi au programme de cette exposition. ■ AW

**Programme complet, billets et informations: [www.exposition-format.ch](http://www.exposition-format.ch)**

**SONVILIER**  
AVIS COMMUNAUX

## Chiens: règles pour vivre ensemble

Nous souhaitons rappeler à l'ensemble de la population que, pour garantir la sécurité et la bonne cohabitation de tous, les chiens doivent être tenus en laisse sur l'ensemble du territoire communal.

Comme déjà mentionné à plusieurs reprises, afin de préserver la propreté de nos espaces publics et des rues du village, les déjections canines doivent être ramassées et déposées dans les poubelles spéciales *robido*g mises à disposition. Des distributeurs de sachets sont également disponibles à divers endroits de la commune.



Nous comptons sur votre sens civique et votre collaboration pour que notre commune reste un lieu agréable et accueillant pour chacun. ■ CM

## Bruit et voisinage: règles à suivre

**L'été incite à profiter des soirées sur les terrasses et des travaux de jardinage. Quelle que soit la saison, l'importance de garder de bons rapports de voisinage reste d'actualité.**

Le règlement de police locale, qui peut être consulté sur le site internet [www.sonvilier.ch](http://www.sonvilier.ch), précise les horaires durant lesquels la tranquillité doit être de mise. Il est évident qu'en

dehors de ces horaires la bienséance veut que chacun veille au respect d'autrui.

Il s'agit notamment des articles suivants: II art. 4 et 5; VI art. 3, 4, 5 (interdiction des travaux ou comportements bruyants entre 20 h et 7 h et de 12 h 15 à 13 h 30); art. 11: travaux domestiques et jardinage selon les horaires autorisés, les jours ouvrables.

Nous comptons sur le bon sens citoyen de tous pour que le vivre-ensemble reste un art de vivre à Sonvilier. ■ CM



## Les aînés en vadrouille



Les 45 participants pour une « destination inconnue » devant le Lac Noir

C'est toujours un plaisir pour la Bourgeoisie, la Paroisse réformée et la Municipalité de Sonvilier d'organiser par le biais des membres de la commission des personnes âgées une excursion pour nos aînés. La date fixée au vendredi 15 août dernier était

notée dans l'agenda des 45 participants pour une destination inconnue avant le départ du car. Un temps magnifique attendait les voyageurs pour les emmener.

Lors de la pause café-croissants au restaurant Rosengarten à Berne,

chacun a pu profiter d'une vue imprenable sur la ville fédérale. La suite du trajet les a conduits par le col du Gurnigel, profitant d'un panorama superbe de la région du Gantrisch, jusqu'au Lac Noir en terre fribourgeoise.

Un excellent repas a été servi au restaurant des Bains avant une petite balade au bord du lac ou une discussion *terrasse*, selon les souhaits de chacun.

Un grand merci à la commission de la course des aînés pour l'organisation et leur présence lors cette belle journée, à Alain Wimmer, pasteur, à SASDOVAL pour la sécurité médicale des voyageurs et aux bénévoles pour le service de la collation du retour servie à la salle de paroisse.

Aucun doute que les idées de la prochaine édition de la sortie des aînés seront au rendez-vous pour l'édition 2026.

■ CM

**LA FERRIÈRE**

### Découvrir la flûte de Pan

Philippe Emmanuel Haas, soliste international à la flûte de Pan et professeur sur cet instrument, s'est donné pour objectif de faire découvrir à des intéressés, dès l'âge de 8 ans, la flûte de Pan, un instrument à vent issu de l'antiquité et de la mythologie grecque et joué sur tous les continents aux côtés de divers autres instruments.

Les cours s'adressent aux enfants, aux adolescents et aux adultes. Le port d'un appareil dentaire ou des déficiences motrices ne jouent aucun rôle. La flûte de Pan est considérée comme l'un des ancêtres de l'orgue en raison de la juxtaposition de tuyaux, généralement en bambou. Des flûtes de Pan de factures artisanales et de hautes qualités peuvent être louées ou achetées. La location est recommandée aux débutants et aux enfants. En cas d'achat, la location sera déduite du prix de catalogue. Les cours peuvent être donnés chez lui ou au domicile de l'élève. ■ PEH

**Contact et renseignements: Philippe Emmanuel Haas, 079 849 58 89 chemin des Écoliers, 2333 La Ferrière**



# Vos commerces locaux d'Erguël

La Ferrière | Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Cormoret | Courtelary

## Atelier du corps

Place du Marché 1, 2610 Saint-Imier

**Mélanie Kernén, thérapeute complémentaire avec diplôme fédéral, 079 347 86 50**

Depuis de nombreuses années, je vous propose des massages par la réflexothérapie, le massage classique et les soins thérapeutiques.

C'est une prise en charge globale de l'être. Elle permet de prévenir les maladies, de maintenir sa santé et de renforcer ses forces de rétablissement. Elle complète également un suivi médical ou psychologique. Agréée RME et ASCA.

**Fabio Mazzoli, thérapeute, 079 335 34 42**

Je propose différentes approches thérapeutiques telles que: kinésiologie, hypnose ericksonienne, soins énergétiques, voyage sonore aux bols chantants tibétains, consultation de lecture de tarot et massages classiques. Ces thérapies aident sur les problématiques physiques, psycho-émotionnelles et énergétiques, et permettent de retrouver un équilibre et un bien-être d'une manière globale et durable. Agréé ASCA, [www.fabiomazzoli.ch](http://www.fabiomazzoli.ch).

**Sylvie Beaud, pédicure en soins, 079 543 62 81**

Je travaille depuis 20 ans dans le milieu médical. J'ai suivi la formation d'auxiliaire de santé et ASSC. J'ai travaillé durant 12 ans en tant qu'itinérante, 3 ans en gériatrie et 5 ans dans un foyer pour handicapés lourds. Durant toutes ces années j'ai suivi bon nombre de patients avec des pieds en mauvais état. En cause: perte de mobilité, maladies, handicap, perte de motricité fine, port de chaussures non adaptées, etc. L'inconfort et les souffrances causés par un manque de soins sont tels que certains patients ne marchent pratiquement plus. On sait que le manque de mouvement génère d'autres problèmes de santé. Force est de constater qu'au niveau des soins nous ne sommes n'y équipées, n'y formées pour soulager ces personnes. J'ai donc décidé de me former comme pédicure en soins afin de répondre à un réel besoin.



**Pédicure diplômée en soins**

Place du Marché 1 • 2610 Saint-Imier  
Accessible aux personnes à mobilité réduite

**Sylvie Beaud**  
079 543 62 81

**BON Fr.10.-**  
pour un premier soin – Non cumulable




**Salon de coiffure**  
— dames, hommes et enfants —

**Céline Juillard**  
Maîtrise Fédérale

Hair\*Guël Coiffure  
Grand-Rue 14, 2616 Renan  
032 963 13 35



**F. Mühlheim**  
Aménagements extérieurs  
Maçonnerie / Rénovation  
Murs en pierres

079 628 52 49 / [muehlheimfred@gmail.com](mailto:muehlheimfred@gmail.com)

# Procès-verbal du Conseil général

Séance ordinaire tenue le 30 juin 2025 à 19 h 30 à l'auditorium du CIP

Présidente:  
Valérie Piccand, Groupe Débat  
Secrétaire du procès-verbal:  
Lucie Noirat, chancelière

Invités:  
Michel Walthert, rédacteur du rapport  
des comptes 2024 et François Comina,  
urbaniste communal.

## 1. Appel

L'appel auquel procède Marc Froidevaux, secrétaire, fait constater la présence de 35 conseillers généraux sur 37. La majorité absolue est fixée à 18.

Sont excusés:  
Amaury Habegger, PLR  
Olivier Scheidegger, PLR

La présidente souhaite la bienvenue à Richard Juillard, UDC, qui siège depuis la séance du 28 avril.



## 2. Approbation de l'ordre du jour

La présidente indique que, sur demande du Conseil municipal, une modification de l'ordre du jour est proposée. L'OACOT a accepté de tenir compte des subventions promises dans le cadre de la mise à ciel ouvert de la Trame pour déterminer la compétence décisionnelle. Le financement à charge de la Commune n'étant que de 51 000 francs après déduction des subventions, le dossier est donc de la compétence du Conseil municipal. Il est proposé de déplacer ce point dans les informations. Personne ne s'opposant à cette proposition, la présidente donne lecture de l'ordre du jour modifié.

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 avril 2025

### I. Décisions

4. Comptes 2024, adoption
5. Rapport d'activités 2024 du Conseil municipal

### II. Projets en cours du Conseil municipal

6. Informations du Conseil municipal, dont la mise à ciel ouvert de la Trame, demande d'un crédit d'investissement de 1 361 000 francs TTC, réduit d'une subvention de 1 310 400 francs.

### III. Divers

7. Résolutions
8. Motions – postulats
9. Interpellations
10. Petites questions
11. Correspondance au Conseil général
12. Divers

Les membres du Conseil général acceptent l'ordre du jour à l'unanimité.

## 3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 avril 2025

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 avril 2025 est accepté à l'unanimité, avec remerciements à son autrice, la vice-chancelière Lorrie Houlmann.

## I. Décisions

### 4. Comptes 2024, adoption

L'entrée en matière n'étant pas contestée, la présidente donne la parole à Michel Walthert, rédacteur du rapport des comptes.

Monsieur Walthert se présente. Ayant un parcours comme secrétaire communal, administrateur des finances, cadre supérieur à l'OACOT et finalement vice-chancelier du canton de Berne, il a été sollicité par la commune pour rédiger le rapport en l'absence de l'administrateur. Il présente un récapitulatif du rapport.

**Résultat de l'exercice 2024:** les comptes présentent un bénéfice au compte global de 915 742 francs, alors que le budget prévoyait un déficit de plus d'un million de francs. L'exercice est donc amélioré de près de deux millions de francs.

**Charges et revenus par genre:** les charges sont moins élevées que prévu d'un million de francs (35 197 325 francs). Le budget prévoyait un montant de 36 255 045 francs. Pour les revenus, la grande différence se situe au niveau des revenus fiscaux. C'était une bonne année, presque deux millions de francs ont été perçus en plus que prévu au budget. On boucle donc l'exercice sur un bénéfice de 915 000 francs, qui est meilleur d'un demi-million par rapport à l'exercice 2023.

**Tâches autofinancées:** les services de l'alimentation en eau, de l'épuration des eaux et des déchets doivent s'autofinancer par les taxes. Sinon, on doit prélever dans les financements spéciaux (FS). Les FS sont des fonds comptabilisés au passif du bilan qu'on nourrit quand on fait du bénéfice, et qu'on peut utiliser quand on fait du déficit.

Pour l'alimentation en eau, on a attribué 480 000 francs aux deux financements spéciaux *équilibre de la tâche* et *maintien de la valeur*. Le résultat opérationnel est positif de 265 000 francs.

Pour le traitement des eaux usées, les attributions aux financements spéciaux sont de 323 000 francs, ce qui amène à un résultat équilibré alors que le budget prévoyait un résultat négatif.

Pour la gestion des déchets, le résultat est pratiquement équilibré sans attribution ni prélèvement sur le financement spécial.

Pour la STEP, les attributions sont en partie décidées selon le résultat, mais obligatoires en ce qui concerne le financement spécial de maintien de la valeur.

Pour l'alimentation en eau, l'épuration des eaux et la STEP, il s'agit en fait de capitaliser de l'argent dans des financements spéciaux pour disposer (en

tout temps) des fonds nécessaires au maintien de la valeur du réseau et des installations. Le but est en fait d'éviter qu'une même génération doive tout payer.

**Résultat par groupes de matières:** la répartition des charges montre que les charges du personnel représentent 19 % du total des charges, les charges de biens et services 31 % et les charges de transfert 35 %. Concernant les revenus, pour 36 % ce sont les revenus fiscaux (impôts) et pour 36 % également les taxes qui constituent les principales sources.

**Résultat par fonctions:** il y a dix fonctions définies par le MCH2 (Modèle de compte harmonisé 2). Elles sont numérotées de 0 à 9 dans les comptes. La sécurité sociale représente la plus importante part des charges brutes (25 %), suivie de l'économie publique (20 %) et de la formation (14 %). L'administration ne représente que le 6 %.

**Investissements:** 4 210 000 francs d'investissements nets effectués en 2024, principalement dans les immobilisations corporelles (bâtiments, routes, canalisations, etc.).

**Bilan:** de 50 161 000 francs en 2023, on passe à un total de 54 937 000 francs en 2024 (actif et passif). Les disponibilités et placements à court terme (donc liquidités disponibles) sont près de cinq millions de francs, pour des créances ouvertes de plus de six millions. Les placements financiers (environ 2,5 millions) sont disponibles à moyen terme. Les immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF) sont les éléments de patrimoine dont la commune peut se séparer. Par exemple, les bâtiments locatifs peuvent être vendus, car on n'en a pas besoin pour l'accomplissement d'une tâche communale. Au contraire, les immobilisations corporelles du patrimoine administratif (PA) ne peuvent pas être vendues. Par exemple, les bâtiments administratifs, les véhicules, les hangars, les routes, etc. Le PA doit être amorti au fil du temps. Le PF n'est amorti que s'il perd de la valeur. Au passif, on a les engagements courants. Il y a dix millions de francs d'engagements à long terme, dont deux millions conclus en 2024. La fortune nette de la commune est de presque quatre millions, il n'y a pas de découvert de bilan, la situation est donc saine.

**Indicateurs financiers:** les indicateurs servent à évaluer la santé financière d'une commune. Ils sont en principe

calculés au niveau suisse, malheureusement, chaque canton fait à sa manière malgré le MCH2. À Tramelan, par exemple, l'endettement net par habitant est négatif (-2764 fr. 39). Cela signifie que si l'on prend toute la fortune et toutes les dettes de la commune, qu'on les divise par le nombre d'habitants, on arrive à un endettement net négatif, donc une fortune par habitant. C'est donc un très bon résultat.

En conclusion, M. Walthert rappelle que la réserve de réévaluation du patrimoine financier sera bientôt dissoute. Un montant de 1,4 million de francs sera encore prélevé en 2025. Il ne restera rien pour 2026. C'est pourquoi, dès 2026, le résultat des comptes sera forcément moins bon.

Il se tient à disposition des membres du Conseil général.

La présentation n'appelle pas de questions. François Roquier, Groupe Débat, remercie Michel Walthert pour la clarté de ses explications, au nom de l'ensemble des membres du Conseil général.

La présidente passe en revue les chapitres du rapport des comptes.

Page 87 – 3290.3893.01 Attribution aux financements spéciaux: Vital Gerber, Groupe Débat, demande pourquoi le montant de 62 700 francs prévu au budget, et correspondant à un montant similaire aux comptes 2023, ne figure plus dans les comptes 2024.

Hervé Gullotti, maire, répond que cela provient sans doute du fait que le Conseil municipal a renoncé à répartir le montant de la dissolution de la réserve de réévaluation du patrimoine financier sur les financements spéciaux. Il a préféré garder le montant sur la fortune de la commune, en prévision des années à venir. Cela concerne aussi d'autres financements spéciaux qui n'ont pas été alimentés.

Vincent Glauser, CM en charge de la Culture, confirme qu'il n'a pas utilisé ce montant cette année.

La préoccupation de Monsieur Gerber est de mettre en lumière à quel point la culture est le parent pauvre des comptes communaux. Il constate qu'on a moins de 100 000 francs consacrés à la culture. Il se demande si ce n'est pas un enjeu pour l'avenir.

Monsieur Glauser indique que dans cette fonction, on ne voit que le budget

géré par la commission Culture. Par exemple, on a aussi 160 000 francs consacrés à l'école de musique du Jura bernois.

Monsieur Gullotti répond également que la culture est une question politique. Le Conseil général pourra décider d'alimenter plus ces lignes budgétaires. Concernant le financement spécial, il est actuellement doté de 243 000 francs. Nous aurions donc la possibilité de puiser dedans pour des projets. Il existe un règlement sur ce financement spécial.

Constatant qu'il n'y a plus de question sur le rapport, la présidente laisse les rapporteurs de groupe s'exprimer.

Les rapporteurs de groupe préavisent tous favorablement l'adoption des comptes communaux 2024.

La discussion n'étant pas demandée, la présidente passe au vote.

Au vote, le Conseil général décide à l'unanimité d'approuver les comptes de l'exercice 2024, avec remerciements à l'administrateur des finances ainsi qu'au rédacteur du rapport et aux membres de l'administration ayant contribué à cette rédaction.

Remarque: Michel Walthert quitte la salle à 19 h 50.

## 5. Rapport d'activités 2024 du Conseil municipal

L'entrée en matière n'étant pas contestée, la présidente donne la parole aux rapporteurs de groupe, qui préavisent tous favorablement l'objet.

La présidente ouvre la discussion.

Page 123, Commission ASG: Thierry Gagnebin, PS, demande si l'on a pris position lors de la mise en consultation de la révision de la loi bernoise sur l'aide sociale, qui pourrait nous impacter.

Karine Voumard, CM, et Hervé Gullotti, maire, répondent qu'on a pris position avec plusieurs autres communes, via la conférence régionale des directeurs des services sociaux. Notre responsable du service social participe activement à cette consultation.

Commission des finances: Pierre-Alain Basso, Groupe Débat, relève qu'il n'y a toujours pas de point concernant la COFI, malgré la remarque faite l'an passé.

Monsieur Gullotti suggère que la COFI se prononce.

La présidente pense que la question, l'an passé, était de savoir pourquoi la commission de gestion (dont le rapport figure dans le document) et la commission des finances n'étaient pas traitées de manière similaire.

Jean-Philippe Joubert, PS et président de la COFI, répond que tout ce qui concerne les finances figure dans le rapport des comptes.

Pierre-Alain Basso estime qu'un rapport devrait figurer comme pour la CoGest.

Vital Gerber, Groupe Débat, rappelle que le rapport de la CoGest est d'abord validé par le Conseil général avant d'être repris dans le rapport d'activités. Ne faut-il pas procéder de la même manière?

Monsieur Joubert n'est pas opposé, mais suggère d'intégrer cela dans le règlement des commissions par souci de clarté.

La présidente propose à Vincent Vaucher, président de la commission non permanente sur la révision du règlement des commissions, d'ajouter cela aux réflexions.

Page 81 – Commission agricole et des forêts : Georges Juillard, UDC, relève qu'il est indiqué par erreur que Monsieur Stettler est UDC, or il est PLR.

Page 123, Commission ASG : Monsieur Juillard remarque également que le prénom de Monika Sommer a été écorché.

Les modifications seront faites dans la version en ligne du document.

Domaines publics et Agriculture : Vital Gerber, Groupe Débat, constate qu'il y a un rapport pour Domaines publics, et un autre pour l'Agriculture. Dans l'organigramme communal, on a rassemblé les deux, est-ce un dicastère dans le dicastère? Est-ce une phase de transition?

Monsieur Gullotti répond qu'à l'époque, quand on a restructuré les dicastères, on a décidé de garder deux responsables administratifs, des tâches étant complètement différentes entre routes et agriculture. Il y a aussi un aspect historique. Pour l'instant, cela fonctionne bien ainsi, cela peut changer à l'avenir mais actuellement il y a bien deux responsables.

La parole n'étant plus demandée, la présidente propose de voter le rapport en bloc.

Au vote, le Conseil général décide à l'unanimité d'approuver le rapport d'activités 2024 du Conseil municipal.

## II. Projets en cours du Conseil municipal

### 6. Informations du Conseil municipal

**Mise à ciel ouvert de la Trame, crédit d'investissement de 1 361 000 francs TTC, réduit d'une subvention de 1 310 400 francs**

Mathieu Chagnat, CM, passe en revue la présentation qui avait été fournie avec le message au Conseil général.

La Trame est canalisée dans l'ensemble du village et sert de collecteur pour les eaux claires. La partie qui serait mise à ciel ouvert est la partie finale de ce collecteur.

Il y a deux déclencheurs qui nous contraignent à faire ces travaux :

1. Dans le plan directeur des eaux de la Birse, accepté par le Conseil municipal il y a quelques années, une des mesures consiste à mettre ce bout de rivière à ciel ouvert. On a donc l'obligation de le faire tôt ou tard.

2. Travaux en rapport avec la fermeture de la STEP pour la relier à Loveresse. Une grande partie sera démolie et il restera une partie de l'installation en place (piège à gravier) pour pouvoir envoyer l'eau sans problème sur le nouveau site. Il s'agit de faire les travaux en parallèle pour gagner en efficacité.

Le PAL prévoit qu'on ne peut pas bâtir dans les 16 mètres autour de la Trame.

Il n'y aura plus qu'un accès à la zone contre deux actuellement, avec potentiellement deux zones constructibles qui pourraient bénéficier de cet accès. Mais on ne connaît pas encore vraiment les possibilités en matière de construction.

On doit adapter les réseaux pour pouvoir faire le lit de la rivière.

Grâce aux contributions diverses, le coût net pour la commune sera de 51 650 francs.

La présidente ouvre la discussion.

Marc Froidevaux, PS, salue ce beau projet. Bien que le coût soit modeste pour la commune, il demande s'il y aura des frais d'entretien.

Mathieu Chagnat répond que oui, mais que ce sera un entretien plus facile que celui des tuyaux souterrains actuels. On devrait plutôt être gagnant.

Jean-Philippe Joubert, PS, demande qui va financer l'objet à la base, avant qu'on touche les subventions.

Monsieur Chagnat répond qu'il y aura une bonne partie financée directement par les travaux de la STEP, donc par le SETE. Le reste, c'est la commune qui avance l'argent, mais on peut aussi demander des avances sur subventions durant les travaux.

Georges Juillard, UDC, demande ce qu'il y aura comme eau dans cette rivière, vu tout ce qui partira à Loveresse.

Mathieu Chagnat répond d'abord que, quoiqu'on fasse, mise à ciel ouvert ou non, cela ne changera rien. Quand la STEP sera démontée, il restera les eaux claires. Le canton part du principe qu'il y aura beaucoup moins d'eau, mais de nettement meilleure qualité puisqu'il n'y aura plus les égouts dedans. Une des mesures préconisées par le canton pour garder un certain volume d'eau, c'est d'arrêter de capter l'eau à Batanvaux et d'utiliser la source pour donner du volume à la rivière. De toute façon il faudra le faire, peut-être qu'on prendra de l'avance sur ce projet. D'autre part, il y a le grand projet de mise en séparatif de tout le secteur Méval. Il faudra de toute façon refaire tous ces réseaux, c'est une obligation légale, mais il faudra du temps déjà pour savoir comment aborder ce projet financièrement. Mais une fois réalisé, cela amènera de l'eau à la rivière.

En résumé, il y aura moins d'eau, mais elle sera plus belle.

### Autres informations du Conseil municipal

La présidente donne la parole aux autres membres du Conseil municipal.

Christophe Gagnebin, CM, indique que la commune de Tramelan a été retenue par l'Office fédéral de l'énergie dans le cadre du projet MOMODU de promotion de la mobilité durable. Les autres communes retenues sont sensiblement plus grandes que la nôtre. Cela signifie

qu'à partir de maintenant, en collaboration avec le Parc Chasseral et le bureau Citec, nous allons élaborer des catalogues de mesures. Nous devons rendre notre rapport avant fin mai 2026.

Hervé Gullotti, maire, indique que le projet *Centre – requalification de la route cantonale* se poursuit. Deux ateliers ont été organisés, le premier avec un cercle restreint composé de membres de commissions, des CJ et de ProMoTion. Le second atelier participatif large a réuni une quarantaine de personnes de tous horizons. L'atelier a été dynamique et intéressant. L'idée était d'ouvrir la focale le plus largement possible pour que les participants donnent leurs idées. Prochaine étape au mois d'août avec les commerçants. On souhaite établir une étude d'avant-projet d'ici la fin de l'année. Le Conseil général sera informé au fur et à mesure de l'état d'avancement du projet.

## III. Divers

### 7. Résolutions

La présidente ne constate qu'aucune résolution n'a été déposée.

### 8. Motions – postulats

La présidente constate le dépôt d'une motion et d'un postulat. Elle donne la parole aux motionnaires.

✉

Thierry Gagnebin, PS, présente la motion intitulée *Traverses sécurisées de la Grand-rue*, qui demande ce qui suit : « Lors de la session d'hiver 2024, le Grand Conseil bernois a adopté à une large majorité un assouplissement des prescriptions relatives à l'autorisation et à la reconnaissance des passages pour piétons, en particulier dans les zones limitées à 30 km/h. Lors du débat relatif à cet objet, il en est ressorti clairement que les députés jugeaient que la sécurité piétonnière passait par des passages pour piétons, ceux-ci offrant une meilleure protection.

Dans ce contexte, il paraît opportun de s'interroger sur la situation de la Grand-Rue de Tramelan, où les récents aménagements – notamment la création de nouveaux arrêts de bus, ainsi que la présence de chemins de traverse débouchant directement sur la Grand-Rue et menant entre autres à la gare de Tramelan-Dessous et aux écoles – renforcent la nécessité de sécuriser les déplacements des piétons.

Il est important de souligner que la Grand-Rue supporte un trafic de transit particulièrement important, générant des risques accrus pour les usagers, en particulier aux heures de pointe (matin, midi et fin de journée). Cette réalité questionne une nouvelle fois la pertinence des suppressions de passages pour piétons qui rendent la traversée de la Grand-rue périlleuse.

De ce fait, il est demandé au Conseil municipal de relancer la réflexion avec les organes cantonaux responsables, ceci devant mener des aménagements de passages pour piétons sécurisés à des endroits stratégiques, afin de garantir des traversées sûres, notamment en lien avec les transports publics et les accès piétonniers (chemins de traverse) depuis les quartiers adjacents et menant aux transports publics, aux écoles, etc. »

✉

Jacques-Eric Favre, PS, présente le postulat cosigné avec Jean-Philippe Joubert, PS, intitulé *Pour une amélioration de la desserte en transports publics et une gestion du trafic autour de la piscine communale*, qui demande ce qui suit : « La piscine communale de Tramelan est un équipement public

important, particulièrement fréquenté durant la belle saison, notamment les week-ends et les mercredis. Cette forte affluence entraîne régulièrement des difficultés de stationnement, des embouteillages aux abords de la piscine ainsi que des problèmes de sécurité pour les piétons, en particulier les familles avec enfants.

Actuellement, les possibilités d'accès à la piscine en transports publics sont limitées, en particulier aux moments de forte fréquentation. Cette situation incite fortement au recours à la voiture individuelle, même pour les personnes qui disposeraient en principe d'alternatives, contribuant ainsi à l'engorgement du secteur.

Dans un objectif de mobilité durable, de sécurisation des abords de la piscine et de réduction du trafic motorisé inutile, nous demandons au Conseil municipal d'étudier les pistes suivantes :

1. La mise en place ou le renforcement d'une desserte en transports publics vers la piscine, notamment les mercredis après-midi et les week-ends, permettant aux habitants de Tramelan comme des environs de se rendre à la piscine sans utiliser leur véhicule privé, même s'ils en possèdent un.
2. Une réflexion globale sur la gestion du trafic et du stationnement autour de la piscine, incluant :
  - des mesures pour désengorger les accès routiers à la piscine;
  - une sécurisation des cheminements piétons et cyclables,
  - la lutte contre les stationnements sauvages ou inappropriés;
  - la mise en place de zones de stationnement temporaires ou de dépose-minute régulées.

Ces réflexions pourraient s'inscrire dans une vision plus large de la gestion de la mobilité locale, en lien avec les politiques cantonales de transport, les pratiques de loisirs et les besoins des familles.

Nous invitons donc le Conseil municipal à engager une étude approfondie et à proposer des mesures concrètes permettant d'améliorer l'accès à la piscine tout en garantissant la sécurité et la qualité de vie des riverains et des usagers. »

### 9. Interpellations

La présidente constate le dépôt de deux interpellations. Elle rappelle que ces interventions se font par écrit.

✉

Interpellation de Thierry Gagnebin, PS, intitulée *Entrées du village – identité visuelle* : « Lors de la session d'été 2025 le Grand Conseil bernois a adopté à l'unanimité une motion visant à revenir à une situation sensée concernant l'annonce de manifestations à l'entrée des communes, en particulier la signalisation touristique sur les routes principales et secondaires. Cela doit donner désormais de larges compétences aux communes pour organiser la signalisation aux entrées des localités. Dans ce cadre il est demandé au Conseil municipal s'il ne serait pas judicieux de :

- Réfléchir à adopter une identité visuelle pour mettre en valeur les entrées de la localité et les manifestations qui s'y déroulent ?
- S'approcher des partenaires touristiques, culturels et économiques pour coordonner une approche cohérente et valorisante de notre localité ? »

✉

Interpellation de Sylvain Riard, PS, intitulée *De la verdure au-delà des limites* : « Je me permets d'attirer l'attention sur un problème qui, depuis quelques années déjà, affecte la qualité de vie et la sécurité dans notre village : l'état luxuriant de la végétation qui dépasse des propriétés privées sur les bordures de route et les trottoirs. Même si ce sujet peut sembler mineur, la prolifération de végétation constitue un obstacle pour la circulation des piétons et des véhicules et donne une image négligée de notre commune. Elle compromet la sécurité et le confort des usagers de la voirie, en réduisant la visibilité aux intersections, dans des virages ou dans des zones qui sont déjà délicates au niveau sécuritaire. Nous avons la responsabilité d'assurer un environnement sûr, propre et agréable pour nos citoyens. Je souhaite donc connaître les mesures que le conseil exécutif envisage de mettre en œuvre pour remédier rapidement à cette situation : plan d'entretien, sensibilisation des propriétaires, suivi régulier, etc. pour que la situation soit conforme à la réglementation. »

✉

Interpellation de Jean-Philippe Joubert, PS, intitulée *Gestion des parkings communaux face aux évolutions régionales* : « La gestion des parkings communaux constitue un élément important de la qualité de vie et du bon fonctionnement de notre commune. Cet équilibre, aujourd'hui fragile, est appelé à évoluer sous l'effet de plusieurs projets extérieurs qui méritent une attention particulière. En effet :

- Le Canton du Jura développe actuellement des projets visant à réorganiser l'accès et le stationnement au site de l'Étang de la Gruère. Bien que ces démarches poursuivent des objectifs louables de préservation de l'environnement, elles pourraient indirectement générer un report de véhicules sur le territoire communal de Tramelan, notamment en période de forte affluence.

Parallèlement, des réflexions sont également menées par le canton de Berne concernant la gestion des parkings du CIP, qui pourraient modifier les habitudes de stationnement dans le secteur des Lovières et, là encore, avoir un impact sur les infrastructures communales.

- Enfin, un phénomène récurrent a été observé : certains travailleurs frontaliers utilisent les parkings communaux comme point de rendez-vous pour des trajets en covoiturage d'entreprise, afin de bénéficier des avantages offerts par leurs employeurs. Si cette pratique répond à des logiques de mobilité durable, elle contribue néanmoins à saturer les capacités de stationnement communales au détriment des habitants, des visiteurs et des usagers locaux.

Face à ces évolutions, il apparaît essentiel que la commune anticipe les conséquences possibles et préserve ses intérêts. Ainsi, je me permets de poser au Conseil municipal les questions suivantes :

1. Le Conseil municipal a-t-il été formellement associé aux réflexions et projets cantonaux concernant l'Étang de la Gruère et le CIP? Si oui, quelle position la commune a-t-elle défendue dans ces discussions ?
2. Une analyse d'impact sur les capacités et l'utilisation des parkings communaux a-t-elle été menée, afin d'évaluer les effets directs et indirects de ces projets cantonaux ?
3. Le Conseil municipal est-il sensibilisé à la problématique croissante des pendulaires utilisant les parkings communaux comme point de départ pour le covoiturage professionnel? Envisage-t-il d'éventuelles mesures de régulation pour préserver l'équilibre entre soutien à la mobilité durable et disponibilité des infrastructures pour la population locale ?

4. De manière plus générale, le Conseil municipal envisage-t-il de développer une stratégie globale de gestion du stationnement communal, permettant d'assurer une utilisation optimale et équitable des ressources disponibles, dans le respect des intérêts communaux ?

Dans un contexte où les enjeux liés à la mobilité, à la préservation du domaine public et à la qualité de vie des habitants deviennent de plus en plus prégnants, il est important que la commune se dote d'une vision claire et proactive. Je remercie d'avance le Conseil municipal pour ses réponses et sa vision sur ce dossier important. »

#### 10. Petites questions

La présidente cède la parole aux conseillères générales et aux conseillers généraux en rappelant que le temps imparti pour poser des petites questions est limité à trente minutes.

François Roquier, Groupe Débat, salue la démarche de l'engagement prévu d'une personne pour les espaces verts, mais s'interroge sur le profil demandé, notamment si l'on tiendra compte des connaissances en arboriculture.

Deborah Kläy, CM, répond qu'effectivement, pour remplacer un employé de voirie parti à la retraite, on a décidé de mettre au concours un poste de paysagiste pour donner plus de poids à l'entretien des espaces verts. On cherche quelqu'un qui puisse entretenir les zones vertes du village, y compris les arbres.

Audrey Châtelain, PS, constate qu'il y a plusieurs trous dans la route qui mène au Jeanbrenin et qui sont particulièrement dangereux. Elle demande si la commune envisage de reboucher ces trous et pourquoi ça n'a pas été fait ?

Deborah Kläy, CM, indique qu'elle a été fermée en raison de travaux du côté de Corgémont. On fait le minimum

d'entretien pour ne pas augmenter le trafic, mais on prend la remarque pour remédier au problème mentionné.

Joëlle Gairaud, Groupe Débat, se questionne sur la production des dossiers papier. Peut-on entamer une réflexion sur la production de ces dossiers ?

Hervé Gullotti, maire, relève que si le Conseil général ne souhaite plus avoir de documents papiers, il peut le demander, l'idée est la bienvenue. Le bureau se penchera sur le sujet.

Christophe Vienat, PLR, demande si la commune envisageait l'utilisation d'un compte Instagram pour diffuser ses informations ?

Hervé Gullotti, maire, répond être favorable, mais indique que c'est une question de ressources et de choix des réseaux. On y réfléchit aussi dans la perspective du site internet qu'on va modifier prochainement.

Myriam Tellenbach, PLR, a une question quant à la limitation de 1800 personnes à la piscine. Pourquoi cette année et pas l'année passée ? Les trois Securitas étaient-ils nécessaires ?

Hervé Gullotti, maire, informe qu'il y a eu un débordement il y a deux semaines. Suite à cela, on a pris des mesures. 1800 visiteurs, c'est la capacité qui permet au personnel sur place de gérer. On n'a pas de personnel supplémentaire à mobiliser. On veut éviter des accidents. On doit aussi limiter le nombre de stationnements. On ne peut pas accepter, pour une question de sécurité, que les gens se parquent n'importe où. Ce sont des mesures sécuritaires. On a aussi des problèmes de comportements, par exemple des gens qui circulent en trottinette électrique au sein de la piscine. On a pris des mesures pour avoir la maîtrise de cette installation communale.

Vital Gerber, Groupe Débat, se pose la question par rapport à la mise en

valeur du travail au niveau de la jeunesse. Tramelan a la chance d'abriter un des sièges de l'Action Jeunesse Régionale. Peut-on ajouter cela sur le site de la commune dans la partie Affaires sociales et générations ?

Karine Voumard, CM, remercie pour la proposition, et va en tenir compte.

Audrey Châtelain, PS, a une question concernant la signalisation du passage piéton du CIP. On avait répondu à l'époque que ce serait mis en place, même provisoirement. Cela fait plus d'une année et rien n'a été fait. Un nombre important d'enfants passent sur ce passage pour piétons. Dans quel délai cela sera-t-il fait ?

Hervé Gullotti, maire, répond que plusieurs scénarios ont été analysés, mais n'ont pas convenu au Conseil municipal, notamment pour la question des coûts car dans le Plan de Quartier des Lovières, il y a l'intention de construire un trottoir qui longerait la haie du cimetière. Nous ne pouvons malheureusement pas nous prononcer sur le délai.

Sébastien Wyss, PLR, demande où est l'avancement du recours de l'an passé concernant la motion déposée conjointement avec Monsieur Thierry Gagnebin. Est-ce que nous avons des nouvelles de la Préfecture ?

Hervé Gullotti, maire, répond que le recours a été rejeté, mais qu'il faut qu'on examine à nouveau le sujet. Réponse à la prochaine séance.

Qendresa Koçinaj Coçaj, PS, a une question sur la zone de déversement en dessous de la Printanière. Il y a des problèmes de sécurité pour les enfants à cause des voitures parkées sur le trottoir et dans la zone interdite de stationner.

Le Conseil municipal en prend note.

Qendresa Koçinaj Coçaj, PS, se questionne sur le compteur de véhicules

placé dernièrement aux Dolaises. Y a-t-il un retour sur le résultat ?

Hervé Gullotti, maire, indique que les résultats sont analysés, et qu'une information globale sera donnée une fois le prochain sondage terminé.

Pierre-Alain Basso, Groupe Débat, revient sur la rue du Pont, la vitesse, certes, mais le nombre de véhicules, a-t-on aussi ces informations ? Est-ce qu'il y a moyen de limiter la circulation à la rue du Pont 20 ? La pose d'un véritable radar ne serait-elle pas intéressante ?

Christophe Gagnebin, CM, répond que c'est du ressort de la Police cantonale.

Jean-Charles Juillard, UDC, demande si c'est prévu que le radar reste plus longtemps ou va-t-il revenir sur la commune ?

Hervé Gullotti, maire, relève qu'il nous appartient. On le placera à divers endroits.

Blaise Bernard, PS, a constaté qu'à la croisée rue Virgile Rosser et rue de l'Ouest, on avait deux places de parc,

Il y a désormais deux pots de fleurs. Est-ce pour éviter le parpage ?

Deborah Kläy, CM, répond que c'est fait exprès car ce n'est pas un lieu de parpage, mais bien un îlot.

#### 11. Correspondance au Conseil général

Le bureau n'a reçu aucune correspondance.

#### 12. Divers

La présidente informe que le bureau du Conseil général accueille le 13 septembre la rencontre annuelle entre bureaux du Jura et du Jura bernois.

Le Conseil général du mois de septembre commencera à 19 h et sera suivi d'une verrée.

La présidente lève la séance à 21 h 17.

**AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL  
LA PRÉSIDENTE : VALÉRIE PICCAND  
LA SECRÉTAIRE DU PROCÈS-VERBAL :  
LUCIE NOIRAT**

## Vos informations locales

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

### PARTI SOCIALISTE TRAMELAN

## 39% : colère et malaise

39% ! Le chiffre a provoqué stupeur et colère en Suisse. Cependant, il confirme ce que l'on savait déjà : la politique de Trump relève de l'arbitraire absolu et, pour tout dire, confine à l'escroquerie. La Suisse, fière de sa démocratie, garante aussi de nombreux accords internationaux et attachée aux grands principes du droit, aurait dû d'emblée marquer, à tout le moins, sa différence face à ce président-voyou.

Ce qui est en effet surprenant et affligeant aux yeux de nombreux Suisses, c'est l'attitude qui a été celle du Conseil fédéral et des milieux économiques au cours des derniers mois. Manifestement, après avoir souhaité l'élection de Trump (A. Rösti, UDC) et salué le caractère *libéral* du programme de la nouvelle administration américaine (K. Keller-Suter, PLR), on a pensé que la flatterie, la lâcheté et l'humiliation nous permettraient d'obtenir les faveurs du maître de la Maison-Blanche. Et, accessoirement, de jouer un bon tour à l'Union européenne. L'échec est patent !

Pour paraphraser Churchill, on dira que la Suisse avait le choix entre le déshonneur et les taxes. Elle a choisi le déshonneur, et elle a eu les taxes.

On ne semble guère, dans les bureaux feutrés, avoir tiré de leçons : on entend continuer à négocier, miser sur une équipe *Mar-a-lago* et demander à G. Infantino (FIFA), lequel ne passe pas précisément pour un paragon de vertu, de servir d'intermédiaire. On se déclare prêt à acheter davantage d'armement américain ou à importer plus de bœuf aux hormones US (M. Dettling, président UDC) pour tenter d'adamouer Trump. Les paysans suisses apprécieront !

Ce dont la Suisse a besoin face aux immenses défis posés par ces droits de douane dénués de tout fondement, c'est d'un véritable changement de paradigme.

■ Les États-Unis ne sont plus un partenaire fiable. Il convient de prendre toutes les mesures possibles afin de réduire la dépendance de la Suisse à l'égard du marché et de l'État américain. À l'inverse, la Suisse a un urgent besoin de normaliser ses

relations avec l'Union européenne. Il en va, d'abord, de la défense des valeurs démocratiques et de leur place dans le monde de demain.

■ Des mesures de soutien efficaces et ciblées doivent être proposées aux entreprises exportatrices. Elles doivent être conditionnées à la défense de l'emploi et du pouvoir d'achat des classes moyennes et modestes.

■ Le soutien aux travailleuses et travailleurs touchés par des mesures de réduction des horaires de travail ou par des licenciements doit être ambitieux. En particulier, ces périodes doivent être mises à profit pour encourager la formation continue et le perfectionnement.

■ Les efforts en faveur de la transition énergétique doivent être renforcés. On sait les coûts que la pollution et le réchauffement climatique engendrent.

■ La Confédération et les cantons doivent être en mesure de mener des politiques ambitieuses dans des domaines tels que la formation, la recherche, les transports. La cohésion sociale doit redevenir une priorité absolue. La qualité du service public doit être un objectif prioritaire sur l'ensemble du territoire, et notamment dans des régions à vocation industrielle telles que la nôtre. Cela est incompatible avec la sous-enchère fiscale voulue par les idéologues de droite et d'extrême droite.

La concertation et la concordance ont longtemps fait la force de notre pays. Elles ont, ces dernières années, été foulées aux pieds par l'arrogance de certains milieux économiques et politiques. Or ce n'est qu'en impliquant pleinement l'ensemble des forces vives de ce pays, et notamment les organisations syndicales, que la Suisse pourra faire face aux défis engendrés par les oukases trumpiens.

**PARTI SOCIALISTE TRAMELAN**

### MEMOIRES D'ICI Notre histoire en images



#### Tramelan-Amicale à la fête nationale de gymnastique à Genève en 1925

Du 17 au 21 juillet 1925, la société de gymnastique Tramelan-Amicale participe à la fête nationale de gymnastique à Genève, rassemblant près de 48 000 athlètes sur la plaine de Plainpalais. Issue de Tramelan-Dessous, elle se distingue de la société Tramelan-Erguël, représentant Tramelan-Dessus. Les deux clubs, fondés au 19<sup>e</sup> siècle, fusionneront en 1938.

Photo: © Mémoires d'Ici, Fonds Roland Choffat  
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

# En salles



Programme et réservations



## AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

### LES FILLES DÉsir

VENREDI 22 AOÛT, 18 H  
LUNDI 25 AOÛT, 20 H 15

De Princia Car avec Housam Mohamed, Leïa Haïchour, Lou Anna Hamon. Marseille en plein été. À 20 ans, Omar et sa bande, moniteurs de centre aéré et respectés du quartier, classent les filles en deux catégories: celles qu'on baise et celles qu'on épouse. Le retour de Carmen, amie d'enfance ex-prostituée, bouleverse et questionne leur équilibre, le rôle de chacun dans le groupe, leur rapport au sexe et à l'amour. C'est réjouissant, plein de charme et porté par des acteurs qui font leur premier pas à l'écran! Un petit bijou d'humour et de justesse! Un mouvant récit d'émancipation féminine. Durée 1h33, âge 12 ans, français.

### DRACULA: A LOVE OF TALE

VENREDI 22 AOÛT, 20 H 30  
SAMEDI 23 AOÛT, 20 H 45  
DIMANCHE 24 AOÛT, 17 H  
LUNDI 25 AOÛT, 17 H 45

De Luc Besson avec Caleb Landry Jones, Matilda De Angelis, Zoé Bleu Sidel. Au XV<sup>e</sup> siècle, le Prince Vladimir renie Dieu après la perte brutale et cruelle de son épouse. Il hérite alors d'une malédiction: la vie éternelle. Il devient Dracula. Condamné à errer à travers les siècles, il n'aura plus qu'un seul espoir: celui de retrouver son amour perdu. Luc Besson dépoussière le mythe et signe un conte romantique, spirituel presque mystique. Une épopée gothique! Durée 2h09, âge 16 ans, français.

### KARATE KID: LEGENDS

SAMEDI 23 AOÛT, 15 H  
DIMANCHE 24 AOÛT, 14 H

De Jonathan Entwistle avec Jackie Chan, Ralph Macchio. Après avoir vécu une tragédie personnelle, le jeune prodige de kung-fu Li Fong est arraché à sa famille à Pékin et contraint de s'installer à New York avec sa mère. Il tente de tirer un trait sur son passé tout en cherchant à s'intégrer dans son nouveau lycée. Et même s'il ne cherche pas la bagarre, il semble constamment s'attirer des ennuis. Lorsqu'un ami dont il vient de faire la connaissance sollicite son



Friedas fall, photo: © 2025 Praesens Film, cineimage.ch

aide, Li accepte de participer à une compétition de karaté, mais il comprend qu'il ne peut pas seulement compter sur son talent. Un film feel-good rafraîchissant! Un bon moment de cinéma! Durée 1h34, âge 10 ans, français.

### VALEUR SENTIMENTALE

SAMEDI 23 AOÛT, 18 H  
DIMANCHE 24 AOÛT, 20 H  
MARDI 26 AOÛT, 20 H

De Joachim Trier avec Elle Fanning, Renate Reinsve. Agnes et Nora voient leur père débarquer après de longues années d'absence. Réalisateur de renom, il propose à Nora, comédienne de théâtre, de jouer dans son prochain film, mais celle-ci refuse avec défiance. Il propose alors le rôle à une jeune star

hollywoodienne, ravivant des souvenirs de famille douloureux. Le réalisateur sonde l'âme humaine et présente un drame familial aussi terrible que tendre. Une réussite sensible sur fond d'hommage au cinéma. Durée 2h13, âge 12 ans, vo s.t.

### FRIEDAS FALL

MERCREDI 27 AOÛT, 18 H

De Maria Brendle avec Julia Buchmann, Maximilian Simonischek. En 1904, le cas de la jeune couturière Frieda Keller est au centre d'un débat de société sur le droit et la justice. Le procureur Walter Gmür et l'avocat de la défense Arnold Janggen sont confrontés à des défis non seulement professionnels, mais aussi personnels, qui remettent en question leur conception de la morale et de l'égalité. Erna Gmür, l'épouse du procureur, découvre à travers les liens qu'elle va tisser avec Frieda la vérité sur les injustices que les femmes doivent supporter à cette époque. Au cours d'un procès spectaculaire, la question se pose de savoir quelle est la part de sacrifice de la coupable. Une affaire profonde et vraie qui marque les débuts du mouvement politique pour l'égalité et les droits des femmes en Suisse. Un film bouleversant qui questionne! Durée 1h45, âge 12 ans, vo s.t.

### LA GUERRE DES ROSE

MERCREDI 27 AOÛT, 20 H 15  
JEUDI 28 AOÛT, 20 H 15

De Jay Roach avec Olivia Colman, Benedict Cumberbatch. Ivy et Theo forment un couple parfait à qui tout réussit: des carrières

couronnées de succès, un mariage épanoui, des enfants formidables. Mais sous les apparences de cette vie idéale, une tempête se prépare. Alors que la carrière de Theo s'écroule et que celle d'Ivy décolle, leurs ressentiments et leur rivalité jusque-là étouffés vont bientôt exploser. Le classique de 1989 s'offre une nouvelle version contemporaine avec un casting cinq étoiles! Le film est une parabole sur deux personnes qui se sont aimées avec intensité, puis ont fini par se haïr avec la même intensité, en oubliant tout ce qui se trouvait entre les

deux. Une fresque familiale sous haute tension! Durée 2h01, âge 12 ans, français.

### LA PINATA

JEUDI 28 AOÛT, 19 H

ENTRÉE LIBRE  
EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR ET DES ACTEURS

De Ivan Rueff avec Florian Schwab, Brian Castineira, Emma Parra. En pleine forêt, un homme à l'allure inquiétante et une pinata se retrouvent en duel. Durée 0h20, âge 12 ans, français.

## AU ROYAL À TAVANNES

### KARATE KID: LEGENDS

VENREDI 22 AOÛT, 17 H  
SAMEDI 23 AOÛT, 17 H  
DIMANCHE 24 AOÛT, 20 H  
MARDI 26 AOÛT, 20 H

Voir sous Cinématographe, Tramelan.

### YA-T-IL UN FLIC POUR SAUVER LE MONDE?

VENREDI 22 AOÛT, 20 H  
SAMEDI 23 AOÛT, 21 H  
DIMANCHE 24 AOÛT, 17 H

De Akiva Schaffer avec Pamela Anderson, Liam Neeson. Un seul homme possède des compétences... disons uniques... pour diriger la prestigieuse Brigade Spéciale et... sauver le monde, tout simplement! Cet homme, c'est le lieutenant Frank Drebin Jr. - oui, vous avez bien lu - c'est lui qui suit les traces de son illustre père. Puis prochainement au

Cinématographe à Tramelan. Durée 1h25, âge 14 ans, français.

### BUFFALO KIDS

SAMEDI 23 AOÛT, 10 H  
DIMANCHE 24 AOÛT, 10 H

De Pedro Solis Garcia avec Aaricia Dubois, Alisha Weir, Arthur Dubois. Mary (Weir) et Tom (Macneil) sont des frères et sœurs irlandais orphelins qui arrivent à New York à bord d'un paquebot en 1886 et se retrouvent rapidement dans un voyage épique à travers le pays à bord d'un Train des Orphelins transcontinental où ils rencontrent un nouvel ami extraordinaire qui changera leur vie pour toujours. Animés par la curiosité, l'amitié et le travail d'équipe, leur voyage dangereux sera rempli de découvertes de méchants surnois, des alliés surprenants, des héros inattendus et des aventures inimaginables. Durée 1h23, âge 6 ans, français.



Valeur sentimentale, photo: © 2025 Frenetic Films, cineimage.ch

## Jeux

**Sudoku** Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot mêlé** Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

7			3	8				
	4		5					6
	5	9						8
						6		8
		3	4		5	1		
9		7						
	3						8	9
4					1			3
				3	7			1

O	Y	A	N	P	S	M	T	Z	P	S	M	I	E
D	E	S	S	E	R	T	J	M	J	M	L	P	Q
X	D	N	O	J	B	A	Q	T	P	R	R	D	U
E	E	M	G	B	N	B	V	N	V	E	N	X	C
D	C	U	V	T	E	E	W	C	E	S	U	E	M
U	A	S	O	U	G	U	E	X	U	U	E	Q	U
K	W	I	U	W	I	G	A	O	E	C	C	B	E
T	N	F	M	G	A	I	J	B	Q	C	H	I	H
E	Q	R	B	M	E	T	U	N	T	A	Y	F	C
P	I	N	M	Y	N	A	X	J	F	L	E	P	I
X	S	O	G	K	V	F	A	R	K	L	G	U	Y
H	D	E	R	U	T	C	E	L	P	I	I	K	X
P	L	D	W	X	O	W	U	T	X	E	K	C	A
K	Z	R	Q	Q	I	H	Y	O	R	R	U	S	

- ACCUSER
- ALLIER
- ANTOINE
- DESSERT
- DOMMAGE
- EPI
- FATIGUE
- FLICS
- LECTURE
- MEUSE
- MIE
- TOI

**Solutions** Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

2	3	5	8	4	7	9	6	1
6	7	4	9	1	5	2	3	8
9	1	8	2	6	3	7	5	4
5	4	7	3	2	1	6	8	9
1	6	2	4	9	8	3	7	5
8	9	3	7	5	6	1	4	2
7	8	1	5	3	2	4	9	6
3	2	9	6	8	4	5	1	7
4	5	6	1	7	9	8	2	3

H	D	V	C					
C	A	B	A	S	E	P	O	I
L	E	I	G	R	O	C	K	
L	E	M	A	N	S	U	A	
C	A	R	T	O	I	T		
L	D	O	U	E	E			
G	I	S	I	N	L	E	T	O
A	L	E	A	C	A	P		
V	I	T	A	M	O	U	L	E
T	I	T	R	E	S	A	N	
R	E	N	E					

CADEAU

Rubrique offerte par

**MONTANARI**  
GROUPE FROIDEVAUX

CLIENTIS CAISSE D'ÉPARGNE COURTELARY SA

# Un résultat réjouissant dans un contexte économique exigeant !

Dans des conditions de marché exigeantes et imprévisibles, la Caisse d'Épargne Courtelary SA poursuit son développement et signe un premier semestre satisfaisant

Dans un contexte mondial complexe, marqué notamment par les tensions géopolitiques, l'environnement économique demeure incertain et volatil. Cette situation entretient un climat d'incertitude sur les marchés financiers ainsi que sur l'économie nationale. Dans ce contexte, les conditions hypothécaires devraient rester globalement stables, en dépit de la récente réduction du taux directeur de la Banque Nationale suisse. En effet, cette baisse vise principalement à contenir la vigueur du franc suisse et à préserver la compétitivité de l'économie helvétique, plutôt qu'à stimuler le marché hypothécaire, lequel demeure tributaire de facteurs économiques et structurels spécifiques.

## Résultat semestriel

Le produit net de l'activité bancaire s'établit à 6,147 millions, en retrait par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution résulte principalement de l'absence des revenus exceptionnels perçus l'an dernier dans un contexte monétaire particulièrement favorable.

En revanche, les revenus des opérations d'intérêts affichent une progression significative, reflétant une évolution positive et durable du développement de l'établissement. Les charges d'intérêts, pour leur part, se sont inscrites à 1,313 million, en légère baisse par rapport à l'exercice précédent, traduisant la volonté de l'établissement de continuer à offrir à sa clientèle des conditions attractives et compétitives. Le résultat semestriel est solide et nous permet d'entrevoir l'année 2025 avec positivité et enthousiasme, dans un contexte économique rempli d'incertitude.

## Des conditions d'épargne avantageuses, pour vous et en faveur de la région

La banque propose des solutions d'épargne adaptées à tous les profils, alliant performance et utilité. L'attractivité de ces produits, proposés à des conditions avantageuses, génère un double bénéfice. D'une part, elle



permet aux clients de faire fructifier leur épargne dans des conditions optimales. D'autre part, les fonds déposés ne partent pas dans des circuits financiers lointains: ils sont réinvestis dans l'économie locale, contribuant au développement de la région, au service des entrepreneurs et des particuliers.

## Le rating stable du Groupe Clientis est confirmé

L'agence de notation Moody's a confirmé ses notations en décembre 2024 pour les banques Clientis: A2 pour

la qualité des débiteurs à long terme, la notation maximale P-1 pour les engagements à court terme ainsi que la perspective stable. La forte dotation en fonds propres, le portefeuille de crédits de grande qualité et le solide profil de financement du Groupe Clientis sont toujours soulignés positivement par Moody's.

## Important investissement dans la numérisation

Au cours du premier semestre 2025, Clientis Banking Solutions a investi

de manière ciblée dans le développement de sa plateforme de services numériques. D'importants progrès ont été réalisés dans plusieurs projets stratégiques, notamment l'avancement des travaux pour l'introduction d'une solution innovante de Mobile Banking et d'e-Banking, ainsi que la mise en place d'un processus d'ouverture de compte client automatisé et assisté. Dans le domaine du financement, HypoDossier, une solution de gestion documentaire basée sur l'intelligence artificielle, a été déployée

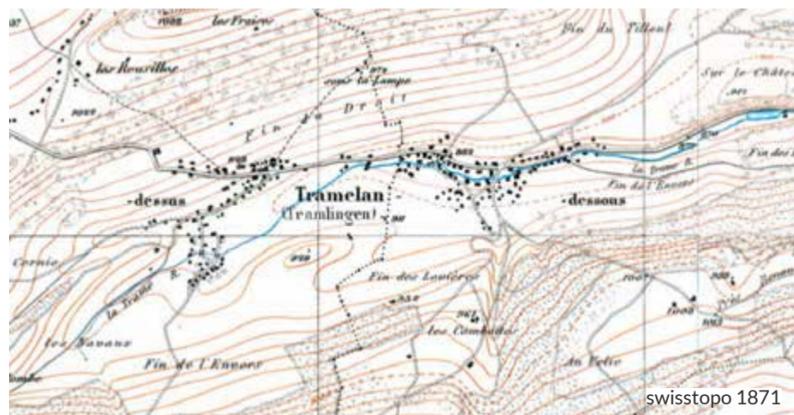
pour rendre les opérations hypothécaires plus efficaces, rapides et fiables. Dans le domaine des paiements, les Instant Payments ont été introduits et les 21 banques de la plateforme de services utilisent désormais avec succès des interfaces standardisées d'Open Banking via SIX.

Enfin, quatre banques Clientis et deux autres banques de la plateforme ont lancé avec succès leur propre application TWINT.

■ CEC

Réclame

## UN PROJET INÉDIT, UN PATRIMOINE À DÉCOUVRIR UN OUVRAGE SUR LES LIEUX-DITS DE TRAMELAN



- 600 toponymes de 1440 à 2024
- Situation, origine, graphies, anecdotes
- Des lieux-dits perdus retrouvés
- Un petit traité de toponymie

Volume I : *Tramelan et ses lieux-dits, Dix balades pour découvrir les lieux-dits*

Volume II : *Tramelan et ses lieux-dits, De la Chal Michelo au Chemin des Rinsures*

Achat des 2 volumes séparés impossible / parution novembre 2025

Auteur : Raoul Voirol

Prix en souscription : CHF 70.- les 2 volumes (frais d'envoi éventuel CHF 7.-)

Bulletin à renvoyer à Raoul Voirol, Grillons 6, 2720 Tramelan, ou par mail à raulvoiro@nto.ch

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION** valable jusqu'au 30.09.2025

Je commande \_\_\_\_\_ exemplaire(s) des volumes I et II

NOM - PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE POSTALE \_\_\_\_\_

COURRIEL \_\_\_\_\_

TÉL \_\_\_\_\_

LIEU, DATE ET SIGNATURE \_\_\_\_\_

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

# Une soirée à la rencontre des chauves-souris

La Nuit internationale des chauves-souris se tiendra, comme chaque année, à la fin du mois d'août dans toute la Suisse, compris dans notre région. À cette occasion, le Parc Chasseral organise une soirée interactive et conviviale le vendredi 29 août à Sonceboz-Sombeval, en collaboration avec l'Association Chauves-souris Jura bernois.

La Nuit des chauves-souris se tiendra cette année le vendredi 29 août à Sonceboz-Sombeval. Organisée par le Parc Chasseral et l'Association Chauves-souris Jura bernois, elle invite chacune et chacun à découvrir l'univers fascinant des chauves-souris. La soirée est offerte par les organisateurs, sous réserve d'inscription préalable. Discrets et méconnus, ces petits mammifères volants vivent tout autour de nous, sans que nous en ayons vraiment conscience. Que mangent-ils? Où vivent-ils? Comment se déplacent-ils? Pourquoi faut-il les protéger? Autant de questions auxquelles les spécialistes présents se feront un plaisir de répondre.

Le public de tout âge est invité à explorer le monde mystérieux de ces mammifères nocturnes à travers une exposition, une conférence et une balade d'observation. Pour les enfants, un atelier de bricolage et un moment de conte sont également proposés. La soirée sera agrémentée d'une petite restauration sucrée.

## Renseignements pratiques et inscriptions

- vendredi 29 août, de 19 h à 22 h 30;
- administration communale de Sonceboz-Sombeval, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval;
- gratuit, offert par le Parc Chasseral et l'Association Chauves-souris Jura bernois;
- inscription obligatoire: Parc régional Chasseral, [www.parcchasseral.ch](http://www.parcchasseral.ch), rubrique *Découvrir*, puis *Sorties guidées* ou 032 942 39 49;
- plus d'informations: Grégory Del Torchio, Chauves-souris Jura bernois CSJB, [president@csjb.ch](mailto:president@csjb.ch), 076 680 12 86. ■ PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL



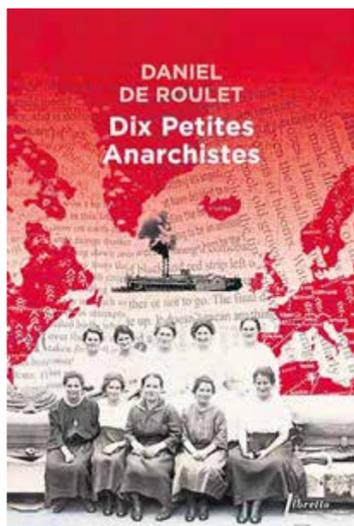
Les participant(e)s à la Nuit des chauves-souris en apprendront plus sur ces mammifères et, avec un peu de chance, pourront en observer de près, photo: Shutterstock

# Une troisième Bal(l)ade ce samedi

Sous le signe des anarchistes et d'un ovni musical à Saint-Imier

Après un weekend d'ouverture des Bal(l)ades à Villeret et Ligerz, le public a rendez-vous ce samedi dès 9 h à Saint-Imier pour un troisième événement. Lors de la partie Découverte, la comédienne Prune Beuchat immergera les participant(e)s dans l'univers littéraire des *Dix petites anarchistes*, de Daniel de Roulet. La partie musicale nous plongera dans une performance hors du commun avec *Nobody knows de trouble I see*, une oeuvre de Bernd Alois Zimmermann parmi les plus difficiles au monde, interprétée par le trompettiste Sylvain Tolck, suivie du Concerto pour piano N°2 de Rachmaninov, interprété par le très apprécié Roger Muraro.

On pose le décor de la partie Découverte: Saint-Imier, fin du 19<sup>e</sup> siècle. La population vitote entre misère et exploitation, entre étalles et industrie horlogère encore balbutiante. La visite de Bakounine éveille l'idée qu'une autre vie est possible. Dix jeunes femmes font le pari insensé de bâtir, à l'autre bout du monde, une communauté où règnerait *l'anarchie à l'état pur*. Valentine, la dernière survivante des *Dix petites anarchistes*, nous fait le récit de cette utopie qui les a conduites de Suisse jusqu'en Patagonie. Des extraits de cet ouvrage à succès de Daniel de Roulet seront lus par Prune Beuchat au Centre de Culture et de Loisirs de Saint-Imier (9 h) lors de cette troisième Bal(l)ade 2025 coorganisée



La troisième Bal(l)ade 2025 proposera une lecture d'extraits du livre de Daniel de Roulet « Dix petites anarchistes » et un concert (Zimmermann et Rachmaninov) à la Collégiale de Saint-Imier, photo Collégiale: @ Benjamin Visinand).



par Les Jardins Musicaux et le Parc Chasseral.

Pour la partie Concert (Collégiale de Saint-Imier, 11 h), c'est à une expérience musicale d'exception que les organisateurs invitent les mélomanes de la région! Un plongeon dans l'univers foisonnant de Bernd Alois Zimmermann avec son Concerto pour trompette, oeuvre jubilatoire où se croisent jazz, collages sonores et quête d'art total. Puis on se laissera emporter par le célèbre Concerto pour piano N° 2 de

Rachmaninov, avec Roger Muraro à l'interprétation. Composé après une période de doute profond, il est son chef-d'oeuvre le plus éclatant et bouleversant. Deux dernières Bal(l)ades les 30 et 31 août à Rondchâtel et Tavannes

Les deux dernières Bal(l)ades, à Rondchâtel et Tavannes, se dérouleront le weekend suivant (30 et 31 août). Au programme, découverte patrimoniale de Frinwillier et de la Fondation Digger, et Répons de Ténèbres de Gesualdo et ciné-concert avec Le

fameux *Kid* de Charlie Chaplin. La réservation des billets s'effectue via la billetterie des Jardins Musicaux, sur le site [www.jardinsmusicaux.ch](http://www.jardinsmusicaux.ch), ou par téléphone au +41 (0)32 889 46 05. Pensez à réserver la partie *Découverte*, comprise dans le prix global de l'événement, en même temps que votre billet de concert.

## Informations pratiques

- 23 août. Bal(l)ade à Saint-Imier. Découverte (9 h), *Dix petites anarchistes*, Centre de Culture et de Loisirs, Saint-Imier // Concert (11 h), *Nobody knows de trouble I see*, collégiale, Saint-Imier.
- 30 août. Bal(l)ade à Rondchâtel. Découverte (9 h), *Sous les ponts de Frinwillier*, Centrale hydroélectrique de Frinwillier. Concert (11 h), *Répons de ténèbres*, ancienne usine de pâte de bois, Rondchâtel.
- 31 août. Bal(l)ade à Tavannes. Découverte (9 h), *Fondation Digger: De la moissonneuse à la démineuse*, Fondation Digger, Tavannes. Concert (11 h), *The Kid*, Salle communale, Tavannes.

■ PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 549 km<sup>2</sup> et 31 communes et compte quelque 61 000 habitants.

■ PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

## PROJET TERRES VIVANTES

# Six ans d'innovation pour des sols de meilleure qualité

Initié le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et clôturé le 31 décembre 2024, le projet Terres Vivantes a impliqué 85 exploitations agricoles du Jura et du Jura bernois dans l'application de mesures issues de l'agriculture de conservation pour améliorer la qualité des sols. Ce projet a été rendu possible grâce à la participation active des agriculteurs, des conseillers de la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) et des scientifiques, ainsi qu'au financement de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et des cantons de Berne et du Jura.

## Un projet couronné de succès

Le projet Terres Vivantes a permis des avancées dans la connaissance des sols, l'amélioration de la qualité de leurs sols et dans la mise en œuvre de pratiques agricoles durables. Parmi les innovations mises en œuvre :

- 90 exploitations ont bénéficié d'un audit initial;
- une amélioration de la gestion des apports de matière organique et de l'intensité végétale;
- 1293 analyses de sol réalisées par les agriculteurs entre 2019 et 2024;
- plus de 4500 tests à la bêche (x 5 répétitions) réalisés par les agriculteurs en six ans;
- plus de 27 000 vers de terre échantillonnés et pesés, dont 14 666 identifiés à l'espèce;
- plus de 36 000 carabes échantillonnés et identifiés à l'espèce.



Photo: ChantGPI

## Évaluation et réalisations du projet

Le projet a globalement atteint ses objectifs, malgré quelques défis. Les agriculteurs ont significativement gagné en confiance dans leurs compétences à évaluer la qualité du sol. Les nombreuses occasions d'échanger entre pairs et avec les partenaires ont été un point fort du projet. Cette organisation en *LivingLab* était une première pour la FRI mais probablement pas une dernière tant les bénéfices sont intéressants.

Il a permis également de réaliser un inventaire unique sur la qualité des sols, sur la diversité des vers de terre et des carabes de la région. Cette méthode de travail en partenariat tripartite apporte une plus-value importante pour la connaissance scientifique. Nous avons notamment eu l'occasion de découvrir des espèces de carabes méconnues dans le nord du Jura ou encore de constater que la diversité spécifique des vers de terre était très bonne. Seul bémol, le peu d'évolution dans la qualité physique des sols qu'il faut nuancer avec le peu de temps à disposition pour observer une amélioration.

## Coût total du projet

Le coût total de la mise en œuvre de Terres Vivantes est de 9,5 millions, dont 7,5 millions à la charge de l'OFAG.

■ TERRES VIVANTES

## PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

## Appel aux bénévoles

Un chantier sur le Chasseral les 2 et 3 septembre a besoin de vous



Photo: @ Parc Chasseral - Monika Flückiger

Les 2 et 3 septembre prochains, le Parc Chasseral invite le public à prendre part à une expérience originale: deux demi-journées de chantier participatif sur les hauteurs du massif du Chasseral. Organisées dans le cadre du projet Objectif Chasseral, le but de ces interventions est de soutenir une métairie de montagne et contribuer à l'entretien des paysages et des pâturages d'altitude riches en biodiversité.

Le travail proposé consiste en un débroussaillage, opération indispensable pour maintenir ouverts ces paysages emblématiques et permettre à la faune et à la flore de sépanouir. Aucune compétence technique n'est requise, mais une bonne condition physique est

nécessaire. L'activité se déroule dans une ambiance conviviale et se conclura par une verrée partagée à la métairie. Les volontaires ont la possibilité de prolonger l'expérience en montagne. La nuit du 2 au 3 septembre, un hébergement gratuit est offert à la Métairie de Saint-Jean (B&B am Chasseral). Le séjour comprend le petit-déjeuner et un pique-nique pour le lendemain. Il est aussi possible de prendre un repas le lundi soir à la métairie de Dombresson.

### Informations pratiques

- Deux après-midis de chantier, de 13h à 17h
- Métairie Saint-Jean, rendez-vous au parking de l'hôtel Chasseral

- Équipement: habits adaptés au travail en plein air et bonnes chaussures
- Chaque après-midi se terminera par une verrée à la métairie
- Inscriptions (obligatoires) et rens.: Parc Chasseral - formulaire d'inscription > Métairie B&B Chasseral: [www.bnb-chasseral.ch/](http://www.bnb-chasseral.ch/)

### Objectif Chasseral: construire ensemble l'avenir de ce site naturel d'exception

Ce chantier est l'un des dix événements organisés d'août à novembre dans le cadre d'*Objectif Chasseral*. Au cœur des enjeux de ce projet mené par le Parc Chasseral sous l'égide de la Fondation Grand Chasseral (avec Jura bernois, Bièche, Grand Chasseral Tourisme et les communes concernées): l'accueil d'un nombre croissant de visiteuses et visiteurs, la conciliation des usages entre agriculture et tourisme, la préservation des qualités naturelles et paysagères, l'identité, l'originalité et la gouvernance du site. Le but: concevoir l'avenir et les aménagements du Chasseral dans l'intérêt de tous.

■ PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

## Randonnée botanique

La prochaine sortie guidée mêlant randonnée botanique, cueillette et cuisine des plantes sauvages, proposée par l'accompagnateur en montagne et spécialiste des plantes sauvages Noé Thiel, aura lieu à deux reprises: le samedi 6 septembre et le mercredi 1<sup>er</sup> octobre à Corgémont



Cueillir et cuisiner les plantes sauvages à Corgémont, photo: Noé Thiel

Au cours de ces deux journées, les participants partiront à la découverte des plantes sauvages comestibles lors d'une balade à travers différents milieux naturels de Corgémont. Ils seront guidés par l'accompagnateur en montagne et spécialiste des plantes sauvages Noé Thiel.

La sortie débutera par une courte randonnée passant par des milieux humides en bordure de la Suze, ou d'un

ruisseau affluent, puis se poursuivra dans des environnements plus secs, dans une zone rudérale, afin d'y identifier des plantes sauvages de notre région.

L'intérêt particulier se portera sur l'identification des plantes comestibles: comment les reconnaître, les cueillir, connaître leurs vertus, mais aussi éviter les confusions avec des espèces toxiques. La récolte du jour sera ensuite utilisée en cuisine pour préparer un repas hors du commun, de l'entrée au dessert. Une expérience conviviale et gourmande, au plus près de la nature!

### Renseignements pratiques et inscriptions

Samedi 6 septembre et mercredi 1<sup>er</sup> octobre, de 9h45 à 19h. Départ et arrivée: gare de Corgémont. Prix par personne: 125 francs (60 francs pour les enfants de 7 à 15 ans). Inscriptions: [a-hike.ch](http://a-hike.ch). Informations complémentaires: Noé Thiel, [info@a-hike.ch](mailto:info@a-hike.ch), 079 584 41 62.

■ PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Réclame



## Nous serons présents à la Fête de Courtelary 22 - 23.08.2025

Du grimage sera proposé aux enfants le samedi 23.08.2025 de 10h00 à 16h00. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons sur notre stand!

Courtelary - Saint-Imier - Sonceboz-Somveval - Tramelan - La Chaux-de-Fonds

Clientis  
Votre banque

JURA BERNOIS ÉNERGIE

# Chauffages au mazout : sont-ils encore autorisés ?

**La transition énergétique nécessite un abandon progressif des énergies fossiles. Les bases légales se durcissent peu à peu et les subventions ne sont pas garanties sur le long terme. Mieux vaut donc réfléchir assez tôt au prochain changement de chauffage afin de planifier ces investissements importants et éviter un changement en catastrophe.**

Que votre chaudière vous lâche le 25 décembre ou que vous ayez prévu à l'avance votre changement de chauffage, la même règle s'applique : le remplacement 1:1 d'une chaudière à mazout ou à gaz n'est plus autorisé pour les bâtiments de plus de 20 ans (catégories habitat, administration, école, commerce, restauration). L'installation d'une nouvelle chaudière mazout ou gaz n'est possible que dans certains cas :

- Le bâtiment dispose d'un certificat CECB de la classe A à D, ou du label Minergie
- Ou vous devez mettre (ou avoir mis) en œuvre une solution standard figurant dans l'annexe 4 de l'Ordonnance cantonale sur l'énergie (OEn). Exemples : boiler à pompe à chaleur avec photovoltaïque, capteurs solaires thermiques, fenêtres triple vitrage, isolation des façades ou du toit, ventilation d'air contrôlée, etc.

Dans le cas inverse, la solution consiste à installer un chauffage renouvelable : pompe à chaleur (PAC), raccordement au chauffage à distance (CAD), chaudière à bois (bûches, pellets, copeaux), etc.

A noter que les exceptions ci-dessus ont de fortes chances de disparaître avec la prochaine révision de la loi cantonale sur l'énergie (qui n'est pas encore planifiée). Dans tous les cas, chaque changement de chauffage doit obligatoirement être annoncé sur la plateforme eBau.

## Des subventions, mais jusqu'à quand ?

Un changement de chauffage constitue souvent un investissement important qui doit être anticipé et planifié le plus tôt possible.

Heureusement, des subventions cantonales existent. Ainsi, le remplacement d'un chauffage au mazout par une PAC ou un chauffage au bois jusqu'à 15 kW bénéficie par exemple d'une subvention de 6000 francs maximum (puis progressif selon la puissance du nouveau chauffage). Le raccordement à un CAD est aussi subventionné.

Le montant de la subvention pour une installation solaire thermique (qui produit de la chaleur et non de l'électricité) sur un bâtiment existant a doublé en 2025, passant à 2400 francs + 1000 francs par kW thermique installé



(env. 2 m<sup>2</sup>, soit un panneau). Ces subventions cantonales (et d'autres) figurent sur notre site [www.jurabernoisenergie.ch](http://www.jurabernoisenergie.ch).

Attention : dès 2027, il n'est pas certain que les subventions restent aussi attractives, en raison de coupes budgétaires actuellement en discussion.

## Le bon réflexe : se faire conseiller

Dans tous les cas, renseignez-vous suffisamment tôt sur vos options et sur les aides possibles.

Si vous envisagez également des travaux sur l'enveloppe de votre bâtiment, les subventions cantonales *Bâtiments* (selon le CECB Plus) sont par exemple préférables aux subventions *Installations* destinées aux installations techniques comme le remplacement du chauffage.

Vous trouverez de nombreuses informations sur notre site [www.jurabernoisenergie.ch](http://www.jurabernoisenergie.ch). En cas de questions, le conseiller en énergie du Jura bernois vous oriente de manière neutre et indépendante et se tient à votre disposition gratuitement par téléphone au 032 492 71 31.

■ DV

SOCIÉTÉ SUISSE DE SAUVETAGE

## Presque toutes les noyades mortelles se sont produites en eaux libres en 2024

**La Société Suisse de Sauvetage SSS et le Bureau de prévention des accidents (BPA) ont recensé au total 52 noyades mortelles au cours de l'année 2024. C'est moins que l'année précédente, mais ce nombre reste supérieur à la moyenne à long terme de 50 décès par an. La catégorie des 17-32 ans a été encore une fois la plus touchée.**

L'année dernière, des précipitations répétées ont entraîné dans toute la Suisse des inondations ou du moins augmenté le débit des rivières et le niveau des lacs. Au début de la saison de baignade, la Société Suisse de Sauvetage SSS et le Bureau de prévention des accidents (BPA) ont donc déconseillé de nager dans les rivières. En raison des conditions météorologiques et des niveaux d'eau, on peut supposer qu'il y avait moins de gens dans ou sur l'eau. Compte tenu de ces circonstances, on s'attendait à un faible nombre de noyades mortelles, cette prévision ne s'est toutefois avérée que partiellement correcte. Avec 52 cas, le nombre de noyades mortelles en 2024 était certes inférieur aux années précédentes (2022 : 66 / 2023 : 59), mais il a tout de même été supérieur à la moyenne des 10 dernières années qui est de 50. Au vu des conditions au début de l'été, cette évolution, malgré cette baisse, ne peut pas être considérée comme positive.

### Les eaux libres sont les plus dangereuses

Pas moins de 96 % de toutes les noyades mortelles se sont produites en eaux libres. Cependant, en 2024, les noyades ont été plus nombreuses dans les rivières (54 %) que dans les lacs (42 %) contrairement aux deux années précédentes. Ces noyades en eaux libres incluent aussi un accident de plongée qui s'est produit dans une grotte près de la source d'une rivière. Aucune noyade mortelle n'a été enregistrée en piscines ou bains publics l'année dernière. Deux personnes se sont néanmoins noyées dans un

cadre domestique. Il s'agit dans le premier cas d'un homme de 67 ans qui, pendant une tempête, a été surpris par les flots dans le sous-sol d'un hôtel. L'autre cas concerne un homme de 75 ans découvert par sa famille au fond de sa piscine. Après une réanimation sur place réussie, il est ensuite décédé à l'hôpital.

### La plupart des victimes sont des hommes

Les hommes sont plus souvent touchés que les femmes : 44 des personnes décédées sont des hommes (85 %) et 8 sont des femmes (15 %). L'analyse des groupes à risques fait ressortir la catégorie des hommes jeunes. Douze noyades mortelles ont été enregistrées chez les 17-32 ans. Comme l'année dernière, les victimes étaient exclusivement des hommes. Chez les 33-48 ans, 90 % (9 cas sur 10) des victimes étaient des hommes. Avec environ 20 %, les seniors représentent aussi une part importante de toutes les noyades mortelles. Alors que chez les 65-80 ans, on compte deux femmes et six hommes parmi les huit victimes, ce sont six hommes et trois femmes qui ont perdu la vie chez les plus de 80 ans.

On dénombre au total trois victimes de plus chez les personnes âgées qu'en 2023. La tendance se poursuit donc avec en proportion un nombre croissant de décès par noyade chez les seniors. Cela s'explique par le fait que les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses et aussi par le fait que les retraités sont de plus en plus nombreux à faire du sport. La SSS et le BPA suivront de près cette

évolution et adapteront leurs mesures de prévention en conséquence. Pour six des noyades mortelles, l'âge des victimes n'est pas connu.

### Le nombre considérable d'accidents non mortels non déclarés

Le nombre de décès chez les moins de 16 ans a beaucoup reculé par rapport à l'année précédente. Sept enfants se sont noyés en 2023 et seulement deux en 2024. Dans un cas, un petit garçon de deux ans est tombé avec son père dans les chutes du Giessbach. Dans le deuxième cas, un garçon de 15 ans a sauté dans la Limmat et malgré des recherches entamées immédiatement, il n'a pas pu être sauvé. Son corps sans vie a été repêché. Depuis le début des enregistrements des noyades mortelles chez les enfants en 1972, c'est le deuxième chiffre le plus bas après 2017 où une seule noyade d'enfant avait été enregistrée cette année.

Il faut néanmoins noter qu'on ne dispose pas de chiffres fiables concernant les cas d'enfants blessés lors d'accidents aquatiques, sans parler des situations critiques avec des séquelles légères ou sans séquelles. On peut supposer un chiffre noir significatif, y compris chez les adultes. En général, et surtout chez les enfants, les accidents aquatiques non mortels peuvent entraîner des lésions graves, voire permanentes. C'est pourquoi la SSS travaille tous les jours dans le cadre de sa mission *Éviter la noyade!* à réduire le plus possible les noyades non mortelles par une prévention ciblée.

### Une mauvaise estimation des risques et des capacités

Si chez les jeunes, le goût du risque peut expliquer le taux élevé de noyades côté masculin, les causes n'ont pas encore pu être pleinement déterminées pour les plus de 65 ans, car nous ne disposons pas de données suffisantes sur la question. On peut en général supposer que les hommes par rapport aux femmes prennent plus de risques et ont tendance à surestimer leurs capacités. Il est possible que les problèmes médicaux et une surestimation des capacités physiques jouent un rôle chez les personnes âgées.

Depuis des années, la SSS prend des mesures pour tenter de réduire le nombre de noyades mortelles. Chaque année, nous installons plus d'une centaine de panneaux énonçant les maximes de la baignade et de la rivière de la Société Suisse de Sauvetage (SSS) au bord des piscines, fleuves, rivières et lacs ainsi que dans les lieux de baignade et d'accès à

l'eau très fréquentés. En outre, nous déployons des efforts de prévention à plusieurs niveaux en collaboration avec le BPA. L'objectif est de rappeler au public que les risques dans l'eau, et en particulier en eaux libres, ne doivent pas être sous-estimés.

De nombreuses noyades mortelles pourraient être évitées si les maximes de la baignade et de la rivière de la SSS étaient respectées. Outre le respect de ces règles, il convient de ne pas aller dans l'eau si l'on ne se sent pas bien ni pleinement en forme. Il faut aussi toujours prévoir un moyen de flottaison quand on s'aventure en eaux libres. Il s'agit aussi de faire preuve de bon sens dans la prise de décisions.

Pour réduire le risque de noyade, il faut évaluer correctement sa propre condition physique et les dangers de l'eau, et respecter les maximes de la SSS. Les maximes de la baignade et de la rivière sont disponibles en 14 langues sur le site web de la SSS ([www.sss.ch](http://www.sss.ch)).

■ SOCIÉTÉ SUISSE DE SAUVETAGE

## SSS : les nageuses sauveteuses et nageurs sauveteurs

La Société Suisse de Sauvetage SSS est la plus grande organisation dédiée à la sécurité aquatique en Suisse. Cette organisation, reconnue d'utilité publique par la ZEW, œuvre à la prévention des accidents au bord, dans et sur l'eau, et à la formation des nageuses et nageurs sauveteurs. La SSS s'engage concrètement dans différents projets de prévention et propose des formations de prévention de la noyade et de sauvetage aquatique pour les groupes cibles les plus divers. En outre, elle sécurise de nombreuses manifestations et des lieux de baignade sous la forme de services de sécurité aquatique.

Forte de 124 sections et 23 000 membres sur tout le territoire, la SSS œuvre dans le sens de la Croix-Rouge. En offrant la possibilité de pratiquer la natation de sauvetage également en tant que sport, elle favorise l'engagement humanitaire, en particulier auprès de nombreux enfants et jeunes. ■ SOCIÉTÉ SUISSE DE SAUVETAGE

## PRO SENECTUTE

# Des activités diverses et variées

Pro Senectute est la plus grande organisation suisse de services spécialisés en faveur des personnes âgées. Profitez des offres que nous proposons près de chez.

## Conversation anglaise

Tous les vendredis, 14 h-15 h 30, Neuchâtel. Vous avez déjà un bon bagage... Ces moments de lecture et de partages cordiaux autour de thèmes intéressants et très divers vous permettront de consolider vos compétences, étendre votre vocabulaire et soigner votre accent. Responsable: Rosie De Pietro. Inscription: 032 886 83 02.

## Tables d'hôte

Nos tables d'hôtes vous proposent de partager un moment de convivialité tout en prenant un menu équilibré. Prix: 17 francs. Toutes les personnes à la retraite peuvent participer à ces repas.

- *Au bord de l'Areuse*: jeudi une fois par quinzaine, 12 h-14 h, Boudry.
- *La table de Jo*: lundi une fois par quinzaine, 12 h-14 h, Neuchâtel. Renseignements et inscriptions: Pro Senectute, 032 886 83 02.

## Cafés tricot

Dès le 26 août, 14 h-17 h, Neuchâtel. Venez profiter de l'expérience de Monika Placi qui vous accueille chez elle pour des après-midis tricot. Activité pour les personnes qui veulent apprendre, améliorer leur technique ou simplement partager un moment de tricot. Prenez votre matériel et votre bonne humeur pour passer un moment convivial. Niveau: tous les niveaux. Prendre son matériel, payer sur place en espèce, privilégier les transports publics car zones bleues limitées. Responsable et inscription: Monika Placi, 032 886 83 02.

## Conférence:

### L'art d'accepter de l'aide

Mercredi 3 septembre, 14 h-16 h, Courtelary. Vous sentez parfois vos limites? Vous ne voulez pas être un fardeau pour les autres? Quelle aide vous ferait du bien et pourrait vous soulager? À qui pouvez-vous vous adresser? Et pourquoi il est parfois si difficile d'accepter de l'aide? Nous vous montrons comment vous et vos proches peuvent maintenir et améliorer la qualité de votre vie, comment vous pouvez être soulagés au quotidien et où vous pouvez trouver du soutien. Cette conférence est gratuite et ouverte à toutes et tous. Une petite collation sera offerte après celle-ci. Intervenants: Sylvia Wicky, Pro Senectute canton de Berne; Caroline Chopard, Assistante sociales, Pro Senectute Arc Jurassien; Raphaël Pellaton Grosjean, Directeur, Sasdoval; Suganthiny Myluppillai, Responsable transport, La Croix-Rouge; Susanne Schriber, Responsable, Service de relève. Responsable et inscription jusqu'au 27 août: Pro Senectute, 032 886 83 86.

## Événement

*Équilibre en marche, tester et maintenir son équilibre – samedi 6 septembre, 13 h 30-17 h 30, Neuchâtel.* Participez à une conférence animée par des experts pour découvrir des gestes simples et efficaces pour prévenir les chutes. Grâce à des ateliers pratiques, testez ensuite votre équilibre ainsi que votre condition physique et apprenez comment les maintenir ou les améliorer au quotidien. Des stands de nos partenaires seront présents tout au long de l'événement. Collation offerte sur place. Chaussures de gym et vêtements confortables conseillés. Inscription recommandée jusqu'au 25 août pour l'atelier au 032 889 62 00 ou à scsp.ops@ne.ch.

## Cours de langues slaves

Du 3 septembre au 19 novembre, Delémont. Venez vous familiariser avec le russe et l'ukrainien dans un cadre



Photo: prosenectute.ch

joyal et dynamique. Un apprentissage des bases vous permettra ensuite d'étudier des exemples pratiques à travers des cas concrets (culture, voyage, gastronomie, etc.). Niveau: débutant. Inscription au plus vite: Pro Senectute, 032 886 83 20.

## Atelier thématique Cyberthé

Mercredi 3 septembre, 14 h-16 h, Neuchâtel. Chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois, un atelier thématique vous permettra d'acquérir des notions pratiques liées principalement à Internet. Tous les niveaux. Bien repérer les pièges numériques. Achats en ligne: arnaques, fraudes et usurpation d'identité... Comment éviter de se faire avoir sur internet? Inscription jusqu'au 2 septembre: Pro Senectute, 032 886 83 02.

## Gymnastique

Tous les lundis, 10 h-11 h, Sonceboz. Une heure de gymnastique hebdomadaire permet d'améliorer la tenue du corps, de développer la force, l'endurance et la souplesse. Un cours adapté à tous et près de chez vous! Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 86.

## Course à pied

Tous les vendredis, 10 h-12 h, Neuchâtel et alentours. Course à pied à Neuchâtel et alentours. Rendez-vous: sur demande lors de l'inscription. Responsable et inscription jusqu'à la veille: Jean-Michel Reinert, 079 629 52 22.

## Yoga

Tous les jeudis, 16 h-17 h, Neuchâtel. Les postures simples dans lesquelles on applique une respiration spécifique permettent de reconnecter les lignes énergétiques. Par les techniques du yoga, nous retrouvons les bases d'un véritable bien-être ou d'un retour à la santé. Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 02.

## Nordic walking

Tous les mardis, 9 h 30-11 h, La Chaux-de-Fonds. Le nordic walking est une activité conviviale de plein air et en groupe. Elle peut être pratiquée toute l'année, sur des terrains variés, à la campagne comme en ville. Responsable Michel Liardon. Inscription: 032 886 83 02.

Tous les mercredis, 9 h-11 h, Delémont Le nordic walking est une activité conviviale de plein air et en groupe. Elle peut être pratiquée toute l'année, sur des terrains variés, à la campagne comme en

ville. Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 20.

## Soft Tennis

Tous les mercredis, 10 h-11 h, Le Locle. Découvrir le plaisir de jouer avec un partenaire sur un espace de jeu réduit avec une balle plus molle. Balles et raquettes à disposition. Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 02.

## Danses du Monde

Tous les mercredis, 14 h-15 h 30. Dansez sur des musiques de différents pays en améliorant la mobilité, l'équilibre, mais aussi la mémoire et en partageant avec d'autres ces moments de convivialité! Informations et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 20.

## DomGym

De la gym à votre domicile dans tout l'Arc jurassien! Un cours au rythme que vous souhaitez et en fonction de vos besoins avec un moniteur ou une monitrice expérimenté. Possibilité de créer un cours pour une ou plusieurs personnes, avec vos amis ou voisins. Jour et horaire flexibles selon vos disponibilités et celles du moniteur ou de la monitrice. Tarifs: groupe dès 3 personnes, 10 francs par personne. Duo, 15 francs par personne et individuel, 28 francs. Informations et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 20.

## Randonnée

- *Mardi 26 août, 13 h 45-16 h, des Geneveys-sur-Coffrane aux Hauts-Geneveys (NE).* Niveau: sortie facile. Marche: env. 1 h 50. Durée totale (avec pause): environ 2 h 15. Dénivelé + 200 m; - 100 m. Rendez-vous: 13 h 45, gare des Geneveys-sur-Coffrane. Aller: gare des Geneveys-sur-Coffrane. Retour: gare des Hauts-Geneveys. Marche en forêt après un départ par la plaine du Val-de-Ruz. Inscription obligatoire directement auprès du responsable de la sortie au plus tard la veille à midi: Marianne Baroni, 076 430 71 23.
- *Mardi 26 août, 14 h-17 h, Moutier, Les Gorges de Court (BE).* Niveau: sortie moyenne. Marche: environ 3 h. Dénivelé: boucle 170 m +/-.
- *Rendez-vous: 14 h, stade de Chalière à Moutier (parking en face du cimetière direction Perrefitte).* Inscription sur place. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie: Alain Steullet, 079 289 77 81.
- *Jeudi 28 août, 13 h 45-16 h, Saignelégier, Le plateau des*

*Franches-Montagnes (JU).* Niveau: sortie facile. Rendez-vous: 13 h 15, gare de Tavannes ou 13 h 45 au centre sportif de Saignelégier. Durée: environ 2 h 15. Dénivelé: 120 m +/-.

- *Inscription obligatoire directement auprès du responsable de la sortie au plus tard la veille à midi: Eugène Benoît, 079 503 76 56.*
- *Mardi 2 septembre, 13 h 30-17 h, Montfaucon, découverte de L'étang des Royes (JU).* Niveau: sortie moyenne. Rendez-vous: 13 h 30, Montfaucon La Pomme D'Or. Marche: environ 3 h. Durée totale (avec pause): environ 3 h 30. Dénivelé: boucle 240 m +/-.
- *Inscription sur place. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie: Yves-Alain Aubry, 079 459 67 45.*
- *Jeudi 4 septembre, 10 h 15-14 h 45, Sainte-Croix, Les Aiguilles de Baulmes (VD).* Niveau: sortie difficile. Marche: environ 4 h. Durée tot. (avec pause): environ 4 h 30. Dénivelé: boucle +/- 646 m. Rendez-vous: 10 h 15, Sainte-Croix. Aller / retour: Sainte-Croix. Départ Neuchâtel: 9 h 09. De La Chaux-de-Fonds: 8 h 32. Arrivée Sainte-Croix 10 h 06. Possibilité de rejoindre Vuiteboeuf par les gorges de Covatanne (+ 2 h). Repas: pique-nique tiré du sac. Inscription obligatoire directement auprès du responsable de la sortie au plus tard la veille à midi: Gérard Strahm, 078 631 58 99.
- *Jeudi 4 septembre, 14 h-17 h 30, Les Bois, deux pays et trois cantons (JU).* Niveau: sortie moyenne. Marche: environ 2 h 30. Durée tot. (avec pause): environ 3 h 30. Dénivelé: boucle 160m +/-.
- *Rendez-vous: 14 h, Biaufond, parking côté France (juste après le pont). Biaufond – bord du Doubs – Les Côtes-du-Doubs – Biaufond. Ne pas oublier sa carte d'identité. Inscription obligatoire directement auprès du responsable de la sortie au plus tard la veille à midi: Didier Affentranger, 079 652 25 94.*

## Sortie vélo

- *Mardi 26 août, 13 h 30, Boudevilliers, Tour du Val-de-Ruz (NE).* Niveau: sortie moyenne. Distance: 43 km, chemin mixte, VTT. Rendez-vous: 13 h 30, Malvilliers, restaurant La Croisée. Casque et phare avant obligatoires. Repas: pique-nique tiré du sac. Inscription obligatoire pour les nouveaux participants auprès du responsable de la sortie, et pour les anciens participants, possibilité de s'inscrire sur place. En cas de météo

incertaine, contacter le responsable de la sortie: Christian Masini, 079 276 66 81.

- *Lundi 1<sup>er</sup> septembre, 14 h-16 h, Delémont Journée de la personne âgée, illusion ou pas (JU).* Niveau: sortie moyenne. Rendez-vous: 14 h. Lieu: à définir. Casque et phare avant obligatoires. Sortie gratuite et repas organisé dans le cadre de la Journée de la personne âgée. Prix du repas: à définir. Responsable et inscription (jusqu'au 25 août): Joseph Beuchat, 079 294 74 14.
- *Mercredi 3 septembre, 13 h 30 – 16 h, Lajoux Montbautier (JU).* Niveau: sortie moyenne. Rendez-vous: 13 h 30, Lajoux, parc vers l'église. Distance: 28 km, sentier mixte, VTTae, VTT. Casque et phare avant obligatoires. Inscription obligatoire pour les nouveaux participants auprès du responsable de la sortie, et pour les anciens participants, possibilité de s'inscrire sur place. En cas de météo incertaine, contacter le responsable de la sortie: Laurent Juillerat, 079 339 19 28.

## Initiation au padel tennis

Plus facile que le tennis, plus fun encore que le squash, ce sport ludique est accessible à tous! Très populaire en Amérique du Sud, en Espagne et dans le sud de la France, il connaît un bel essor dans nos régions. Venez l'essayer lors d'une initiation de quatre cours. Plaisir garanti! Du 9 au 30 septembre, Reconvenir Inscription jusqu'au 2 septembre: Pro Senectute, 032 886 83 86. Du 9 au 30 septembre, Courtedoux Inscription jusqu'au 2 septembre: Pro Senectute, 032 886 83 20.

## La marche accompagnée

Mercredi 10 septembre, 14 h-17 h 30, Neuchâtel. Balade de 1 h 30 alliant marche et discussion autour d'une thématique. Une activité guidée qui invite à explorer ses liens à soi, au monde et à la nature dans un cadre bienveillant. Alternance de silence, de partages et de réflexion, dans le respect des ressentis et des différences. Trois principes: confidentialité, responsabilité, non-jugement. Inscription une semaine avant auprès de l'intervenant, Gaëtan Membrez, 079 195 69 16.

## PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20

Jura bernois: 032 886 83 86

Neuchâtel: 032 886 83 02

Email: [prosenectute.activites@ne.ch](mailto:prosenectute.activites@ne.ch)

Inscription en ligne:

<https://aj.prosenectute.ch/activites>

## Agenda

## VENDREDI 22 AOÛT

- Fête du village, Courtelary
- Critérium de Saint-Imier
- Soirée villageoise, projection d'un film organisée par la commune et la paroisse de Renan
- Vernissage de l'exposition de dessins de Pitch, galerie Espace Noir, Saint-Imier, 19 h
- Paëlla, Nul bar ailleurs, Vauffelin, dès 18 h 30

## SAMEDI 23 AOÛT

- Fête du village, Courtelary
- Marché sur le quai, Quai 29, gare, Sonceboz, 8h-14h
- Bal(l)ade entre Zimmermann Rachmaninov et les petites anarchistes, 9h15, découverte au CCL Saint-Imier, 11h, concert à la collégiale de Saint-Imier
- Table ronde et vernissage *Nouveaux regards sur l'histoire des procès de sorcellerie*, Couronne, Sonceboz, 16h
- Petite fête du marché, Tramelan, 7h-13h
- 125 ans des Samaritains, salle St-Georges et salle de spectacles, Saint-Imier, 9h-16h

## DIMANCHE 24 AOÛT

- Erguëlathlon, Saint-Imier

## MERCREDI 27 AOÛT

- Des livres et nous, club de lecture, CIP, Tramelan 17h-18h

## JEUDI 28 AOÛT

- *Transmettre le faux: comment se propage la désinformation*, conférence de Sebastian Dieguez, CIP, Tramelan, 19 h 30

## VENDREDI 29 AOÛT

- La Nuit des chauves-souris, Administration communale, Sonceboz, 19h-22h30
- Concert des Chambistes, Nouveau musée Bienne, salle Robert, 18h
- La Retrouvaille au bocciadrome de Corgémont, r.d.v. 13h30, places de parc école Orvin
- Portes ouvertes à la crèche La Pelouse, Jonchères 65, Saint-Imier, 18h-20h30
- Vernissage de l'exposition de photos *Empreintes*, CCL, Saint-Imier, 19h30

## SAMEDI 30 AOÛT

- Concert des Chambistes, temple, Courtelary, 18h30
- Récital de piano, collégiale, Saint-Imier, 20h

## DIMANCHE 31 AOÛT

- Concert des Chambistes, chapelle de la Maladière, Neuchâtel, 11h15; temple de Bevaix, 17h
- Culte festif suivi d'une grillade, cabane forestière, Romont, 10h

## MERCREDI 3 SEPTEMBRE

- Conférence pour les aînés organisée par Pro Senectute, salle communale, Courtelary, 14h-16h

## EXPOSITIONS

- Rétrospective de Claudine Houriet, CIP, Tramelan, jusqu'au 20 septembre, lundi à vendredi, 8h-20h, samedi, 14h-20h, dimanche 14h-17h
- Dessins de Pitch sur le monde carcéral, galerie Espace Noir, Saint-Imier, jusqu'au 7 septembre, mardi à dimanche, 10h-22h
- Images contemporaines en plein air, Mont-Soleil, du 23 août au 5 octobre
- Peintures de Jérémie Liechti, restaurant de l'hôpital, Saint-Imier, jusqu'au 31 août
- Exposition de la Fondation Héritage Anabaptiste, *Ici il n'est pas interdit d'être anabaptiste*, chapelle du Jeanguisboden, jusqu'au 2 novembre, mercredi-samedi-dimanche 14h-17h, vendredi 17h-20h
- Œuvres de Valentina Patthey et peintures de Ruth Braun, cimaises de La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 10 octobre

## Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

## AGENCE AVS

■ **DUBAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

## ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8h30-11h30 et 17h-18h, mardi-jeudi: 8h30-11h30 et 16h-17h. Accueil téléphonique: lundi-jeudi: 10h-11h et 15h-17h, vendredi: 10h-11h, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 16h-18h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi-jeudi: 8h-11h45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16h-18h, mercredi et jeudi: 10h-12h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h, mardi et mercredi: 9h-12h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, vendredi: 10h30-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13h30-18h30, mardi-vendredi: 8h-12h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11h-13h et 16h-18h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h30 et 14h-17h, mardi: 14h-17h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-11h30 et 14h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h et 16h-18h, mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h et 16h-17h30, vendredi: 8h-12h, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch.

■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h et 13h30-17h30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 13h30-15h30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. École de Sonvilier: 032 941 16 66. École de Mont-Soleil *Aux Pruats*: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45 et 14h-16h45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14h-16h45, jeudi: 9h-11h45 et 14h-18h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi: 9h-12h, 15h30-17h30, mardi-jeudi: 9h-12h, vendredi: fermé, également sur rendez-vous par téléphone, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

## Loisirs

## BIBLIOBUS UPJ

■ **CORGÉMONT** Mardi 2 septembre: 14h45-17h, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 16 septembre: 16h15-17h, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 6 septembre: 9h45-11h45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 2 septembre: 17h45-19h30, place du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 22 août: 17h30-19h15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 22 août: 16h-17h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 26 août: 16h30-19h30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 22 août: 14h30-15h30, place du village, www.bibliobus.ch.

## BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET Bibliothèque** Mardi: 17h-18h30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT Bibliothèque** Mercredi: 13h30-14h et 19h30-20h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY Bibliothèque** Lundi: 15h-17h30, mardi: 16h-19h, mercredi: 15h-17h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE Bibliothèque** Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ **SAINT-IMIER Bibliothèque régionale** Mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h-19h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés. ■ **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15h-18h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothèquesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque. ■ **SONVILIER Bibliothèque** Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1<sup>er</sup> samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET Bibliothèque** Mardi: 9h-10h et 15h-17h, mercredi: 17h-19h30, rue principale 20, 2613 Villeret.

## CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9h-17h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. ■ **Mémoires d'ici** Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

## CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY Chez Camille Bloch** Parcours Découverte: mardi-dimanche 9h30-18h (dernière entrée à 16h30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche 9h30-18h. La Place de jeux: mardi-dimanche 9h30-18h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. ■ **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8h30-12h15 et 13h30-18h30, samedi: 8h30-16h, dimanche: 10h-12h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

## GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT** Gym Seniors: mercredi, dames 9h-10h, messieurs 10h-11h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET** Gym des aînés Bel Automne: mardi 9h-10h15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10h-11h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 713 01 84 (C.Huguelet).

■ **COURTELARY** Gym dames: lundi 19h30-20h30, salle de gym, 2608 Courtelary. Volley dames: mercredi 20h-22h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14h-15h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **ORVIN** Lundi: 16h30, halle, 2534 Orvin. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11h-12h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. ■ **PLAGNE** Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. ■ **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19h30-20h30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfit-sonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17h-18h, halle de gym, 2613 Villeret.

## JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mardi et jeudi: 15h-18h30, mercredi: 13h-18h30, vendredi: 15h-22h30, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch. ■ **SAINT-IMIER Espace Jeunesse Erguël** Mardi: 16h-18h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14h-18h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13h30-17h, animations pour enfants de la 2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15h15-18h30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15h15-21h30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6<sup>e</sup> Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'ici la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, ☎ 077 481 71 34, espacejeunesse@saint-imier.ch, 📍 espacejeunesse.erguel, 📍 espacejeunesseerguel, 📍 Espace Jeunesse D'Erguel eje\_2610. ■ **TRAMELAN Action Jeunesse Régionale (AJR)** Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

## MUSÉES

■ **ORVIN Maison des Sarrasins** Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Musée Longines** Lundi-vendredi: 9h-12h et 14h-17h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. ■ **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

## MARCHE, RANDONNÉE

■ **COURTELARY Ski club** Village en fête: 22-23 août, pas de gardiennage.

## PISCINES

■ **SAINT-IMIER Piscine plein air d'Erguël** lundi-dimanche: 9h-20h, septembre: 9h-19h, sur le Pont 24, 2610 Saint-Imier, 032 941 28 42 (contact principal: commune de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, 032 942 44 56, info@saint-imier.ch, saint-imier.ch). ■ **Piscine couverte** Fermée. ■ **TRAMELAN Piscine du Château** lundi-dimanche: 9h-19h, fermée dès le 15 septembre, Chemin du Château 30, 2720 Tramelan, caisse et réservation écoles: 032 487 59 50, buvette: lundi-jeudi et dimanche: 9h-23h30, vendredi-samedi: 9h-00h30, 032 487 59 26.

## Services

## CARTONS DU CŒUR

■ **JURA BERNOIS** Mercredi: 8h30-11h30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www.cartons-du-coeur-jb.ch.

## NEZ ROUGE

■ **SUISSE** 0800 802 208, www.nezrouge.ch.

## TABLE COUVRE-TOI

■ **SAINT-IMIER** Mardi: 10h-10h45, 032 942 44 94, www.tischlein.ch.

## Urgences

Attention: des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les appels vers les numéros indiqués sur cette page.

**Ambulance** 144

**Centre antipoison** 145

**Feu** 118

**Police** 117

## DENTISTE DE GARDE

■ **JURA BERNOIS** 032 466 34 34.

## DÉPANNAGE

■ **DISTRICT DE COURTELARY** 032 489 28 28 (centrale). ■ **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

## HÔPITAUX

■ **Réseau de l'Arc** Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www.reseaudelarc.net.

## MÉDECINS DE GARDE

■ **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24, 032 941 37 37. ■ **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024 (numéro surtaxé), www.cabinetdurgencesbienne.ch. ■ **TRAMELAN** 0900 93 55 55 (numéro surtaxé), en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

## PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée. ■ **SAINT-IMIER** Du 22 au 28 août: pharmacieplus du val-lon, 032 942 86 86. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. ■ **TRAMELAN** Du 22 au 28 août: pharmacieplus Schneeberger, 032 487 42 48. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 18h30-18h45.

## PSYCHIATRIE

■ **Pôle santé mentale** 032 484 72 72. Site internet: www.reseaudelarc.net.

## SERVICES FUNÈBRES (PERMANENCE)

■ **VALLÉE DE TAVANNES Par8** 0848 77 88 88. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER Paroisses réformées de l'Erguël** 0800 225 500.

## SOINS À DOMICILE

■ **BAS-VALLON Service d'aide et de soins à domicile** route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasbasvallon.ch, www.sasbasvallon.ch. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER SAMAIDD Service d'aide et de maintien à domicile** rue Neuve 52, 2613 Villeret, 079 439 28 95, samaidd@hin.ch, www.samaidd.com. ■ **Service d'aide et de soins à domicile** rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

## Délai utile

Lundi soir  
fac@bechtel-imprimerie.ch

## Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

## Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Éditeur: Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. Heures d'ouverture: lundi-jeudi: 7h30-12h et 13h30-17h, vendredi: 7h30-12h. L'équipe Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en pages: Coraline Bolle, Claude Sansonnens, Nathalie Rose. Maëva Lauber, Béthanie Sigg (apprenties). Correction et facturation: Nicole Lorient. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste.

Contact: 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechteli-imprimerie.ch. Tarifs: rédactionnel: voir charte éditoriale (QR-code ci-dessus), annonces: www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise). Délais de remise des publications: sport, paroisses, divertissement et utile: lundi soir. Feuille Officielle du District de Courtelary: mardi 12h. Rédactionnel et annonces: mercredi 9h. Adieux: mercredi 9h ou sur demande.

Grand Chasseral imprimé en suisse

COURSE PÉDESTRE VILLERET – CHASSERAL – VILLERET

# La VCV fête ses 25 ans

Samedi 6 septembre se tiendra à Villeret la traditionnelle course pédestre Villeret – Chasseral – Villeret. Un rendez-vous à ne pas manquer pour les adeptes des courses... ou balades en montagne.

**2025 rime avec 25<sup>e</sup> édition**

Eh oui... la VCV fête ses 25 ans cette année. Comme les éditions précédentes, ce petit *Sierre – Zinal* emmènera coureurs et populaires de Villeret à Villeret en passant par le sommet de Chasseral, culminant à 1606 mètres d'altitude, sans oublier les métaïries des Plânes, de La Meuringue et du Milieu de Bienne où les ravitaillements sont prévus.

Un défi pour les uns, une balade en montagne pour les autres.

Finalement chacun y trouvera son compte sur une distance totale de quelque 26 km avec à la clé, 1000 mètres de dénivelé.

Depuis sa première édition en 2000, la VCV offre aux adeptes de la course à pied et autres amoureux de la nature et de la montagne, l'opportunité de se retrouver, seuls face à eux-mêmes, au pied de la Combe-Grède, dans le but d'améliorer leur performance personnelle... ou pour tenter de battre les records du parcours détenus depuis 2021 par Remi Bonnet, de Crésuz, avec un temps de 1h 40'50 chez les hommes et depuis 2009 déjà par Laurence Yerly, de Cernier en 1h 59'32 chez les dames.

Faire mieux que l'année précédente, réaliser un objectif, se lancer à l'assaut d'un défi ou simplement passer une journée inoubliable dans un site hors du commun, voici autant de raisons qui motivent les quelque 350 à 400 participant(e)s attendu(e)s à Villeret le 6 septembre prochain.

À n'en pas douter, la bataille sera au rendez-vous si l'on sait que Tefera Mekonen, détenteur du record de



Certains se lanceront pour la 25<sup>e</sup> fois à l'assaut de la Combe-Grède

victoires, Michael Morand, lui aussi plusieurs fois vainqueur et Demian Schaedler, souvent sur le podium et à la recherche d'un premier titre à Villeret, sont d'ores et déjà annoncés chez les messieurs.

**Une variante de 12 km**

Pour les populaires qui ne souhaitent pas faire la totalité du parcours, la VCV offre, pour la deuxième fois, une variante raccourcie de 12 km. Celle-ci utilise le même tracé que la version originale jusqu'à la sortie du sentier des mulets (à l'est de la Combe-Grède). Depuis les Limes Derrière, le parcours suit le balisage officiel des

sentiers pédestres. Il descend en direction de l'arrivée par Les Limes du Bas, La Vieille Vacherie, La Fauchette et enfin le cheminement de la course des enfants et la rue des Pontins jusqu'à l'arrivée. Sur le lien suivant <https://coursevcv.ch/le-parcours-raccourci-pour-les-populaires/>, vous trouverez toutes les infos utiles, des photos et une vidéo de ce parcours qui ne manquera sans doute d'attirer de nouveaux participant(e)s.

**Quelques nouveautés pour ce jubilé**

Afin de personnaliser les divers parcours, le comité a décidé de les intituler.

Le parcours des enfants (2 km) se dénomme *L'écureuil*. La variante de 12 km s'intitule *La Marmotte* et le parcours complet porte le nom d'un autre animal emblématique des lieux à savoir *Le chamois*.

Dès cette année, il n'y aura plus de catégorie Nordic Walking. Une décision prise par le comité au vu de la faible participation dans cette catégorie. Les adeptes des bâtons pourront toutefois s'inscrire dans les catégories *Populaires*.

Pour le surplus, aucune modification. Les tracés et les autres conditions de course restent les mêmes. À n'en pas douter, chacun(e) y trouvera son compte.

Rappelons également que la VCV est la première étape de la Grand Chasseral Trail Series <https://grandchasseraltrailseries.ch/>. Ce défi mis sur pied l'année dernière est une compétition regroupant les courses de trail de la région du Grand Chasseral.

Pour être classé(e) à ce championnat automnal, il faut obligatoirement être inscrit à la GCTS et terminer l'intégralité des courses suivantes:

- Villeret-Chasseral-Villeret (Villeret), uniquement parcours de 25,6 km, catégorie coureur
- Trail du Jura bernois (Tramelan), uniquement parcours *La Traversée 31 km*
- Course des Pavés (La Neuveville), uniquement parcours *Trail de 7 Lieux*

Le classement est établi en additionnant les temps réalisés lors des 3 courses comptant pour la Grand Chasseral Trail Series.

**N'attendez plus pour vous inscrire**

Le délai d'inscription sur le site internet de la course VCV <https://coursevcv.ch/inscriptions/> se termine le 25 août à minuit.

Il sera ensuite encore possible de s'inscrire sur place (au complexe communal à Villeret) le vendredi 5 septembre de 17 à 19h, de même que le samedi 6 septembre dès 7h et jusqu'à une demi-heure avant le départ de la catégorie choisie.

Il ne reste qu'à espérer que la météo soit du côté des organisateurs. Mais on le sait, la plupart des éditions de la VCV ont été bénies des dieux.

À n'en pas douter... la fête sera belle. Ne manquez pas d'y prendre part. ■ **MW**

**SOCIÉTÉ DE TIR EN CAMPAGNE PLAGNE**

## Derniers tirs et résultats

La dernière séance des tirs obligatoires de l'année est programmée mercredi 27 août de 17h 30 à 19h 30.

Les tireurs astreints n'oublieront pas l'invitation reçue des autorités militaires.

**Quelques résultats de médailles de la société**

Tir au fromage à Nods: Patrick Gobet 95 pts (max. 100 !); Quentin Gobet 92 pts; Isabelle Gobet 91 pts; Christophe Sartori 89 pts; Bernard

Mérillat 88 pts; Valentin Villosz 86 pts et Franco Villosz 84 pts.

Tir de l'Âne à Orvin: Christophe Sartori et Patrick Gobet 88 pts; Isabelle Gobet 87 pts; Quentin Gobet et Franco Villosz 86 pts. Bravo à tous. ■ **LE COMITÉ**

**FOOTBALL CLUB ERGUËL**

## Les joueurs retrouvent le chemin de la compétition

Après la trêve estivale, l'heure est à la reprise pour les équipes du FC Erguël. Place désormais au terrain, après quelques matchs amicaux qui ont permis de se remettre dans le rythme. La compétition officielle peut enfin reprendre ses droits. Les deux formations ont profité de l'été pour effectuer des ajustements dans leurs effectifs. Mais, amateurisme oblige, les vacances des joueurs ont parfois compliqué la préparation. Résultat: des contingents variables et des prestations contrastées, entre belles promesses et passages plus laborieux. La saison qui s'ouvre s'annonce donc pleine d'enseignements, notamment pour observer la progression de jeunes au fil des rencontres. Les entraîneurs Roberto Genesi et Clément Aubry en sont conscients: le travail reste important, mais l'avenir repose avant tout sur des ressources locales. De quoi nourrir une ambition mesurée, mais réelle. Rendez-vous dès ce samedi à 17h 30, au terrain de Fin des Fourches, pour le premier test grandeur nature.



Le FC Erguël et Domenico Fazzino devront aiguïser leurs armes lors de cette saison

**La buvette du Stand cherche reprenneur**

La buvette du Stand, à Sonvilier, est à remettre. Le club recherche une ou plusieurs personnes prêtes à en assurer la gestion, au rythme du football... et plus si affinités.

Si l'ouverture lors des jours de match doit être garantie, le lieu offre aussi un potentiel d'exploitation plus large, selon les envies et les idées des futurs tenanciers.

**Intéressé(e) ?**

Renseignements et candidatures auprès du club: [infrastructure@fcer-guel.ch](mailto:infrastructure@fcer-guel.ch), 076 311 08 21. ■ **GD**

**VENDREDI 22 AOÛT**

Sen. 19h 30: Erguël – US Montfaucon

**SAMEDI 23 AOÛT**

2<sup>e</sup> I. 17h 30: Erguël I – Audax-Friul

**DIMANCHE 24 AOÛT**

3<sup>e</sup> I. 15h: Audax-Friul – Erguël II

**TEAM VALLON**

## Une nouvelle saison démarre

**Répartis dans 20 équipes, dont pour la première fois une équipe féminine, ce sont plus de 300 juniors âgés de 6 à 18 ans et entourés de 41 coachs qui vont disputer la saison 2025-2026. D'ores et déjà, nous souhaitons beaucoup de plaisir et plein succès à toutes et tous.**

En ouverture de ce nouveau chapitre du Team Vallon, dimanche passé, les juniors B2 recevaient, sur le terrain de la Courtine, à Corgémont, leurs homologues du FC Franches-Montagnes.

Le début de match a été très positif pour l'équipe locale. Dès les premières minutes, elle a pris le contrôle du milieu de terrain et imposé son jeu. Durant le premier quart d'heure, sa domination a été claire. À la 19<sup>e</sup> minute, elle a ouvert le score grâce à Diego Costoya, bien placé à la réception d'un corner. Trois minutes plus tard, une erreur défensive a malheureusement offert l'égalisation à l'adversaire. Malgré ce coup du sort, l'équipe ne s'est pas découragée et a continué à se motiver davantage. En deuxième mi-temps, l'entraîneur a demandé aux joueurs de prioriser la défense de leur but et d'attendre le bon moment pour lancer des contre-attaques. Cette stratégie a

porté ses fruits: à la 41<sup>e</sup> minute, une contre-attaque rapide a mené à un penalty transformé par David Mottet, permettant ainsi au Team Vallon de reprendre l'avantage.

Dans les dernières minutes, certains joueurs ont dû sortir à cause de crampes et de douleurs à la cheville. L'entraîneur a alors procédé à des changements, en plaçant certains joueurs hors de leur poste habituel. Malgré cela, ils ont parfaitement tenu leur rôle et assuré la victoire jusqu'au coup de sifflet final, l'emportant donc 2-1.

■ **JML**

**JB2 TV – Franches-Montagnes .....2-1**

**SAMEDI 23 AOÛT**

**JDb** 10h, Mervelier: Team GJV (Val Terbi) b – TV  
**JDb** 10h, Courtelary: TV – Team Franches b  
**JDa** 12h, Courtelary: TV – Birse a  
**JCb** 14h 30, Bure: Team GJAO (Bure) 2 – TV

### Délai sport

Lundi soir  
[fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch)

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*. Avis officiels de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. Tirage: 12.500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Contact: Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Délai de remise des publications:** mardi 12 h. **Tarifs:** 95 centimes le mm/colonne (65 mm) + TVA, annonces: 3 francs le mm/colonne (65 mm) + TVA, largeur maximale: 4 colonnes (290 mm).

## Corgémont



**Avis de construction**  
eBau 2025-8279

**Requérante:** Valérie Bissat, Champs-martin 8, 2606 Corgémont.  
**Propriétaire:** idem requérante.  
**Auteur du projet:** idem requérante.  
**Emplacement:** parcelle N° 269, au lieu-dit: *Champs-martin 8, Corgémont*.  
**Projet:** construction d'une pergola partiellement couverte.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** zone Brues.  
**Zone/objet protégés:** –  
**Dérogation:** –

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 15 septembre 2025, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 15 août 2025

*Le Secrétariat municipal*

**Avis de construction**  
eBau 2025-8338

**Requérants:** Carine et Christof Snegg, Les Ouches 6, 2606 Corgémont.  
**Propriétaires:** idem requérants.  
**Auteur du projet:** ARC Architecture Sàrl, Patrick Cuenin, Grand-Rue 62, 2720 Tramelan.  
**Emplacement:** parcelle N° 718, au lieu-dit: *Les Ouches 6* commune de Corgémont.  
**Projet:** isolation périphérique du bâtiment existant. Réalisation d'un couvert à voiture et d'un agrandissement au rez-de-chaussée.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** zone d'habitation, 2 étages.  
**Zone/objet protégés:** –  
**Dérogation:** art. 80 LR (distance à la route).

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 15 septembre 2025, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 15 août 2025

*Le Secrétariat municipal*

## Cortébert



COMMUNE BOURGEOISE DE CORTÉBERT

**Assemblée générale extraordinaire**

**Mercredi 24 septembre 2025 à 19 h**  
**à la salle des sociétés**

**Ordre du jour**

1. Lecture du procès-verbal
2. Prendre la décision de démissionner ou non du triage forestier
3. Divers et imprévus

Cortébert, le 15 août 2025

*Le Conseil de bourgeoisie*

## Courtelary



**Avis de construction**  
eBau 2025-9133

**Requérants:** Anne Françoise et Hubert Droz, La Tannerie 3c, 2608 Courtelary.  
**Propriétaires:** idem requérants.  
**Auteur du projet:** Boegli Jardins, Boegli Philippe, route Principale 7, 2762 Roches.

**Emplacement:** parcelle N° 119, La Tannerie 3c, commune de Courtelary.  
**Projet:** construction d'une piscine en coque polyester avec pompe à chaleur et cabanon technique.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** H2.  
**Zone/objet protégés:** –  
**Dérogation:** –

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 22 septembre 2025, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Courtelary, le 22 août 2025

*Le Secrétariat municipal*

**Avis de construction**  
eBau 2025-9134

**Requérant:** Sebastien Monbaron, La Praye 3, 2608 Courtelary.  
**Propriétaire:** Sebastien Monbaron, Les Fontenayes 25, 2610 Saint-Imier.  
**Auteur du projet:** RP Architecture Sàrl, rue Centrale 16, 2740 Moutier.  
**Emplacement:** parcelle N° 256, Bretin 13, commune de Courtelary.  
**Projet:** rénovation et agrandissement du bâtiment existant et démolition de l'annexe, pose d'une pompe à chaleur extérieure.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** H1.  
**Zone/objet protégés:** –  
**Dérogation:** art. 16 RCC. Longueur de bâtiment.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 22 septembre 2025, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Courtelary, le 22 août 2025

*Le Secrétariat municipal*

## Mont-Tramelan



**Approbation du procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 27 juin 2025**

Conformément à la teneur de l'article 61, alinéa 1 du règlement d'organisation de la commune de Mont-Tramelan, le procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 27 juin a été déposé publiquement du 4 juillet au 4 août 2025, selon publication dans la *Feuille Officielle du District de Courtelary*.

Il n'a fait l'objet d'aucune remarque.

En application de l'article 61, alinéa 3 du règlement d'organisation, le procès-verbal est ainsi accepté par le Conseil municipal en sa séance du 11 août 2025.

Mont-Tramelan, le 22 août 2025

*Le Conseil municipal*

## Orvin



**Avis de construction**

**Requérant:** Heinz Rémy Schindler, chemin du Cruandrey 9, 2534 Les Prés-d'Orvin.  
**Auteur du projet:** Pàrli AG, Monsieur Miranda, Renferstrasse 4, 2504 Bienne.  
**Propriétaire foncier:** Heinz Rémy Schindler, chemin du Cruandrey 9, 2534 Les Prés-d'Orvin.  
**Projet:** remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau extérieure, au lieu-dit *Chemin du Cruandrey N° 9*, parcelle N° 1961, Les Prés-d'Orvin.  
**Dimensions:** selon plans déposés.

**Zone:** hors zones à bâtir, territoire à habitat traditionnellement dispersé.  
**Dérogation:** art. 24c LAT, en lien avec les articles 41 et 42 OAT.  
**Dépôt public de la demande:** avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 14 septembre 2025 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant, le délai imparti.

Orvin, le 15 août 2025

*Le Secrétariat municipal*

**Avis de construction**

**Requérant:** Nicholas Boder, Le Petit Moulin 116, 2534 Orvin.  
**Auteur du projet:** Nicholas Boder, Le Petit Moulin 116, 2534 Orvin.  
**Propriétaire foncier:** Nicholas Boder, Le Petit Moulin 116, 2534 Orvin.  
**Projet:** construction d'un poulailler pour poules pondeuses avec silos à grain et place à fumier couverte, au lieu-dit *Le Petit-Moulin*, N° 116, parcelle N° 2419, à Orvin.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation:** zone agricole, territoire à habitat traditionnellement dispersé.  
**Dérogation:** –  
**Dépôt public de la demande:** avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 14 septembre 2025 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 15 août 2025

*Le Secrétariat municipal*

## Péry-La Heutte



**Avis de construction**

**Requérants:** Maïcolé et Vincent Sutter, rue des Ruaux 9, 2603 Péry.  
**Propriétaires fonciers:** Maïcolé et Vincent Sutter, rue des Ruaux 9, 2603 Péry.  
**Auteur du projet:** StudioV9 Sàrl, Dammweg 3, 2502 Bienne.  
**Projet de construction:** construction d'une maison individuelle en bois. Rue des Tilles, 2603 Péry, parcelle N° 1120, zone H2.  
**Dimensions:** identiques aux plans déposés.  
**Genre de construction:** fondation en béton armé. Parois et plafonds en ossature bois. Façades en lames de bois de couleur vert tilleul clair. Toiture à 2 pans avec une inclinaison de 30° recouvert de tuiles en terre cuite de couleur rouge naturelle. Pose de panneaux photovoltaïques et d'une pompe à chaleur intérieure.  
**Dérogation:** néant.  
**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 21 septembre 2025 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 22 août 2025

*Le Conseil municipal*

**Avis de construction**

**Requérant:** Olivier Wirz, rue des Pâquiers 22, 2072 Saint-Blaise.  
**Propriétaire foncier:** Olivier Wirz, rue des Pâquiers 22, 2072 Saint-Blaise.  
**Auteur du projet:** Fabian Munoz, rue de la Gare 36, 2074 Marin-Epagnier.  
**Projet de construction:** construction d'une villa en bois. Rue des Quérons 1, 2603 Péry. Parcelle N° 1054, zone H2.  
**Dimensions:** identiques aux plans déposés.  
**Genre de construction:** fondation en béton radié. Parois en ossature bois. Plafonds en Fermacell. Façades en bois. Toiture à 1 pan avec une inclinaison de 17° recouvert de tuiles en terre cuite de couleur anthracite. Chauffage par pompe à chaleur air/eau extérieure. Pose de panneaux photovoltaïques.

**Dérogation:** néant.  
**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 21 septembre 2025 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 22 août 2025

*Le Conseil municipal*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

**Avis de construction 90/2025**  
eBau 2025-6839

**Requérante:** Pro Natura, rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel.  
**Emplacement:** parcelle N° 6, au lieu-dit: *Pâturage du Droit*, La Heutte, commune de Péry-La Heutte.  
**Projet:** création d'un étang d'environ 50 m<sup>2</sup> dans un pâturage avec clôture.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** agricole.  
**Zones de protection:** pâturage boisé et pâturage du Droit.  
**Dérogations:** art. 24 LAT et 25 LC Fo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 septembre 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 22 août 2025

*La préfète: Stéphanie Niederhauser*

## Saint-Imier



**Avis de construction 25-37**  
eBau 2025-11058, dossier eBau 238924

**Adresse du projet:** BF 2035, La Coudre 9c, 2610 Saint-Imier.  
**Description du projet:** construction d'un hangar pour machines et véhicules.  
**Maître d'ouvrage:** John Nappiot, rue du Pont 12, 2610 Saint-Imier.  
**Auteur du projet:** idem maître d'ouvrage.  
**Zone d'affectation et de construction:** zone d'activités ZA1.  
**Dérogation:** –  
**Périmètre protégé:** –  
**Objet protégé:** –  
**Dépôt public:** du 15 août au 15 septembre 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: [www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862](http://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862).

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 15 août 2025

*Le chef du service urbanisme et mobilité:*  
*Nicolas Vuilleumier*

## Saint-Imier (suite)



### Avis de construction 25-55

eBau 2025-10462, dossier eBau 239478

**Adresse du projet:** BF 1754, rue de l'Envers 19, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** construction d'une pergola en limite sud de propriété.

**Maître d'ouvrage:** Lena Saurer, rue de l'Envers 19, 2610 Saint-Imier.

**Auteur du projet:** Thierry Zerbin, route de Villeret 11, 2610 Saint-Imier.

**Zone d'affectation et de construction:** zone mixte M2 C3c.

**Dérogation:** art. 80 LR (distance à la route).

**Périmètre protégé:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 15 août au 15 septembre 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: [www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862](http://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862).

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 15 août 2025

*Le chef du service urbanisme et mobilité:*  
Nicolas Vuilleumier

### Avis de construction 25-58

eBau 2025-11024, dossier eBau 241109

**Adresse du projet:** BF 1733, route de Mont-Soleil 16a, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** changement des fenêtres (RAL 7016, anthracite), changement des stores (RAL 7016, anthracite), changement de la porte d'entrée (RAL 7016, anthracite), changement de la porte du garage (RAL 7016, anthracite), peinture de la façade (RAL 9018, blanc papyrus), démontage de la cheminée intérieure et installation d'un poêle à bois sans démontage ni modification du toit.

**Maîtres d'ouvrage:** Gisèle Tharin, Fabio Dogana, rue des Roches 2, 2610 Saint-Imier.

**Auteurs du projet:** idem maîtres d'ouvrage.

**Zone d'affectation et de construction:** ZHfmd C2a.

**Dérogation:** –

**Périmètre protégé:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 15 août au 15 septembre 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: [www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862](http://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862).

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 15 août 2025

*Le chef du service urbanisme et mobilité:*  
Nicolas Vuilleumier

### Avis de construction 25-59

eBau 2025-11054, dossier eBau 238001

**Adresse du projet:** BF 1223, rue de Champ Meusel 19, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** isolation thermique des façades et de la toiture, pose de tuiles solaires, changement d'agent énergétique (mazout → PAC), démolition partielle du balcon, construction d'un couvert d'entrée.

**Maîtres d'ouvrage:** Roméo Fernandes, Sandrina Barria Nogueira, rue de Champ Meusel 19, 2610 Saint-Imier.

**Auteur du projet:** Wibois Sàrl, Erwann Winkler, La Fonderie 4e, 2950 Courgenay.

**Zone d'affectation et de construction:** ZHfmd C2a.

**Dérogation:** –

**Périmètre protégé:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 15 août au 15 septembre 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: [www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862](http://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862).

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 15 août 2025

*Le chef du service urbanisme et mobilité:*  
Nicolas Vuilleumier

### Avis de construction 25-60

eBau 2025-11081, dossier eBau 239975

**Adresse du projet:** BF 2, anc. route de Villeret 34, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** changement d'agent énergétique (mazout → pellets), installation d'un poêle à bois, ouverture d'une nouvelle fenêtre en toiture et pose de panneaux solaires.

**Maître d'ouvrage:** Marc Eichenberger, anc. route de Villeret 34, 2610 Saint-Imier.

**Auteurs du projet:** Natacha Gagnebin, ch. de Gratte-semelle 33, 2000 Neuchâtel.

**Zone d'affectation et de construction:** ZHfmd C2a.

**Dérogation:** –

**Périmètre protégé:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 15 août au 15 septembre 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: [www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862](http://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862).

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 15 août 2025

*Le chef du service urbanisme et mobilité:*  
Nicolas Vuilleumier

## Sonvilier



### Fermeture de route: route de Mont-Soleil (charrière du Droit)

En raison de travaux forestiers, la route de Mont-Soleil sera complètement fermée à la circulation par mesure de sécurité durant la période suivante:

- coupe de bois de la Bourgeoisie de Sonvilier du lundi 8 septembre 2025 au vendredi 3 octobre 2025, soirs et week-ends inclus.

Les chemins piétons et sentiers pédestres seront également fermés.

Nous remercions les usagers pour leur compréhension face aux désagréments engendrés par ces travaux d'entretien de la forêt protectrice et de la route.

Merci de vous conformer à la signalisation qui sera installée.

Sonvilier, le 22 août 2025

*La Municipalité*

### Avis de construction

eBau 2025-1750

**Requérant:** Petru Cotnareanu, rue Crêt Besson 7, 2615 Sonvilier.

**Propriétaire foncier:** idem requérant.

**Auteur du projet:** idem requérant.

**Description du projet:** installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Adresse du projet:** BF 149, rue Crêt Besson 7, 2615 Sonvilier.

**Zone d'affectation:** CV.

**Dérogation:** –

**Zone / périmètre protégé:** périmètre de protection des sites.

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 15 août au 15 septembre 2025 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 15 août 2025

*La Municipalité*

### Avis de construction

eBau 2025-9104

**Requérante:** ANSL Entreprise générale Sàrl, rue de La Gare 10, 2034 Peseux.

**Propriétaire foncier:** Da Silva Leite Nelson Amaro, rue de la Gare 10, 2034 Peseux.

**Auteur du projet:** Jacques Geiser, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.

**Description du projet:** construction d'une maison à très basse consommation d'énergies. 1 appartement de 4.5 pièces et 1 appartement de 6 pièces. Chauffage avec deux poêles à pellets aux salons et PAC. Pose d'une citerne de 10000 litres pour récupération des eaux de pluie pour les w.c., la buanderie et les robinets de jardin. Pose de 81.9 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur la toiture.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Adresse du projet:** BF 1008, route des Sauges 26, 2615 Sonvilier.

**Zone d'affectation:** H 2.

**Dérogation:** art 525 RCC.

**Zone / périmètre protégés:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 22 août au 22 septembre 2025 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de

droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 22 août 2025

*La Municipalité*

### Avis de construction

eBau 2025-11419

**Requérants:** Valérie Hostettler, Jerry Linder, rue du Coq 16, 2615 Sonvilier.

**Propriétaires fonciers:** idem requérants.

**Auteur du projet:** Pascal Schaer SA, rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier.

**Description du projet:** installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Adresse du projet:** BF 211, rue du Coq 16, 2615 Sonvilier.

**Zone d'affectation:** CV.

**Dérogation:** –

**Zone / périmètre protégés:** périmètre de protection des sites.

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 22 août au 22 septembre 2025 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 22 août 2025

*La Municipalité*

Reclame

epi suisse

Nous sommes là  
pour les personnes  
atteintes d'épilepsie

021 729 16 85

[info@epi-suisseromande.ch](mailto:info@epi-suisseromande.ch)

[www.epi-suisse.ch](http://www.epi-suisse.ch)



Compte de don:  
CCP 87-185330-3

## Tramelan



### Tarif de location de la Loge de La Chaix

En séance du 1<sup>er</sup> juillet 2025, le Conseil municipal a décidé de modifier le tarif de location suivant:

- Tarif de location de la Loge de La Chaix

Un recours peut être formé contre la décision du Conseil municipal dans les 30 jours à dater de la publication.

Le recours doit être adressé par écrit et en deux exemplaires à la Préfecture du district de Courtelary, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary

Le tarif modifié peut être consulté ou obtenu à la chancellerie municipale (Hôtel de Ville, 1<sup>er</sup> étage).

Tramelan, le 19 août 2025

Le Conseil municipal

### Avis de construction 2025-30

eBau 2025-9411

**Requérant:** Nicolas Fueg, rue du Chalet 17, 2720 Tramelan.

**Auteur du projet:** Arc Architecture Sàrl, Patrick Cuenin, Grand-Rue 62, 2720 Tramelan.

**Projet:** rénovation thermique du bâtiment + installation d'une pompe à chaleur PAC extérieure + panneaux photovoltaïques. Parcelle N° 1468, zone H2.

**Emplacement:** rue du Chalet 17, 2720 Tramelan.  
**Dimensions:** selon formulaires et plans déposés.  
**Dérogation:** art. 431, al. 4 chiffre 1 RCC (PAC à l'extérieur).

**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

**Mise à l'enquête publique:** du 15 août au 15 septembre 2025.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plate-forme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 15 août 2025

La Commune

### Avis de construction 2025-35

eBau 2025-9973

**Requérant:** Mohamed Lafi, Le Ténor 2, 2720 Tramelan.

**Auteur du projet:** Suissearchitecte Sàrl, Elisabeth Alvarez, Fontanette 14, 2024 Saint-Aubin-Sauges.

**Projet:** agrandissement comprenant un séjour et remplacement de la chaudière existante par une PAC extérieure. Parcelle N° 1301, zone H2.

**Emplacement:** Le Ténor 2, 2720 Tramelan.  
**Dimensions:** selon formulaires et plans déposés.  
**Dérogations:** art. 431, al. 4 chiffre 1 RCC (PAC à l'extérieur). Art. 80 LR, selon droit acquis.

**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

**Mise à l'enquête publique:** du 15 août au 15 septembre 2025.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plate-forme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 15 août 2025

La Commune

### Avis de construction 2025-40

eBau 2025-10719

**Requérants:** Michele et Sandrine Cattoni-Gagnebin, rue de la Paix 38, Tramelan.

**Auteur du projet:** Cattoni Bruno, rue de la Gare 16, Tramelan.

**Projet:** aménagement d'une pergola bioclimatique sur le toit-terrasse du bâtiment. Parcelle N° 3127, zone H2.

**Emplacement:** rue de la Paix 38b, 2720 Tramelan.  
**Dimensions:** selon formulaires et plans déposés.

**Protection des eaux:** zone de protection éloignée (zone S3).

**Mise à l'enquête publique:** du 15 août au 15 septembre 2025.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plate-forme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 15 août 2025

La Commune

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS  
OFFICE DES PONTS ET CHAUSSEES  
ARRONDISSEMENT D'INGÉNIEUR EN CHEF III

Aux habitants de la Grand-Rue à Tramelan

Route cantonale N° 248; Front. JU/BE – Tramelan - Tavannes

Commune: Tramelan  
430.20078 / Renouvellement – Chaussée: Tramelan, secteur Est localité

### Avis de travaux et de restriction de la circulation

#### Report des travaux – nouvelles dates

En vertu des articles 65 et 66 de la loi sur les routes (LR) du 4 juin 2008 et de l'article 43 de l'ordonnance sur les routes (OR) du 29 octobre 2008, nous vous demandons de bien vouloir prendre note de l'avis suivant concernant les travaux cités en marge:

Depuis le 18 août 2025 se déroulent les travaux de pose de la couche de roulement de la route cantonale N° 248 sur le territoire de la localité de Tramelan entre les carrefours Chemin du Château / Grand-Rue (bâtiment Grand-Rue 27) et Chemin de la Symbol / Chemin de la Concorde / Grand-Rue. Les carrefours sont également compris.

Dans la mesure où la chaussée est praticable, les bordiers de la route cantonale peuvent accéder à leurs immeubles. Pour cela, les indications de l'entreprise chargée des travaux doivent être observées strictement.

Le passage à pied le long du chantier restera possible durant toute la durée des travaux.

Du lundi 25 août à 6 h au mardi 26 août 2025 à 6 h, la 1<sup>re</sup> phase concernera la voie Nord (direction Tavannes – Les Reussilles) depuis le carrefour Chemin du Château / Grand-Rue (bâtiment Grand-Rue 27) jusqu'au bâtiment Grand-Rue 61 et tous les accès aux bordiers seront fermés à tout trafic.

Du mardi 26 août à 6 h au mercredi 27 août 2025 à 6 h, la 2<sup>e</sup> phase concernera la voie Sud (direction Les Reussilles – Tavannes) depuis le carrefour Chemin du Château / Grand-Rue (bâtiment Grand-Rue 27) jusqu'au bâtiment Grand-Rue 61 et tous les accès aux bordiers seront fermés à tout trafic.

Du mercredi 27 août à 6 h au jeudi 28 août 2025 à 6 h, la 3<sup>e</sup> phase concernera la voie Nord (direction Tavannes – Les Reussilles) depuis le bâtiment Grand-Rue 61 jusqu'au carrefour Chemin de la Symbol / Chemin de la Concorde / Grand-Rue (bâtiment Grand-Rue 93) et tous les accès aux bordiers seront fermés à tout trafic.

Du jeudi 28 août à 6 h au vendredi 29 août 2025 à 6 h, la 4<sup>e</sup> et dernière phase concernera la voie Sud (direction Les Reussilles – Tavannes) depuis le bâtiment Grand-Rue 61 jusqu'au carrefour Chemin de la Symbol / Chemin de la Concorde / Grand-Rue (bâtiment Grand-Rue 93) et tous les accès aux bordiers seront fermés à tout trafic.

La couche de roulement sur les accès communaux rue du Pont (2x) et Place des Theuottes débouchant sur la route cantonale a été posée en date du 19 août 2025.

S'agissant de la tournée verte, celle-ci sera suspendue sur le secteur lors de la semaine du 25 au 29 août 2025.

La pose de la couche de roulement étant dépendante des conditions météorologiques, la période de restriction pourrait être modifiée ou reportée à court terme. Le cas échéant, l'entreprise renseignera les usagers.

Loveresse, le 19 août 2025

Ponts et chaussées, III<sup>e</sup> arrondissement  
Service pour le Jura bernois

TRAMELAN, TAVANNES ET SAICOURT

### Plan de quartier valant permis de construire avec garantie d'implantation

Publication de l'approbation exécutoire et de l'entrée en vigueur du plan de quartier selon l'article 28 de la loi cantonale du 11 novembre 1996 sur la protection des eaux (LCPE, RSB 821.0), en relation avec les articles 21 et 22 de la loi du 11 novembre 1996 sur l'alimentation en eau (LAEE, RSB 752.32), pour garantir l'implantation de conduites publiques d'eau potable et d'eaux usées, avec les ouvrages spéciaux et les installations annexes.

L'approbation définitive et la date d'entrée en vigueur du plan de quartier pour garantir l'implantation d'une nouvelle conduite de transport des eaux usées depuis l'emplacement de la STEP actuel de Tramelan jusqu'au collecteur existant dans le village de Saicourt sont communiquées conformément à l'article 45 de l'Ordonnance du 16 décembre 1998 sur les communes (OCO, RSB 170.111) et à l'article 110 de l'Ordonnance du 6 mars 1985 sur les constructions (OC, RSB 721.1).

Le plan de quartier adopté par le comité du SETE le 19 février 2025 et approuvé par l'Office des eaux et des déchets du canton de Berne (OED) le 6 juin 2025 est entré en vigueur le 16 juillet 2025. Les prescriptions et les plans entrent en vigueur le jour suivant la présente publication.

**Requérant:** Syndicat d'épuration des eaux de Tavannes et environs: SETE.

Loveresse, le 15 août 2025

Syndicat d'épuration des eaux de Tavannes et environs: SETE

## Villeret



### Votation communale du 28 septembre 2025

Conformément à l'article 5 du Règlement d'organisation, les citoyennes et citoyens de Villeret ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués, le dimanche 28 septembre 2025, de 10 h à 12 h, à la salle des votes (Administration communale – rue Principale 24) pour se prononcer par les urnes sur l'objet suivant:

1. Acceptez-vous un crédit d'engagement de 1 850 000 francs pour la rénovation de la halle de gymnastique?

Un bulletin de vote et un message d'information seront insérés dans l'enveloppe de vote qui sera distribuée ces prochains jours.

Villeret, le 19 août 2025

Le Conseil municipal

### Mesures en matière de circulation routière nécessitant l'accord de l'OPC

En se fondant sur l'article 3, alinéa 2 de la loi fédérale du 19 décembre 1958 sur la circulation routière et sur l'article 44, alinéas 1 et 2 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR), le Conseil municipal de la commune de Villeret décide, avec l'accord de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, d'introduire les restrictions suivantes en matière de circulation routière:

#### Accès interdit, excepté cycles

À la rue de la Bergerie, depuis le bâtiment N° 7b, jusqu'au bâtiment N° 14. Circulation autorisée du Sud en direction du Nord.

Motif de la mesure: simplification de circulation pour les cyclistes.

Selon l'article 63, alinéa 1, lettre a et l'article 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peuvent

être attaquée par voie de recours administratif devant la préfète de l'arrondissement administratif du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

La présente décision entrera en vigueur dès que les signaux auront été mis en place.

Villeret, le 19 août 2025

Le Conseil municipal

### Avis de construction

**Requérant:** Consortium Villba, par BTP Services SA, Boulevard des Éplatures 11-13, 2300 La Chaix-de-Fonds.

**Propriétaires fonciers:** idem requérant et Barbara König, rue Principal 58, 2613 Villeret.

**Auteur du projet:** MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** modification mineure des aménagements extérieurs du projet Villba. Permis d'origine N° 83/2020-4745.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Adresse du projet:** BF 291 et 838, rue Jacques-René Fiechter 29 et 31, 2613 Villeret.

**Zone d'affectation:** zone centre A.

**Dérogation:** –

**Zone / périmètre protégés:** –

**Objet protégé:** –

**Dépôt public:** du 22 août au 22 septembre 2025 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, rue Principale 24, 2613 Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges sont reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Villeret, le 22 août 2025

La Municipalité

## Canton de Berne



DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

### Rapport sur le marché du travail au deuxième trimestre 2025

Au deuxième trimestre 2025, le marché du travail bernois a affiché une bonne tenue malgré le ralentissement de la conjoncture. En juin 2025, le canton de Berne comptait 10 949 demandeuses et demandeurs d'emploi, affichant un taux de chômage toujours bas de 1,9% (contre 1,6% en juin 2024). Corrigé des variations saisonnières, le taux était de 2,1%.

Ces chiffres figurent dans le rapport sur le marché du travail au deuxième trimestre 2025, que l'Office de l'assurance-chômage et l'Office de l'économie viennent de publier. Outre un ensemble d'indicateurs sur le marché du travail bernois, on y trouve un aperçu complet des activités de contrôle réalisées dans le cadre de la surveillance du marché du travail dans le canton de Berne.

Berne, le 18 août 2025

La Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement

**Déla**i de remise des publications

Mardi 12 h

fac@bechtel-imprimerie.ch